

*Histoire  
et  
Familles*

# *Le Présent du Passé*

Saint-Adolphe-d'Howard  
1883-1983

*Lucien Corbeil*

*Paul-Émile Guilbert*

*Jean-Guy Gratton*





# ***Le Présent du Passé***



*Il a été tiré de cet ouvrage,  
sur papier Édition de Luxe,  
100 exemplaires,  
numérotés à la main de 1 à 100  
et 3 exemplaires hors série  
identifiés par les lettres A B C*

*Histoire  
et  
Familles*

# ***Le Présent du Passé***

**Saint-Adolphe-d'Howard  
1883-1983**

L'équipe

Lucien Corbeil, président, recherches et familles

Jean-Guy Gratton, recherches et photos

Paul-Émile Guilbert, auteur et rédacteur



## ***Table des matières***

Titre du volume . . . . .	1
Pour l'année du Centenaire	
Le sigle des Fêtes . . . . .	2
Explication du sigle et du thème . . . . .	3
Messages . . . . .	4
Les Comités des Fêtes . . . . .	21
Programme des Fêtes . . . . .	31
Avant-propos . . . . .	37
A few words... . . . .	39
Le milieu . . . . .	41
Les débuts . . . . .	49
La Municipalité . . . . .	51
La Paroisse . . . . .	103
La Commission Scolaire . . . . .	147
Au service de la population . . . . .	167
Les organismes sociaux . . . . .	181
Les sports . . . . .	191
Les industries . . . . .	201
Anecdotes et variés . . . . .	217
Les développements . . . . .	237
La colonisation . . . . .	247
Les Familles . . . . .	257
Conclusion . . . . .	351
Bibliographie . . . . .	353





***Le titre du volume  
du Centenaire  
de Saint-Adolphe-d'Howard.***

*Combien de temps faut-il pour trouver le titre d'un volume?*

*Comme on désire qu'il soit plus-que-parfait pour le futur, rien d'indéfini ne doit être inclus dans ce nom, autrement il serait imparfait. Ce qui a été défini pour ce titre, et à vrai dire c'était un indicatif impératif, c'est qu'il englobe tout le contenu du livre. Et comme c'était conditionnel à notre travail, nous avons choisi finalement comme titre:*

***Le Présent du Passé***

*Ce titre nous livre aujourd'hui ce que ceux qui nous ont précédés, ont créé, modifié et façonné, c'est-à-dire leur milieu et leurs organisations. C'est vraiment un présent du passé.*



Choisis à la suite d'un concours, le sigle et le thème sont l'oeuvre de monsieur Lambert Gratton. Agé de dix-neuf ans, il est étudiant en Sciences-Santé au Collège Bois-de-Boulogne à Montréal. Parallèlement à ses études, il poursuit ses cours de patinage artistique, discipline qui lui a valu plusieurs médailles d'or, d'argent et de bronze lors de compétitions diverses, entre autres, aux Jeux du Québec.

Arrière petit-fils d'Adélarde, il est natif de Saint-Adolphe comme son père Jean-Guy et son grand-père Wilfrid; il a su faire passer son attachement pour les siens et pour son patelin dans l'oeuvre primée.

## ***Le sigle des Fêtes et son explication***

*Le charme de St-Adolphe-d'Howard se reflète à travers le merveilleux paysage qui entoure avec amour sa très belle église.*

*En effet, le vert des montagnes lui fournit une parfaite tranquillité; le bleu des lacs, une beauté exceptionnelle.*

*Oui, réchauffé des rayons de soleil, ce village qu'est St-Adolphe-d'Howard ne cesse de s'embellir grâce à tous ces charmes qui lui sont uniques et précieux.*

*“Un passé”... Nos ancêtres ont établi des racines solides...*

*“Un avenir entre nos mains”... Nous devons, citoyens d'aujourd'hui, le préparer pour conserver la beauté et la quiétude de ce coin laurentien merveilleux.*

*Lambert Gratton*





CANADA

MESSAGE FROM THE PRIME MINISTER

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE

Je suis heureux de rendre hommage aux pionniers et pionnières de Saint-Adolphe-d'Howard, à l'occasion du centième anniversaire de fondation de cette paroisse.

Nous ne pouvons qu'être remplis d'admiration en songeant au courage et à la ténacité qu'il a fallu aux fondateurs de nos villages et de nos villes. Nous devons aussi nous réjouir de la constance avec laquelle leurs descendants ont suivi leur exemple, poursuivant la tâche collective inaugurée au siècle dernier.

A toute la population de Saint-Adolphe-d'Howard, j'adresse mes cordiales salutations et souhaite la plus heureuse des célébrations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Mulroney".

O t t a w a  
1 9 8 3







GOUVERNEMENT  
DU QUÉBEC

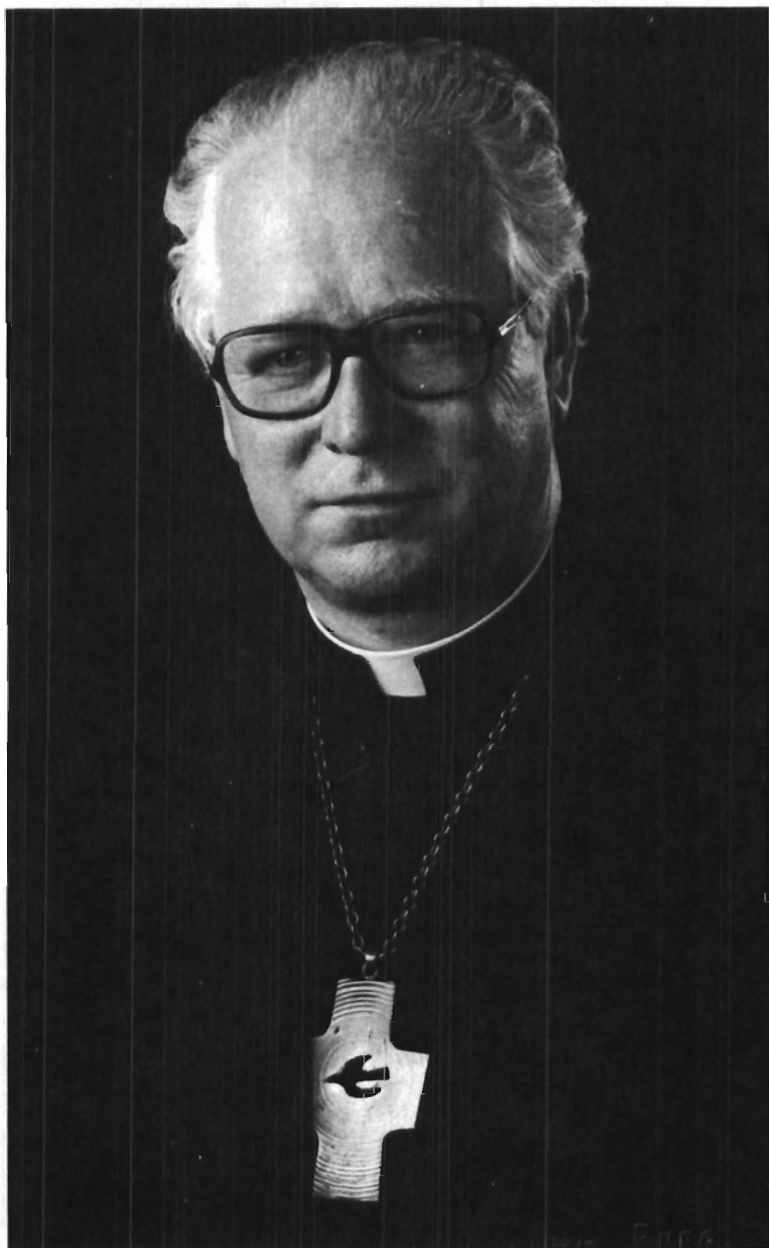
*Le Premier ministre*

Au siècle dernier, des hommes et des femmes ont relevé le défi d'ouvrir de nouvelles régions du pays au peuplement. Ils ont défriché le sol, ils ont fondé des villages, ils ont percé des routes et construit des chemins de fer. La tâche n'a pas été facile, leur réussite fût complète. Ils ont fait reculer les frontières de l'espace habité. Ils ont littéralement agrandi le Québec.

Nous leur devons beaucoup, nous qui sommes leurs héritiers. Le centenaire de la fondation de Saint-Adolphe d'Howard met en évidence cette véritable épopée des bâtisseurs des Laurentides et il constitue une occasion tout à fait privilégiée pour souligner leurs mérites et leur témoigner toute notre reconnaissance.

Si nous avons toutes les raisons d'être fiers de ce passé, il convient aussi de redire que nous sommes, aujourd'hui, en mesure de continuer l'oeuvre déjà si bien entreprise, en perpétuant nos traditions d'excellence et de confiance en soi.

Je souhaite de tout coeur à mes concitoyens et à mes concitoyennes de Saint-Adolphe d'Howard de vivre ces fêtes du centenaire dans une joie largement partagée.



*Aux diocésains de la  
Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard*

*Ce riant village de nos Laurentides, qui a nom Saint-Adolphe-d'Howard, voit sa population s'accroître, chaque été, grâce aux avantages qu'il offre à de nombreux touristes. Il devient alors un village bourdonnant d'activités, et comme une grande communauté fraternelle.*

*Cette année, villégiateurs et villageois s'unissent pour fêter le centenaire du canton d'Howard et celui de l'implantation d'une première mission, appelée alors "mission Saint-Joseph". Ensemble ils vont célébrer les grands noms de leur histoire et chanter le courage, la clairvoyance et toutes les autres vertus des fondateurs.*

*L'Évêque de Saint-Jérôme s'unit à la joie de cette bonne population et désire apporter, dès ce jour, un témoignage d'estime et de reconnaissance à tous ceux qui ont fait ce canton, cette municipalité, cette paroisse.*

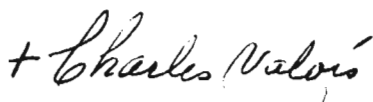
*Créée il y a cent ans, par l'archidiocèse d'Ottawa, la mission passait en 1913 au nouveau diocèse de Mont-Laurier. Moins de quarante ans plus tard, devenue déjà "paroisse canonique", elle faisait partie intégrante du diocèse de Saint-Jérôme fondé par Rome en 1951. Mgr Emilien Frenette, premier évêque de Saint-Jérôme, s'est montré accueillant envers la paroisse Saint-Adolphe-d'Howard, comme aussi envers son curé et envers ses paroissiens. Ses successeurs, Mgr Bernard Hubert et moi-même, avons toujours continué à l'entourer de notre affection et à suivre son évolution.*

*Aussi, en cette Année Jubilaire, je voudrais rendre hommage à ceux-là et à celles-là qui étaient les premiers et premières occupants(es) de ce territoire, à ces belles familles dont la plupart prolongent encore leur lignée jusqu'à aujourd'hui. Comme pasteur de ce diocèse, je voudrais aussi rendre hommage aux premiers missionnaires, et d'une façon particulière, aux Pères Montfortains qui ont desservi Saint-Adolphe une bonne dizaine d'années, aux curés et à tous ceux qui, avec eux, ont cherché à faire de ce coin une véritable communauté chrétienne.*

*Sincères félicitations aux organisateurs de ces fêtes, ainsi qu'aux chercheurs qui veulent consigner dans des écrits les gloires du passé et montrer, de ce fait, à la jeunesse qui monte, le chemin de l'avenir.*

*Chers diocésains de Saint-Adolphe-d'Howard et des environs, de tout coeur je demande au Seigneur de vous bénir et je vous assure de ma collaboration.*

*Dans la charité du Christ,*



*+ Charles Valois  
évêque de Saint-Jérôme.*







HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

PRÉSIDENT DU COMITÉ PERMANENT  
DES COMMUNICATIONS  
ET DE LA  
CULTURE

CHAIRMAN OF THE STANDING COMMITTEE ON  
COMMUNICATIONS  
AND  
CULTURE

*Ottawa, le 21 février 1983*

*Chers amis,*

*A l'occasion du centième anniversaire de fondation de la municipalité de Saint-Adolphe d'Howard, il me fait plaisir d'offrir mes meilleurs voeux à toute la population.*

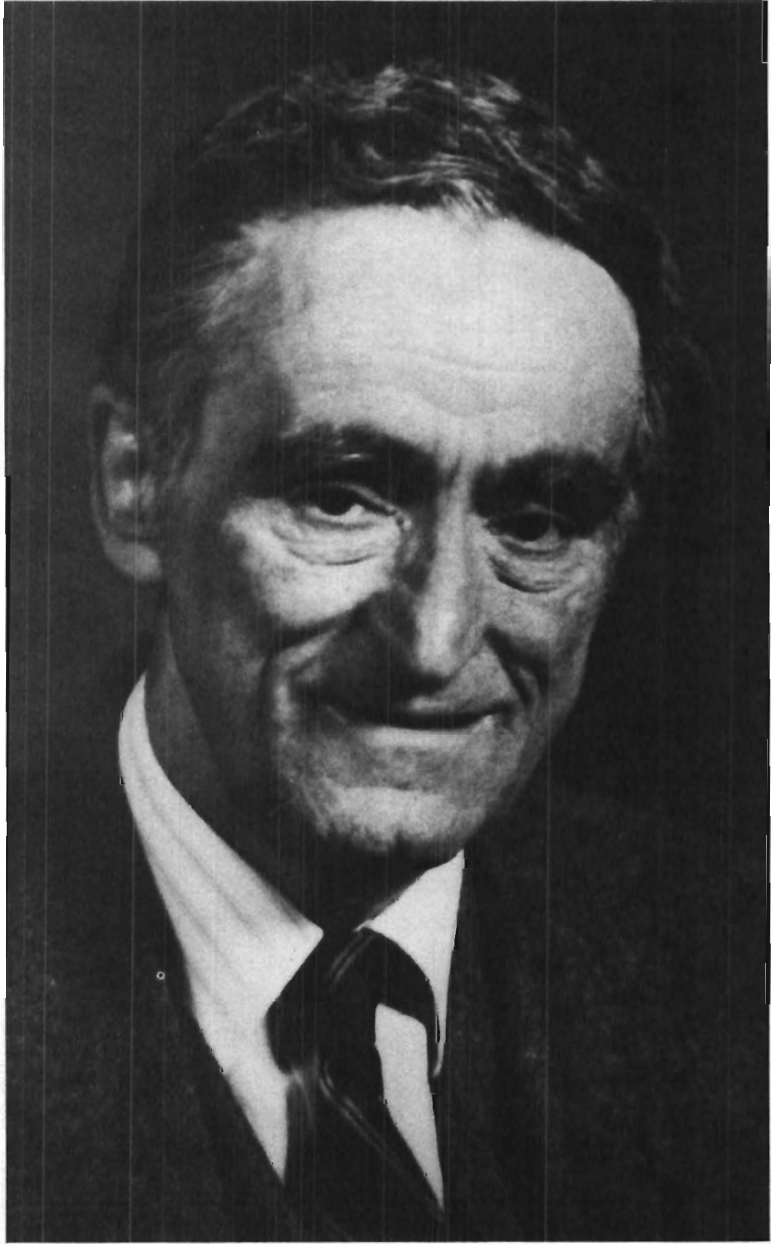
*Bon succès et félicitation à tous ceux qui ont contribué à la réalisation des Fêtes qui commémorent cet événement.*

*Le Député d'Argenteuil-Papineau,*

*Robert Gourd*

Robert Gourd

Député—Member of Parliament  
Argenteuil - Papineau





MESSAGE

LE CENTENAIRE DE ST-ADOLPHE D'HOWARD

C'est avec joie et fierté que je m'associe aux Fêtes magnifiques qui marquent cette année le centième anniversaire de la municipalité de St-Adolphe d'Howard.

Par son site géographique enchanteur, par le caractère généreux et hospitalier de sa population, par la qualité de ses dirigeants municipaux, religieux et sociaux, St-Adolphe d'Howard jouit à travers tout le Québec d'une réputation des plus enviabiles.

A condition que les gouvernements veuillent faire leur part pour donner à l'industrie tout l'essor dont elle est capable dans la belle région des Laurentides, St-Adolphe d'Howard peut envisager avec confiance un avenir prometteur.

Aux administrateurs municipaux, à l'autorité religieuse, aux responsables des associations, organismes et services intermédiaires, aux commerçants, aux travailleurs de toute catégorie, aux villégiateurs nombreux qui sont désormais partie intégrante du paysage, j'adresse mes sincères félicitations et mes vœux très cordiaux pour l'avenir de St-Adolphe d'Howard.

Claude Ryan  
député d'Argenteuil  
à l'Assemblée nationale



*En cette année 1983, nous fêtons le Centenaire de notre Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard.*

*Aujourd'hui, on contemple avec fierté notre Municipalité de lacs et de montagnes pittoresques, où il fait bon vivre, grâce à ses organisations et services bien en place: conseil municipal, paroisse, éducation, finances, voirie, police, pompiers, loisirs, bibliothèque, commerces, industries, clubs, cercle, associations nombreuses, en un mot, à tous nos concitoyens.*

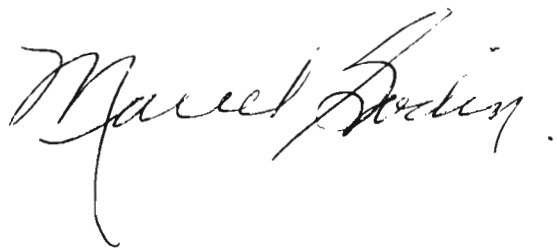
*Cependant, si nous cherchons à connaître ce qui nous permet de jouir de tant de bien-être en cette année du Centenaire, nous sommes amenés à nous remémorer le courage et la persévérance des premiers défricheurs, colons, artisans et de leurs compagnes, qui, quoique sans ressource, ont eu foi en l'avenir et, d'une étoile à l'autre, ont fourni un labeur incommensurable.*

*Nous n'oublions pas, non plus, tous ceux et celles qui, au cours de ces cent années de notre Municipalité, à la sueur de leur front, à force de bras, à l'aide de leur imagination et de leur intelligence ont enrichi d'année en année notre patrimoine.*

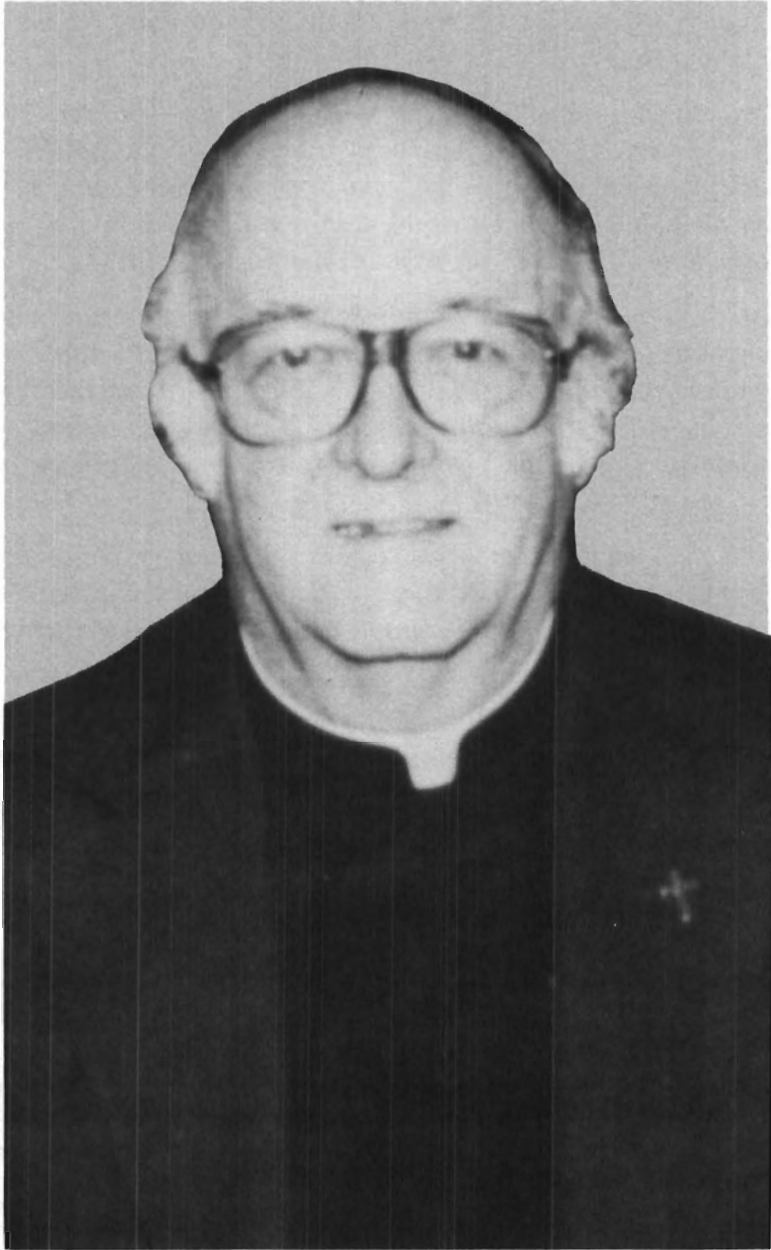
*J'invite donc toute la population de Saint-Adolphe, en cette année 1983 du Centenaire, à participer aux nombreuses festivités en hommage aux anciens sans doute, mais aussi à tous ceux qui au cours de ces cent ans, ont bâti et concourent encore à édifier Saint-Adolphe en un oasis de prospérité, de joie et de bonheur.*

*Vive Saint-Adolphe-d'Howard pour le courage d'hier, l'enthousiasme d'aujourd'hui et l'essor de demain!*

Marcel Godin, maire

A handwritten signature in cursive script, reading "Marcel Godin". The signature is written in dark ink and is positioned to the right of the typed name "Marcel Godin, maire".





*Il y a cent ans, dans cette belle région des Laurentides, vivait une communauté d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces gens, modestes mais courageux, fiers et d'une foi profonde en Dieu, sont à l'origine de notre village, de notre paroisse. Des générations ont continué l'oeuvre des pionniers. Et en cette année 1983, nous avons voulu célébrer ce premier CENTENAIRE d'existence.*

*Parmi les raisons qui militent en faveur d'une telle célébration, je voudrais en relever deux qui viennent comme spontanément à l'esprit. La première: rendre un hommage et exprimer notre reconnaissance au Seigneur, Maître du temps et de l'histoire, et aussi, à tous ces hommes et à toutes ces femmes qui ont contribué à faire de notre municipalité et de notre paroisse ce qu'elles sont aujourd'hui. La deuxième: tirer de notre pèlerinage dans le passé des leçons de fierté, de courage et de fidélité qui devraient accompagner l'élaboration et la réalisation de projets qui nous permettront, tout en valorisant notre propre vie, de léguer, à notre tour, un endroit où il fait bon vivre!*

*En faisant allusion à des projets pour le présent et pour l'avenir, je souhaite que les gens d'ici aient à coeur de garder vivantes les valeurs spirituelles qui ont animé les générations précédentes comme en témoigne l'histoire de notre paroisse. En remontant aux "origines" et en observant l'évolution de notre Communauté, nous aurons recueilli, sans doute, des témoignages de foi en Jésus-Christ et de fidélité à l'Église qui pourraient nous aider à discerner une composante de notre identité personnelle et collective. Si la foi en Jésus-Christ est avant tout le fait d'une option personnelle et éminemment libre, il n'en demeure pas moins qu'elle est, à certains égards, partie d'un héritage; une valeur transmise et offerte.*

*En ces temps que nous qualifions couramment de difficiles, il fait bon s'arrêter, se mettre à l'écoute du passé et laisser croître en nous une espérance qui soit toujours de plus en plus vivante. Que Notre-Seigneur et Marie daignent nous rendre reconnaissants pour le passé et confiants dans le présent et sur le chemin de l'avenir!*



René Hotte, s.m.m.  
curé



*Chers Amis,*

*En cette année de souvenance, nous nous devons de rendre hommage aux pionniers qui ont bâti ce siècle d'histoire que vient de vivre notre municipalité.*

*Aujourd'hui, prenons soin de cette grande richesse qu'ils ont fait nôtre. Que cette culture qu'ils nous ont confiée soit complice de l'hommage bien particulier que nous désirons leur rendre.*

*Nous sommes fiers de notre passé et c'est pourquoi nous nous réunissons pour souligner le centenaire du plus beau coin des Laurentides.*

*Je m'en voudrais de passer sous silence tout le travail accompli par les organisateurs et leurs précieux collaborateurs et je leur adresse mes remerciements les plus sincères pour cet immense effort collectif qui a permis la réalisation de toutes ces festivités.*

*C'est en toute amitié qu'au nom du comité organisateur, je vous invite à venir fêter avec nous.*

A handwritten signature in black ink, reading "Jacques A. Charbonneau". The signature is written in a cursive, flowing style with a long horizontal stroke at the end.

*Jacques A. Charbonneau,  
Président des Fêtes du Centenaire  
de Saint-Adolphe-d'Howard.*



***Les Comités  
des fêtes du Centenaire***



## *Comité exécutif*



Jacques A. Charbonneau

Albert DiFruscia

Marcel Godin

Philippe Lapointe

Jeannine Charbonneau

Michel Amyot

Jean Marcoux

*Président*

*Conseiller administrateur*

*Conseiller administrateur*

*Secrétaire*

*Adjointe au Secrétaire*

*Trésorier*

*Conseiller Juridique*



## *Comité du Patrimoine*



*Président*  
Lucien Corbeil

Jean-Guy Gratton

Paul-Emile Guilbert

*Collaborateurs*

Normand Gratton

Conrad Roy

Yvon Hardy

Marcelle St-Germain

Huguette Lavoie

Jean Tardivel

Yves Ouimet

Alain Verdier

*Collaboration spéciale*  
Camille L'Heureux, f.m.s.

## *Comité des Sports*



### *Président*

Robert Gauthier

### *Secrétaire*

Laurent Tremblay

### *Trésorier*

Viateur Ste-Marie

### *Collaborateurs*

Claude Allard

Albert DiFruscia

Gilles Godin

Serge Lanthier

Gilles Morin

Denis Trempe

Yves Trempe

## ***Comité de Publicité***



*Vice-Président*  
Claude Liboiron



*Présidente*  
Andréa Pélissier Gratton



*Secrétaire*  
Gilles Morin

*Collaborateurs*  
Monique Amyot  
Georges Patry  
Gilles St-Jacques

## *Comité Culturel*



### *Présidente*

Monica Gratton

### *Vice-présidente*

Jeanne Pagé

### *Trésorier*

Armand Picard

### *Secrétaire*

Jeannine Charbonneau

### *Collaborateurs*

Nicole Blais  
Diane Chalifoux  
Ginette Chalifoux  
Anne-Marie Couture  
Josée Durocher

Marielle Gagnier  
Laurette Hardy  
Lucie Lebeau  
Denise LeBer  
Jacqueline Legault  
Denise Lessard

Lucille Pagé  
Marguerite St-Jacques  
Marie Ste-Marie  
Véronique Tremblay  
Françoise Vanier

## *Comité de la Soirée Canadienne*



*Présidente*

Louise Tremblay-Gratton

*Vice-Président*

Raymond Patry

*Secrétaire*

Monique Amyot

*Collaborateurs*

Carmen Deslongchamps

Albert DiFruscia

## *Comité Religieux*



*Président*  
P. René Hotte, s.m.m.

*Sec. Trésorier*  
M. Yvon Hardy

*Collaborateurs*  
Frère Roland Alarie, f.é.c.  
M. Réal Bertrand  
Mme Monique Dionne  
Mlle Cécile Millette  
Frère Gilbert Morel, f.é.c.

## *Comité des Activités Sociales*



*Président*  
Jean Rinfret

*Vice-Présidente*  
Marie Vadeboncoeur

*Trésorier*  
Jean-Paul Fontaine

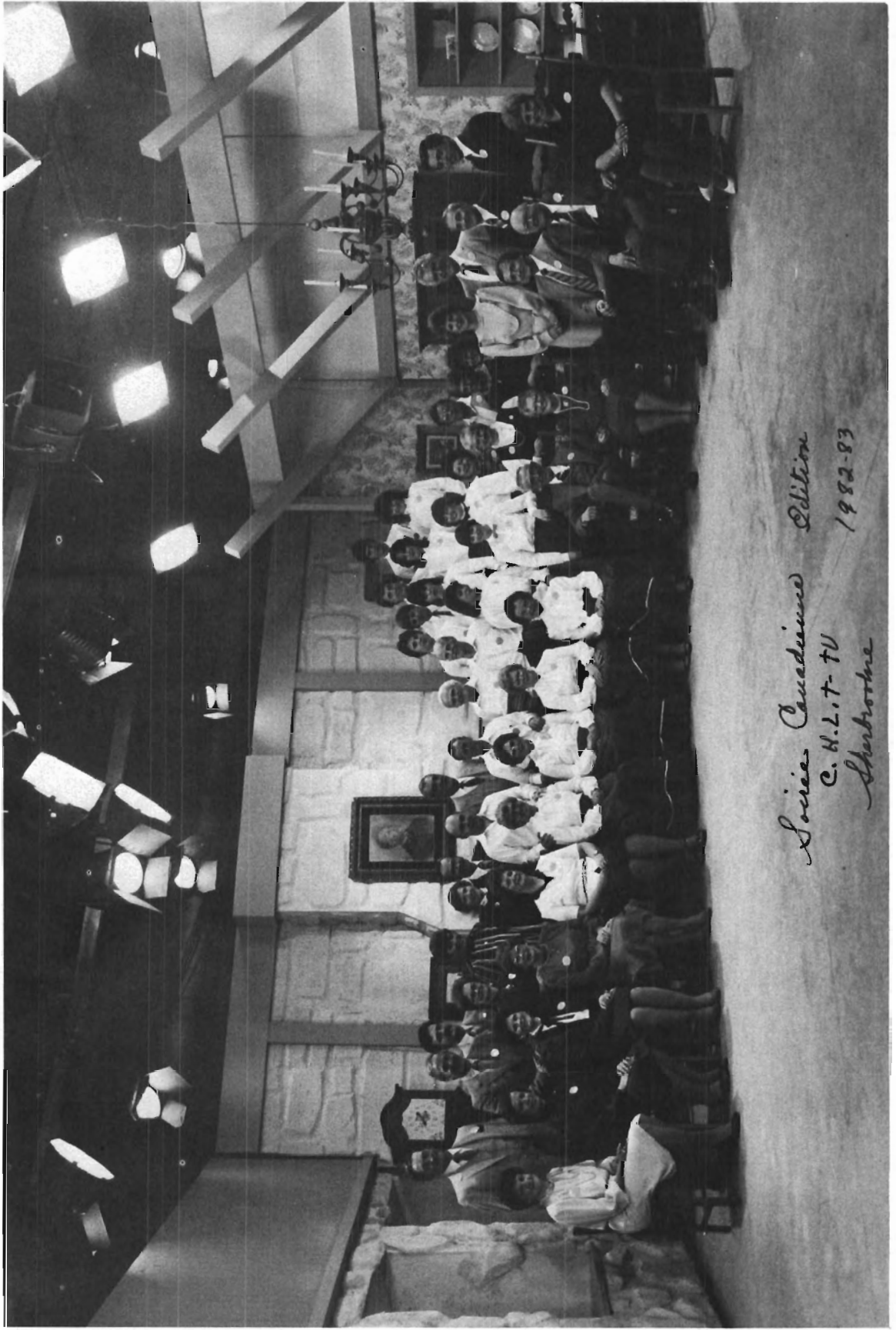
### *Collaborateurs*

Ernest Bertrand  
Catherine Corbeil  
Robert Gauthier  
Marcel Godin

Robert Kavanagh  
Jacqueline Legault  
John McFarlane  
Lucille Sigouin

# ***Programme des Fêtes du Centenaire***





*Société Canadienne Edition  
C. H. L. F. - TV  
Sherbrooke 1982-83*

## Janvier

- Vendredi 31 décembre** Party du Jour de l'An  
OUVERTURE DU CENTENAIRE (Centre récréatif)
- Samedi 22** Souper "Fèves au Lard"
- Dimanche 23** Tournoi Ballon-Balai sur glace

## Février

- Samedi 5** Soirée dansante - Costumes d'époque
- Vendredi 11 au** Carnaval d'Hiver (Club Lions)
- Dimanche 20** Tournoi de Ballon-Balai (Associations locales)

## Mars

- Samedi 5** Compétitions de ski alpin
- Dimanche 6** Acrobatique et Randonnée
- Samedi 19** Couronnement "Miss Moto-Neige"

## Avril

- Dimanche 24** Rencontre de la "Société d'Histoire des Pays d'en Haut"  
de St-Sauveur

## Mai

- Mercredi 4** (Comité culturel)  
Conférence (*Dr. Roland Vadeboncoeur*)
- Dimanche 15** (Comité du patrimoine)  
Ouverture officielle du Musée (Hôtel de Ville) à 11 h 30
- Samedi 21** (Comité culturel)  
Messe instrumentale à 19 h 30  
Quatuor à cordes du Conservatoire de Montréal  
Explication du retable oeuvre de Jean-Paul Mousseau
- Dimanche 22** (Comité culturel et bibliothèque)  
10ème anniversaire de fondation de la Bibliothèque municipale  
De 11 h à 16 h - Exposition de livres anciens et nouveaux  
13 h - L'heure du Conte, théâtre de marionnettes  
21 h - Vernissage et exposition de peintures  
(22 mai au 5 juin inclusivement à l'Hôtel de Ville)
- (Comité sportif)  
Tournoi de pêche au Lac St-Joseph

## Juin

- Samedi 4** (Club Lions)  
Dégustation de vin et fromage  
6ème anniversaire de fondation du club Lions  
(Centre récréatif)
- Samedi 11 et  
Dimanche 12** (Comité culturel)  
Rétrospective: costumes et photos d'antan  
(Centre récréatif à 20 h)
- FIN DE SEMAINE  
DU 24 JUIN** Fête des retrouvailles  
Réunion de familles  
(Halte routière)
- Dimanche 26** (Comité religieux)  
11 h - Messe solennelle célébrée par:  
Mgr. Charles Valois, évêque du diocèse de Saint-Jérôme  
qui prononcera également l'homélie  
Orgue - Chorale direction: Roland Alarie, F.E.C.

## Juillet

- Dimanche 3** (Comité culturel)  
14 h - Départ du Parc municipal  
Défilé de voitures anciennes  
Participation des gens en costumes d'époque  
Ouverture: Symposium de sculpture à la Halte routière
- Samedi 9** (Comité social)  
Dîner gala  
(Station des Forces Armées Canadiennes du Lac St-Denis)
- Dimanche 10** (Comité du Patrimoine)  
11 h 15 - Messe avec animation et chants  
Bénédiction et Hissement du Coq au clocher de l'église  
Oeuvre de "Claude Huot"
- FIN DE SEMAINE  
DU 22** (Comité sportif)  
Festival d'été
- FIN DE SEMAINE  
DU 29** Tournoi de Balle Molle  
Mini-Olympique
- Jeudi 28** (Âge d'Or)  
Pique-nique sur l'herbe  
Costumes d'époque recommandés  
(Halte routière)
- Vendredi 29** (Comité de la bibliothèque)  
Clinique de sang du Centenaire  
Concours de dessins du Centenaire, pour enfants  
du "Terrain de Jeux"

## **Août**

- Vendredi 12** (Club Âge d'Or)  
Soirée à l'ancienne  
Fanfare - Costumes d'époque recommandés  
(Parc municipal)
- FIN DE SEMAINE** (Comité sportif)  
**13 et 14** Festival nautique
- Lundi 15** (Comité religieux)  
Fête de l'Assomption  
20 h 30 - Procession aux flambeaux  
Célébration à la Grotte
- FIN DE SEMAINE** (Comité sportif)  
**20 et 21** Tournoi de tennis
- Samedi 20** (Club Lions)  
Défilé de mode
- FIN DE SEMAINE** (Comité culturel)  
**27 et 28** Exposition Artisans locaux  
Peintres du dimanche  
Remise des prix aux enfants du "Terrain de Jeux"  
(Centre récréatif)

## **Septembre**

- Dimanche 11** (Comité du Patrimoine)  
Bénédictio "Croix de chemin"
- Dimanche 18** (Comité sportif)  
Marathon "Terry Fox"  
(Comité religieux)  
Pièce de théâtre "Le Nazaréen"  
La troupe "Le Théâtre en Mouvement"

## **Octobre**

- Dimanche 2** (Comité sportif)  
Rallye automobile
- Vendredi 7** (Cercle des Fermières)  
Bingo
- Mercredi 26** (Comité culturel)  
20 h - Conférence du Dr Roland Vadeboncoeur

## **Novembre**

- FIN DE SEMAINE** (Centre récréatif)  
**5 et 6** Exposition artisanale, Cercle des Fermières
- Samedi 12** Spectacle de Ballet-Jazz JOCO
- FIN DE SEMAINE** (Comité sportif)  
**19 et 20** Tournoi de jeux intérieurs (Centre récréatif)
- Mercredi 23** (Comité culturel)  
20 h - Conférence du Dr Roland Vadeboncoeur
- Samedi 26** (Club Moto-Neige)  
soirée d'ouverture officielle

## **Décembre**

- Samedi 3** (Comité de publicité)
- Soirée**  
**“Clôture du Centenaire”**

## ***Avant-propos***

*Un Centenaire est l'occasion rêvée pour faire le point. Cela nous permet de regarder en arrière, voir le travail accompli, évaluer ses résultats à la lumière du présent et surtout apprécier ses succès. Ces réflexions étant faites, l'avenir nous semble mieux défini. Les directions à prendre nous sont indiquées tout naturellement par les tendances développées au cours des années et raffinées par le gros bon sens des citoyens qui, dans une démocratie, indiquent à leurs dirigeants les choix préférés ou préférables.*

*À partir de ces critères de jugement, écrire un livre sur Saint-Adolphe en 1983 nous semble une tâche considérable et difficile bien que fort fascinante.*

*Après avoir établi un canevas de base pour le volume, nous avons recherché les éléments qui allaient nous permettre d'étoffer la matière. Nous avons fouillé les documents d'archives, les avons filtrés, puis nous avons retenu ce qui nous a semblé comporter un intérêt soit historique, soit humain. Les choix furent difficiles certaines fois car la matière était fort volumineuse dans plusieurs cas. Nous avons interviewé les "anciens" et les moins âgés. Nous les avons questionnés. Cette partie fut probablement la plus intéressante puisqu'elle nous permettait de revivre certains événements avec leurs témoins. Ceux-ci ont toujours été extrêmement disponibles et nous ont ouvert non seulement leurs portes et leurs souvenirs mais aussi très souvent leur coeur. Enfin plusieurs questionnaires furent distribués aux descendants des familles fondatrices de Saint-Adolphe. Il nous a semblé que tous ceux qui le pouvaient ont répondu à ces points d'interrogation. Couvrir tous les résidants et villégiateurs passés et présents était, bien entendu, impossible. Nous avons fait appel et remercions ceux et celles qui*

ont répondu. En somme, nous avons voulu rédiger des lignes qui sauraient vous plaire sans vous ennuyer, des pages remplies de souvenirs qui vous feront rêver et surtout nous avons voulu établir une balise, un point de repère dans la continuité de Saint-Adolphe.

Nous demandons à nos lecteurs et à nos lectrices une sympathie compréhensive. Il était impossible de tout écrire, de tout décrire. Il y a certainement des corrections à apporter, des éléments nouveaux à ajouter et des points à éclaircir. Peut-être d'autres se chargeront-ils de cette tâche. Nous avons donné le meilleur de nous-mêmes en espérant que le résultat soit tout de même à la hauteur de vos espoirs.

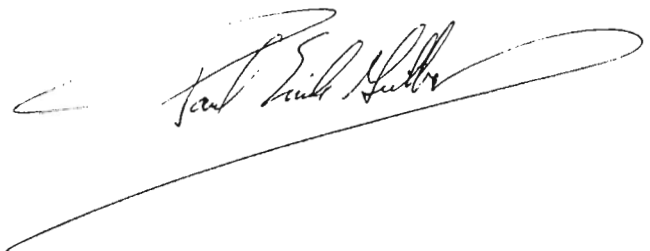
Ce document est une oeuvre de groupe. Le Comité du Patrimoine avait pris sous sa responsabilité la rédaction de ce volume. Monsieur Lucien Corbeil, le président, par son zèle sans borne et son optimisme entraînant, a été le catalyseur de l'équipe. Il a rédigé des questionnaires, rencontré les familles, colligé les réponses, recherché les vieux documents, trouvé des collaborateurs, bref, il a été l'âme dirigeante du groupe. M. Jean-Guy Gratton, bras droit de l'équipe, a aussi été un des piliers de la rédaction de ce document. Les photos de nos anciens et leur identification de même que des recherches sur notre patrimoine furent sa responsabilité. Il s'en est acquitté très bien. Merci à Diane Corbeil et Monica Gratton pour leur compréhension et leur attitude positive.

Un chercheur semi-professionnel a facilité notre tâche par les documents qu'il a su dénicher dans diverses bibliothèques et archives. Il s'agit de monsieur Jean Tardivel. Il a fait un travail remarquable. Il faudrait souligner la collaboration de plusieurs autres tant au niveau paroissial que municipal. Chercher à les nommer tous risque de blesser la modestie de quelques-uns ou de ne pas respecter le désir d'anonymat chez d'autres. En votre nom et au mien, chères lectrices et chers lecteurs, je les remercie et leur rends hommage.

Un dernier merci très spécial à mon épouse Kathleen, sans qui je me demande si j'aurais pu rendre à terme la partie qui m'incombait dans ce projet de volume, à savoir: le rédiger et l'écrire. Sa compréhension devant les nombreuses heures passées à ce travail de même que son support moral à mener à bonne fin ce livre, furent pour moi essentiels et grandement appréciés.

Puisse ce volume vous rappeler des souvenirs plaisants et vous faire passer des heures agréables.

Paul-Emile Guilbert,  
Comité du Patrimoine.

A large, elegant handwritten signature in black ink, which appears to read "Paul-Emile Guilbert". The signature is written in a cursive style with long, sweeping strokes, particularly in the final flourish that extends across the bottom of the page.

## ***A few words...***

*We wish to write a few words for our english-speaking friends.*

*Our first thought was to have this book written in French and in English. However, with the cost and time involved, it was beyond our means. But we would like to give you some information which would make you feel at home, here, in Saint-Adolphe-d'Howard.*

*First of all, it is worthwhile to know that the name Howard, in Saint-Adolphe-d'Howard, was given to this township to honour an English gentleman, Sir Frederic Howard, who came over to Canada in 1778, to convey the idea of permanent peace to local people. As you can see, our name is a happy combination.*

*While carrying out our research into the history of Saint-Adolphe-d'Howard, we found out that many Anglophones were closely associated with the development of our municipality. To name a few: the Armstrongs, the Evans, the Morgans, the Rosses, the Syratts, the Works.*

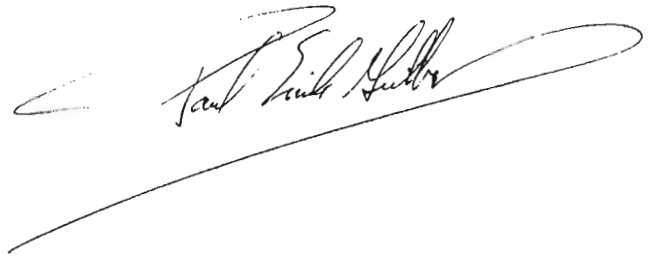
*Also the youth camps were of tremendous importance for the eventual tourist population which is now spending week-ends or summers in Saint-Adolphe-d'Howard. For instance, the Y.M.C.A., with its first ever summer camp in Canada – here in Saint-Adolphe-d'Howard – and the Kinkora Camp were both incentives to a country spot that many of you chose later on. You were welcomed then, you are still welcome.*

*The decision of the Canadian Government, in 1952, to install a radar station in the lake St-Denis area and the logistic group of people that would be involved in the operation of the Base, was taken first of all because the*



*geographic location was ideal but also because the local population could and would accept in their midst such an influx of new people, many of them speaking only english. After thirty years, through high and low operations, the "Radar" is still there. We feel that some sort of agreeable symbiosis has taken place between Saint-Adolphe-d'Howard and Lac Saint-Denis.*

*Being one hundred years old is a happy occasion for all of us to celebrate. Being happy all together about it is the main thing. Happy Anniversary.*

A handwritten signature in cursive script, which appears to read "Jean Paul Gauthier". The signature is written in black ink and is positioned above a long, sweeping horizontal line that extends across the width of the signature.

## ***Le milieu***

### ***Il était une fois...***

Il est fascinant d'imaginer ce que notre patelin pouvait être lorsque Jésus prêchait sur les bords de la mer Galilée. Et pourtant, déjà à ce moment, la morphologie du lieu était ce qu'elle est aujourd'hui. Il est à peu près certain que les lacs Saint-Joseph et Sainte-Marie étaient au même endroit, ayant probablement les mêmes niveaux d'eau. Probablement qu'aussi les mêmes espèces d'animaux et de poissons habitaient cette nature vierge.

Retournons seulement 300 ans en arrière. Le milieu d'alors devait ressembler encore davantage à celui d'aujourd'hui. Peut-être même que le lac Bois-Franc et celui de la Cabane, lacs créés par des barrages de castors et relativement récents, étaient devenus tels que nous les voyons aujourd'hui.

Il y avait aussi probablement des Amérindiens qui venaient chasser et pêcher dans notre coin pour descendre les "peltries" à Ville-Marie en échange de couvertures, de colifichets ou de quelques onces "d'eau de vie". Il s'agissait sans doute d'individus ou de familles de la "Petite Nation" qui parcouraient ces terres. Ils faisaient partie de la grande tribu des Algonquins.

Puis les terres le long du Saint-Laurent étant toutes octroyées, les aspirants-colons commencèrent à remonter les rivières, à utiliser les

portages, les sentiers, et de proche en proche, en arrivèrent sous la direction du Curé Labelle, à développer les pays dits “d’En-Haut”.

Nul n’identifiera jamais quel fut le premier blanc à parcourir nos forêts. Peut-être fut-il un coureur des bois en quête de fourrures? Peut-être un agent du gouvernement qui venait faire quelques relevés topographiques ou autres? Sûrement, ce premier blanc ne pouvait concevoir ce qu’allait devenir ce coin de terre, tout comme nous-mêmes avons de la difficulté à imaginer la vie d’alors et à définir les progrès successifs accomplis jusqu’à nos jours.

Mais ce coin de pays, où se situe-t-il? Comment a-t-il été fait ou, si vous préférez, comment sa physionomie est-elle devenue ce qu’elle est? De quoi ce patelin est-il fait? Enfin, pourquoi est-il devenu ce qu’il est aujourd’hui?

Les pages qui suivent veulent vous apporter une réponse à toutes ces questions.

Saint-Adolphe-d’Howard est situé à 45°58’12” latitude Nord et 74°20’08” longitude Ouest. Ces coordonnées devraient correspondre approximativement à un point situé entre l’église et l’hôtel de ville.

Son altitude (niveau du lac Saint-Joseph) est 1199 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le point le plus élevé est 1966.8 pieds. Voilà pour un point précis à l’échelle mondiale.

La Municipalité est composée de onze rangs qui comprennent un total de 347 lots.

Sur ce, le Gouvernement du Québec détient les titres de 52 lots complets et 7 lots (en parties). Ces terrains sont situés surtout dans la partie Ouest frontalière. Le Gouvernement fédéral, pour sa part, est propriétaire de deux demi lots, site de la base des Forces Armées du Lac Saint-Denis.

Le cadastre du canton a été déposé le 15 mars 1895.

La superficie totale est de 57.0 milles carrés approximativement et inclut 110 lacs entièrement et 7 partiellement pour un total de 117 plans d’eau. À la fin de ce chapitre, vous trouverez la liste des 79 lacs inscrits sur la carte de la municipalité.

Si l’on serre les coordonnées, on peut ajouter que la municipalité est située au Canada, au Québec, dans le comté provincial d’Argenteuil et la circonscription fédérale Argenteuil-Papineau. Elle est bornée par Morin-Heights, Val-Morin, Sainte-Agathe-des-Monts, le Lac des Seize-Îles, Mont-

fort. Géologiquement, Saint-Adolphe est localisé dans ce que l'on appelle le "bouclier" canadien, qui couvre le Manitoba, l'Ontario et le Québec. Ce bassin est une terre parmi les plus vieilles du monde, datant de l'époque précambrienne, soit d'environ 4 milliards d'années.

Pour simplifier, on peut dire que tout repose sur le roc. La fondation rocheuse sous-jacente, dans notre région, est de l'anorthosite. Il s'agit d'une roche basique à gros grains de couleur allant du violet au vert pâle ou blanc.

Par dessus le roc, les glaciations, dans leur marche, ont arraché des matériaux qu'elles ont broyés, triturés et déposés.

C'est pour cela que l'on trouve aussi bien de grosses roches que du sable fin. De plus, la fonte de ces glaciers a engendré des cours d'eau qui eux aussi ont laissé des dépôts. Ceux-ci sont habituellement de texture plus fine. Disons en passant, sans explication scientifique, qu'un phénomène parallèle à ces dépôts fluvio-glaciaires nous a donné des kames, souvent à l'origine des îles dans nos lacs.

Ajoutons que dans la classification des sols, environ 80% du territoire est dans le groupe podzol Sainte-Agathe. Ce sol a la propriété de drainer assez rapidement; il est acide et impropre à l'agriculture.

Parlant de drainage, Saint-Adolphe est situé à la tête des eaux de la rivière du Nord et la presque totalité de son territoire draine dans cette rivière; l'exception étant une partie du domaine Pierre-Aubin dont les eaux s'écoulent vers la rivière Rouge.

Il est intéressant de noter que la direction des vents dominants est d'Ouest en Est pendant environ 43% du temps de l'année.

La précipitation de neige annuelle – moyenne de 30 ans (1931-1960) – est de 134.8 pouces et le mois où il en tombe le plus est celui de décembre: la précipitation est de 41.7 pouces. Le mois le plus "humide" est novembre.

La température moyenne annuelle est de 38.3°F et nous jouissons en moyenne d'une période sans gel de 120 jours. Le mois le plus froid étant janvier et le plus chaud, bien entendu, juillet.

La profondeur maximale du lac Saint-Joseph est de 100 pieds alors que celle du lac Sainte-Marie est de 50 pieds. La superficie du lac Saint-Joseph est de 0.56 milles carrés et le périmètre du lac est de 5.98 milles. Sa capacité maximale est de 460 millions de pieds cubes d'eau. On dit

qu'une goutte d'eau qui entre à la charge du lac y séjourne 3 ans... avant d'atteindre le lac Sainte-Marie.

Parlons du milieu.

Le sol, tel que décrit plus tôt, favorise la croissance d'érables à sucre, de bouleaux jaunes et de sapins. Mais nous retrouvons facilement du cèdre, du bouleau blanc, du hêtre et aussi du mélèze, du cormier, du cerisier, du merisier, du pin, du tremble, de l'orme, de la plaine, du chêne, etc...

Des bois francs, entourés de marais où le cèdre, l'épinette noire et le sapin se retrouvent, nous en avons beaucoup et c'est un terrain idéal pour la faune.

Comme gibier, il y a outre le chevreuil, l'orignal et le renard, l'ours, le raton-laveur, le lynx, le suisse, la perdrix, le lièvre, le castor et l'écureuil.

Nos lacs contiennent encore de nombreuses espèces de poissons qui font la joie des pêcheurs. Notons en plus de la truite rouge, la truite grise, l'achigan, le maskinongé, la carpe, la perchaude, le crapet-soleil et peut-être quelques autres encore...

Et voilà pour les données scientifiques.

Tentons maintenant de définir plus prosaïquement notre patelin. Les Laurentides, subirent les poussées des glaciations; l'usure que ces masses gigantesques apportaient aux surfaces sous-jacentes nous a laissé un profil de montagnes arrondies et de vallées peu profondes, le tout parsemé de nombreux lacs reliés les uns aux autres par de multiples cours d'eau.

En somme, peu d'espace pour les grandes cultures; plutôt de petites "terres" rocailleuses, pauvres et acides telles que décrites antérieurement, qui suffisent à peine à nourrir les premiers habitants. Ce serait un sol propice à la sylviculture sans ses nombreux reliefs abrupts, qui défient une certaine mécanisation.

Toutefois ces quelque cent lacs naturels ou artificiels ont attiré une population de villégiateurs qui allaient trouver à Saint-Adolphe la quiétude et l'air pur de grands espaces verts.

C'est pourquoi, en moins d'un siècle, Saint-Adolphe est passé de terre de colonisation à aire de villégiature. La population agricole est maintenant nulle; les colons, une race disparue. Le nombre d'Adolphins à plein temps, selon les recensements canadiens, a oscillé autour des cinq cents personnes pendant cinquante ans à partir de 1900. Par la suite, ce nom-

bre a brusquement plus que doublé, dû à la présence du personnel de la Station de Radar du lac Saint-Denis. Aujourd'hui, ils sont près de deux mille et on décompte environ douze mille touristes.

Dans Saint-Adolphe-d'Howard, il y a deux grands lacs: Saint-Joseph et Sainte-Marie. Neuf autres sont considérés comme lacs de grandeur moyenne (évidemment tout est relatif), ce sont les lacs Capri, Chevreuil, Cornu, De la Cabane, De la Borne, De la Montagne, Du coeur, Gémont et Saint-Denis.

Enfin, soixante-huit "petits" lacs sont inscrits sur la carte de la municipalité. Par ordre alphabétique, ce sont:

À-la-couleuvre, À-la-truite, Au-saumon, Aubry (1 et 2), Barbotte, Bark, Baudreon, Bayette, Beauchamp, Bois-Franc, Bourque, Bruyère, Burgess, Carré, Castor, Chantal, Cusson, Cuvette, Dépatie, Deslauriers, Des-Trois-Frères, Dubuc, Du-Curé, Dupagne, Dupré, Durocher, Elvire, Flamingo, Fleur-de-Lys, Garry (À-la-Croix), Grand-lac-Long, Huguette, Inconnu, Iroquois, Jaune, La-Grosse, Larose, Legros, Louise, Manon, Massie, Misère, Mohawk, Morgan, Murray, Newman, Noir (rg.3 & 9) (rg.8), Ouellet, Pékan, Pelletier, Petit-lac-Long, Pierre, Pierre-Aubin, Sans-Nom, Schmidt, Sioux, Sainte-Marie (rg.9), Taillefer, Thompson, Travers (Vernais), Valiquette, Vaseux, Vert, Vingt-Sous, Wilson et Wonish.

Il y a, bien entendu, plusieurs autres plans d'eau auxquels nous avons déjà fait allusion. Ils ne sont pas nommés ici soit par suite de leur localisation soit à cause de leur dimension restreinte. Mais connus ou moins connus, ils sont tous appréciés.









## ***Les débuts***

Qui furent les pionniers de Saint-Adolphe-d'Howard, ces premiers défricheurs? Qui furent ceux qu'on ne pourrait appeler autrement qu'audacieux puisqu'ils s'attaquaient à des montagnes difficiles d'accès et à un climat des plus rigoureux?

Dans la "Liste des Terrains concédés par la Couronne dans la Province de Québec de 1763 au 31 décembre 1890", on trouve pour le canton Howard, les concessions suivantes:

Pascal Valiquette – lots 47, 48, 49 du rang 1 (environ 230 acres),  
concession: 26 novembre 1875.

Joseph Brière – lot 1, rang 6 (environ 46 acres) 19 décembre 1882.

Raymond Richard – lot 1, rang 7 (environ 100 acres) 19 juillet 1887.

Révérant Stanislas Moreau – lots 1 et 2 du rang 11 (environ 184 acres)  
concedés le 19 juillet 1887.

Par ailleurs, on retrouve ce qui suit dans "History of Argenteuil" de Cyrus Thomas: *"The first settlers in Howard were Joseph and Pierre Millette, who settled in the south part of the township about 1864. In the north part, where the Municipal business is transacted, the first settlers were Hubert Paquet and a man named Corbeil."*

– Traduction libre: *"Les premiers colons dans Howard furent Joseph et Pierre Millette, qui s'installèrent dans la partie Sud du canton vers 1864. Dans la partie Nord, où se trouve le siège de la municipalité, les premiers colons furent Hubert Paquet et un homme dénommé Corbeil"*.

Est-ce à dire que ces derniers étaient des “squatters”? Sans avoir de réponse précise, disons qu'ils occupaient des terres peut-être sans posséder les permis nécessaires et préalables à la concession desdites terres ou que les informations de Cyrus Thomas n'étaient pas complètes.

Mentionnons ici pour le bénéfice des lecteurs que le terme “lettres-patentes” signifiait la passation totale et entière des terres en question avec le colon alors que le terme “concession” (ou billet de location) voulait dire que les terres, bien que concédées, devaient être exploitées et valorisées et aussi que certains travaux devaient être exécutés sur ces terres avant que les lettres-patentes puissent être octroyées au colon.

Nous avons donc des “habitants” installés et des lots concédés; probablement qu'il y avait des sentiers d'accès, voire même des routes sommaires qui pénétraient dans les terres, reliant différents colons les uns aux autres. Ces gens sentaient le besoin d'organisations civile et religieuse encadrant leur vie et ils ont vu à satisfaire tant leurs besoins temporels que spirituels.

Nous étudierons donc, dans les prochains chapitres, l'organisation et le développement des structures municipales et paroissiales, le tout épicé d'anecdotes qui ont noué la trame de la vie de tous les jours des colons de ce bon vieux temps. Le domaine scolaire sera touché de même que l'industrie et le commerce. Nous jetterons un coup d'oeil sur les sports au sens large et nous verrons les organismes sociaux qui ont aidé ou qui regroupent actuellement les Adolphins. Des faits divers, piquant notre curiosité ou notre intérêt, se retrouveront ici et là au travers de ces pages. Enfin, avant de conclure, nous aurons une section complète du volume traitant des bâtisseurs d'hier et d'aujourd'hui: les vrais Adolphins.

## ***La Municipalité***

Un coin de pays se rattache toujours à une organisation politique quelconque.

Les divers documents d'origine gouvernementale que nous avons pu consulter donnent le 1er janvier 1883 comme étant la date précise du début de la "municipalisation" de notre patelin. Ceci s'est fait en vertu de l'article 35, de l'ancien Code Municipal, de plein droit, c'est-à-dire automatiquement, sans formalité. Le nom officiel alors était celui de "Municipalité du Canton de Howard".

Mais avant le 1er janvier 1883?

Nul doute qu'il s'agissait de terres dites "de la Couronne" et cela depuis la prise de possession par Cartier "au nom du Roy de France". La pénétration progressive des terres intérieures par les colons demanda la division du terrain pour fins de contrôle et l'établissement d'un cadastre. Certains de ces espaces formeront, par la Proclamation du 14 novembre 1873, le Canton de Howard. Voici d'ailleurs le texte de cette proclamation.

### ***Le canton de Howard***

Proclamation du 14 novembre, 1873.

Borné au nord, par le canton de Beresford; au sud, par le canton de Wentworth; à l'est, par le canton de Morin; et à l'ouest, par le canton de

Montcalm. Commençant à un poteau et borne de pierre plantés sur la ligne extérieure nord, du dit canton de Wentworth, et marquant l'angle sud-est du dit canton de Montcalm et l'angle sud-ouest de la dite étendue ou compeau de terre; de là, le long de la ligne extérieure est du dit canton de Montcalm, nord, dix degrés trente minutes est, astronomiquement, six cent quarante-sept chaînes et quarante chaînons, plus ou moins, jusqu'à un poteau et borne de pierre marquant l'angle nord-est du dit canton de Montcalm, et l'angle nord-ouest de la dite étendue ou compeau de terre; de là, le long de la ligne extérieure sud du dit canton de Beresford, sud, soixante et dix-huit degrés et trente minutes est, cinq cent soixante et dix-sept chaînes et quatre-vingt-treize chaînons, plus ou moins, jusqu'au point de rencontre de la ligne extérieure ouest du dit canton de Morin, à un poteau et borne de pierre marquant l'angle nord-est de la dite étendue ou compeau de terre; de là, le long de la ligne extérieure ouest du dit canton de Morin, sud, 11 degrés et quinze minutes ouest, six cent vingt-quatre chaînes, vingt-quatre chaînons, plus ou moins, jusqu'à un poteau et borne de pierre marquant l'angle nord-est du canton de Wentworth susdit, et l'angle sud-est de la dite étendue ou compeau de terre; de là, le long de l'arrière ou ligne extérieure nord du dit canton de Wentworth, nord, soixante et dix-huit degrés et quarante-cinq minutes ouest, cinq cent soixante et dix chaînes et quarante-quatre chaînons, plus ou moins, jusqu'au point de départ.

(Organisé en 1883, en vertu de l'article 35 du Code Municipal.)

À partir de cette date du 14 novembre 1873 jusqu'au 1er janvier 1883, le Canton de Howard sera subordonné au Canton Morin pour fins municipales.

Donc, le 1er janvier 1883, Saint-Adolphe-d'Howard devient autonome. Malheureusement, nous n'avons pas trouvé la composition complète du premier conseil municipal et les minutes des assemblées.

L'explication de cette lacune est la suivante. Un secrétaire-trésorier de la municipalité, monsieur Georges Liboiron, qui demeurait à Sainte-Agathe-des-Monts et qui par sa fonction, avait la garde des livres de la corporation à sa résidence, aurait subi la perte de sa demeure et de tout ce qui s'y trouvait, suite à un violent incendie.

Les registres épargnés furent ceux qu'il avait avec lui à la séance du conseil à laquelle il assistait.

Parmi les livres épargnés, on retrouve deux choses: d'abord le registre des procès-verbaux verbalisant les chemins et montées du canton de



MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

DEPARTMENT OF MUNICIPAL AFFAIRS

PROVINCE DE QUÉBEC

27678

Québec, le 7 avril 1954.-

Monsieur Marcel Godin,  
Secrétaire-trésorier,  
SAINT-ADOLPHE D'HOWARD,  
(Argenteuil), P.Q.

Cher monsieur,

Répondant à votre lettre du 2 courant,  
il me fait plaisir de vous fournir les renseignements  
qui suivent.

Votre municipalité a été érigée de plein  
droit, c'est-à-dire automatiquement, sans formalité, en  
vertu des dispositions de l'ancien code municipal, le  
1er janvier 1883, sous le nom de "municipalité du canton  
de Howard".

Le 23 juin 1939, le nom de "municipalité  
du canton de Howard" fut changé en celui de "municipalité  
de Saint-Adolphe d'Howard".

La désignation officielle actuelle est  
donc "municipalité de Saint-Adolphe d'Howard" ou "corpora-  
tion de Saint-Adolphe d'Howard", selon le cas.

Votre bien dévoué,  
Le sous-ministre,

(Jean-Louis Doucet, C.R.)

CAC/uf

Howard depuis le début, soit le 1er octobre 1883, ensuite les minutes des assemblées du conseil mais seulement à partir de l'automne 1905.

Toutefois, pour suivre l'évolution physique et la progression de notre village, regardons ensemble certains faits, gestes, règlements, façons d'agir que l'on retrouve dans les archives disponibles. À l'occasion, tirons quelques conclusions.

Avant d'aller plus loin, il serait bon de trouver l'origine de l'appellation de notre municipalité. Tout d'abord, qu'est-ce qu'un canton? Selon le linguiste Louis-Alexandre Bélisle, un canton, au Canada, c'est une division territoriale établie dans les domaines de la Couronne. Et Howard? Le canton fut ainsi nommé en mémoire de Sir Frederic Howard, Commissaire nommé par le Parlement britannique en 1778 pour visiter les Colonies et gagner leur confiance en une paix durable. Il était probablement un descendant de la famille illustre britannique qui avait fourni en plus de généraux et d'amiraux, ... la cinquième femme d'Henri VIII.

La transition du nom de Municipalité du Canton de Howard en celui de Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard ne se fera que le 23 juin 1939.

Quant au nom "Saint-Adolphe", il fut choisi en l'honneur de l'abbé Adolphe Jodoin, ancien curé de Saint-Sauveur-des-Monts, qui donna le coup d'envol de l'établissement de notre communauté. Et c'est un honneur qu'il a bien mérité.

Pour les générations futures, de même que pour raviver la mémoire des Adolphins bien vivants, il nous fait plaisir de vous donner la liste des maires et des secrétaires de notre municipalité.

Selon Cyrus Thomas, dans son "History of Argenteuil", les citoyens suivants occupèrent le fauteuil de maire: MM. Hubert Paquet, Charles Brunet, Alexis Chicoine et Oliver Wood. Nos recherches nous donnent la liste suivante.



Charles CHAMET



Charles BOUTET



Albert GRATON



Oliver WOOD



Wilfred DEBROUK



Louis-François FORTET



Ferdinand DEPATIE



Alexis GOMER



Cyrille GENDRON



Henri LAJEUNESSE



Albert BERTRAND



Wilfrid GRATON



Edward BELLEFLEUR



Emile GRATON



Dudley E. ROSS



J. A. PREFONTAINE



Charles BROUSSEAU



Henri Paul ROY



Gordon R. BOURGEOIS



Albert D'FRUACIA



Marcel GOSIN

# Nos Maires

1883 St-Adolphe d'Howard 1983



## ***Liste des Maires***

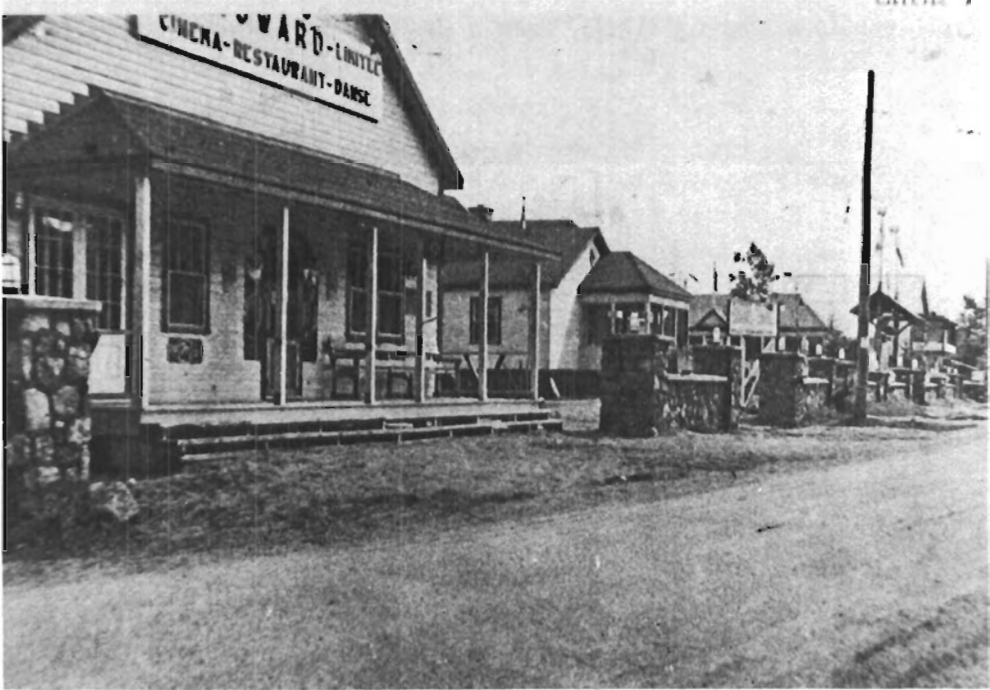
5 juin 1883	<i>Gédéon Ouimet</i>
5 juin 1890	<i>Charles Brunet</i>
5 juin 1905	<i>Adélard Gratton</i>
7 mars 1910	<i>Oliver Wood</i>
6 septembre 1910	<i>Victor Bergeron</i>
7 avril 1913	<i>Dosithée Forget</i>
9 août 1919	<i>Ferdinand Dépatie</i>
12 août 1922	<i>Alexis Gohier</i>
12 juin 1925	<i>Cyrille Guindon</i>
30 avril 1932	<i>Henri Lajeunesse</i>
29 mai 1937	<i>Albert Bertrand</i>
30 juillet 1945	<i>Wilfrid Gratton</i>
17 juillet 1951	<i>Édouard Bellefleur</i>
18 juillet 1955	<i>Wilfrid Gratton</i>
8 juillet 1959	<i>Émile Gratton</i>
11 septembre 1962	<i>D.-E. Ross</i>
15 janvier 1963	<i>J.-A. Préfontaine</i>
23 juillet 1965	<i>Charles Brosseau</i>
14 juillet 1967	<i>Henri-Paul Potvin</i>
24 mai 1968	<i>J.-A. Préfontaine</i>
31 juillet 1969	<i>Gaston-R. Bourgeault</i>
28 octobre 1973	<i>Marcel Godin</i>
2 novembre 1981	<i>Albert DiFruscia</i>
29 octobre 1982	<i>Marcel Godin</i>

Cette liste ne comprend ni monsieur Hubert Paquet, ni monsieur Alexis Chicoine. L'omission de ces noms ne reflète pas de ségrégation. Elle est due au fait que nous n'avons retracé aucun document où il aurait été question de ces citoyens agissant comme maire.

## ***Liste des Secrétaires-Trésoriers***

La liste des Secrétaires-Trésoriers fut facile à dresser. En effet, ceux-ci, par leurs fonctions, reçoivent à leurs soins la correspondance adressée à la Municipalité. Une recherche brève aux archives nous révèle rapidement les noms de ces serviteurs publics.

1883	<i>Joseph Gohier</i>
1885	<i>J. Alphonse Malo</i>
1885	<i>M. Garneau</i>
1891	<i>Hubert Paquette</i>
1894	<i>Frédéric Sénécal</i>
1897	<i>Pierre C. Bohémier</i>
2 novembre 1908	<i>Gédéon Ouimet</i>
14 avril 1913	<i>Victor Bergeron</i>
5 mai 1917	<i>Émile Cyr</i>
6 juillet 1918	<i>Willie Brière</i>
5 juillet 1919	<i>Adélard Gratton</i>
3 décembre 1921	<i>Georges Liboiron</i>
1 février 1954	<i>Marcel Godin</i>
1 janvier 1965	<i>René Tremblay</i>
1 janvier 1966	<i>Gaudias Gagné</i>
4 novembre 1968	<i>Armand Brisebois</i>
10 janvier 1972	<i>Roger Dubord</i>
1 mai 1973	<i>Michel Gratton</i>
1 juillet 1975	<i>Lise-B. Villeneuve</i>



**Chemin du Village - Circa 1950**



**Inondation au Village.**

## ***Sur la route ...***

Il serait intéressant de vivre quelques instants de la vie des Anciens et de pouvoir constater, dans leurs écrits, la pensée qui les guidait. On pourrait discerner peut-être l'intérêt et les intérêts de chacun.

Un peu dans cet esprit, voici des extraits d'un procès-verbal de vingt-deux pages. Nous l'avons puisé dans les archives de la Municipalité et nous vous le soumettons tel quel, avec ses fautes et ses qualités.

*“Le 2 janvier 1885*

*Procès Verbal rendu par Venant Charbonneau, réglant et légalisant les Chemins de Montée et de Bâse dans le Township Howard et Homologué avec amendement le 19 janvier 1885.*

*L’an Mil huit cent quatre vingt cinq le deux Janvier:*

*Je Venant Charbonneau Cultivateur et Marchant de Ste Agathe des Monts, Surintendant Spécial nommé par le Conseil Municipal du Township Howard Comté d’Argenteuil à sa session du quatorzième jour du mois de Novembre dernier m’ordonnant de verbaliser tous les Chemins nécessaires dans le dit Township Howard, tel que spécifié par résolution du dit Conseil à sa session en date du premier jour du mois de Septembre dernier; C’est-à-dire le grand Chemin de Communication pour aller à Ste Agathe, depuis le numéro quarante neuf (49) du deuxième rang jusqu’au numéro quinze (15) du cinquième rang;*

.....

*Le grand Chemin de la Malle depuis le lot numéro un (1) du sixième rang jusqu'à la grande ligne du Township Morin.*

.....

### **Premièrement**

*Que le troisième jour du mois de Décembre dernier j'ai prêter serment devant un Juge de Paix ainsi qu'il appert au Certificat ci-annexé*

### **Secondement**

*Que j'ai donné Avis Public par écrit affiché et lu et publié tel que voulu par la Loi que je me transporterai à dix heures de l'avant midi Lundi le quinzième jour du mois de Décembre dernier en la demeure de Félix Lajeunesse Hotellier et Marchant du Township Howard lieu où je rencontrerai tous les intéressés en faveur ou contre la dite résolution et après les avoir entendus, faire la visite des lieux-*

### **Troisièmement**

*Que Conformément à mais dits, je me suis transporté sur les dix heures de l'avant midi lundi le quinzième jour du mois de Décembre dernier en la demeure de Felix Lajeunesse Hotellier et Marchant du dit Township Howard, lieu indiqué dans mes dits Avis où j'ai rencontré Alphonse Beauchamp, Joseph Bourque, Louis Bourque, Jean-Baptiste Miron, Godfroy Valiquette, Louis Trudeau, Ferdinand Foy, Felix Miron, André Vaillancourt et autres intéressés des chemins à verbaliser et après leur avoir donné Communication de la résolution du dit Conseil et les avoir entendus, et étant tous en faveur du Procès Verbal Je leur ai déclaré que j'allais faire la visite des lieux en visitant tous les rangs qui sont habités du Township Howard. Je suis parti immédiatement pour faire la visite du septième rang accompagné des intéressés, Louis Bourque, Joseph Bourque, Ferdinand Roy, sur notre route nous avons rencontrés Wilfrid Trudeau et autres intéressés et étant tous d'accord du trassé du chemin de Bâse et de la montée qu'ils m'ont indiqués, et après avoir vu et visité les lieux:*

### **Quatrièmement**

*Je règle et ordonne que dans le septième rang du Township Howard qu'il soit fait et ouvert un chemin de Bâse de trente pieds (30) de largeur à la*

*mesure française avec un fossé chaque coté du dit chemin de trois pieds de largeur depuis et à partir du lot numéro quinze (15) à environ un arpent et demi du Cordon du septième rang et sixième rang en suivant la vieille route actuellement pratiquée, en traversant les lots jusqu'au numéro trois (3) tous deux inclusivement, et de là le chemin laissant la vieille route pratiquée sur le lot numéro deux(2) en suivant les plaques faites par Ferdinand Roy joignant le cordon du sixième et septième rang, à environ sept perches du lot numéro un (1) Le quel chemin de bâse sera à la charge de tous les propriétaires par où le chemin passe.*

.....

### **(Vingt deuxièmement)**

*Que les Chemins de Bâse et Montées ci-dessus ordonnés seront cloturés par les propriétaires où occupants assujettis aux chemins:*

*Remarque: L'orsque les chemins de Montées passeront hors des lignes des lots de terres - Les deux Clotures des dits chemins de Montée seront à la charge seul des intéressés des dites montées;*

*Que les travaux des chemins de Bâse & de Monté ci-dessus ordonnés seront faits dans l'espace de quatre années comme suit. Savoir: La première année une bonne route de douze pieds applanie; la deuxième année, une bonne embâsse & un défrichage de trente six pieds de largeur; La troisième année aplani de dix-huit pieds de largeur; La quatrième année un beau défrichage de vingt pieds chaque cotés du dit chemin avec deux embasses de trois pieds & mis rond en tout suivant la Loi.*

*Que les travaux cidessus ordonnés seront fait sur la surveillance des Officiers de Voiries dans les limites desquels les travaux seront situés.*

*Dont acte fait & dressé les jours mois & ans ci-dessus pour servir et valoir ce que de droit.*

*Ste Agathe des Monts*

*(signé) V. charbonneau*

*(Vraie copie) Me Gareau, Sec. Trésorier"*



**Village - 1942.**

## *Le développement*

Il y a lieu de donner ici quelques explications concernant l'appellation des chemins. Un chemin de base est celui qui traverse les lots (de colonisation) alors qu'une montée est la route qui longe ces lots. C'est ainsi qu'une montée peut être plane et de niveau alors qu'un chemin de base peut monter. Exemple: la route qui part du Chemin du Village, à côté du garage Pagé, pour aller joindre la route 364 (Lac-des-Seize-Îles) est une montée jusqu'au lac Vingt-Sous environ. En souvenir du temps passé et en accord avec les faits, on lui a donné le nom de Montée d'Argenteuil.

Chaque riverain, c'est-à-dire chaque propriétaire, était obligé d'entretenir le chemin (de base) qui traversait ses terres. Par ailleurs, l'entretien des montées était conjointement à la charge de tous ceux qui étaient propriétaires au-delà de la montée, donc tous les utilisateurs probables de ce chemin.

Ces conventions étaient souvent la cause de chicanes entre voisins et de récriminations à la Municipalité. Celle-ci, pour régler ces problèmes et ces disputes, nommait régulièrement dans chaque rang (et un peu, chacun à son tour) des inspecteurs ou officiers de voirie.

**Le 9 septembre 1885** – Le révérend Père P. Fleurance, directeur de l'Orphelinat Agricole de Montfort demande au Conseil de Comté – instance supérieure aux Conseils Municipaux – de fermer un chemin de



montée existant, en faveur *“d’une autre montée nouvellement construite par les sous du gouvernement”*. *“Le chemin neuf est un peu plus long que le chemin ancien. Mais au point de vue de la qualité des deux chemins, il n’y a pas de comparaison extra à établir. L’ancien chemin est généralement si étroit que les rencontres de voitures y sont souvent impossibles; de plus il est accidenté de côtes considérables et impossibles à éviter. Le chemin neuf au contraire n’a pas de côtes appréciables; il est fini, garni de fossés, large autant qu’il est nécessaire pour que partout les rencontres de voitures s’opèrent sans difficultés.”*

Cette requête sera accordée.

Environ à ce moment, le révérend Père Fleurance vient d’accepter d’être desservant à la mission Saint-Adolphe.

**Le 20 septembre 1885** – La rivière (qui joint le lac des Trois-Frères au lac Saint-Joseph) est déjà connue sous le nom de rivière aux Mulets.

**Le 2 octobre 1905** – La compagnie du Téléphone menace d’enlever ses poteaux et ses fils de Francisville à Sainte-Agathe si le montant de \$105.00 qui lui est dû, ne lui est pas versé.

Vu que l’on considère l’enlèvement de ce service comme préjudiciable à Saint-Adolphe en général et à sa population touristique en particulier, le Conseil municipal vote l’octroi de \$50.00 à monsieur Jos Doré, hôtelier, pour lui aider à compléter la somme requise, moyennant qu’il prenne les arrangements avec la compagnie de Téléphone pour qu’elle prolonge sa ligne jusqu’au village.

Ces arrangements furent complétés puisqu’en 1906, on peut lire dans les livres que la ligne téléphonique existe entre Francistown et le village en passant par l’auberge de Jos Doré. Toutefois, ce service sera aboli en 1911. (Cause: Fermeture de Francistown?..)

**Le 3 septembre 1906** – Le Conseil accorde à monsieur Victor Bergeron, après plusieurs échanges de vues, le droit d’opérer un aqueduc et cela, pour une période de 25 ans. Mais le Conseil stipule bien: *“que le prix pour une champlure pour le besoin d’une maison privée ne soit pas plus élevé que sept piastres et qu’il ne soit pas compris dans le prix, les closets, chambres à bains et autres choses en dehors du besoin d’une maison privée ordinaire”*.



**Aqueduc du village 1906**  
**Victor Bergeron surveillant les travaux.**

**Le 2 novembre 1908** – Henri Lajeunesse est engagé comme secrétaire-trésorier de la Municipalité *“pour faire tout l'ouvrage prévu du Conseil”*. Pour ce travail, son salaire sera de soixante piastres par année. (Daniel Aubry est nommé inspecteur des champs pour la partie Sud de Howard. Nous ignorons quel était son rôle exactement: déboisement, essouchage, clôtures...?)

## Chambre du Conseil Exécutif

Règlement N° 18

Quebec 17 Avril 1920

Présent

Le Lieutenant Gouverneur en  
Conseil

Attendu qu'une résolution  
passée par le conseil municipal du  
Canton de Howard dans le Comté de  
Argenteuil le cinquième jour de  
Mars 1920 a fait voir à son  
honneur le lieutenant Gouverneur  
que la publication de tout avis  
réglement ou résolution du dit conseil  
municipal a été faite en vertu  
du code municipal de la Province  
de Québec pourra se faire dans  
la langue française seulement  
sans préjudice pour aucun des  
habitants de la dite municipalité  
et attendu que toutes les formalités  
de la loi ont été remplies

Il est ordonné que les avis  
réglementés et résolutions du dit Conseil  
municipal du Canton Howard  
dans le Comté d'Argenteuil dont la  
publication est prescrite par les  
dispositions du code municipal  
de la Province de Québec se  
publient à l'avenir dans la langue  
française seulement

A. L. Morissette

Greffier du Conseil Exécutif

Publié en conformité de l'article 131  
du code municipal de la Province  
de Québec

Oscar Morin

Ancien Ministre du Bien Municipal

Le 17 avril  
1920

**Le 2 novembre 1909** – Le Conseil demande au Lieutenant Gouverneur de la Province la permission d'utiliser le français seulement pour la rédaction des résolutions et des règlements municipaux... Cette permission ne sera accordée qu'en 1920, suite à certaines promulgations existant dans le Code Municipal que la Législature devra modifier auparavant.

La Municipalité débourse \$20.00 par arpent de superficie pour du terrain exproprié, le 7 septembre 1909, au sujet d'une dérivation dans la route du VII rang sur les lots 3 et 4 appartenant respectivement à messieurs Calixte Trudeau et Zénon Pigeon. Cette expropriation fera couler beaucoup d'encre dans les registres de la Municipalité. En effet, on demandera des experts pour évaluer, on prendra des procédures légales mais, après plusieurs mois de délibérations sporadiques, les parties s'entendront finalement sur les montants discutés.

En mai 1910, M. Edmond Nadon demande un permis pour opérer un hôtel, sur le lot 1A du rang 6, soit à peu près au centre du village actuel.

**Le 5 décembre 1910** – Promulgation d'un règlement municipal devant prendre effet le 1 mai 1911: les licences seront obligatoires pour les commercants. Le tarif annuel est fixé à \$1.00 pour les commercants résidents, \$5.00 pour les non-résidents et \$25.00 pour les bouchers non-résidents. (On semble discerner ici un certain favoritisme!...)

**Le 6 février 1911** – M. Harry Nunn, propriétaire du lot 10 dans le rang V (environ au milieu du lac des Trois-Frères et de chaque côté de celui-ci) s'engage à donner le droit de passage pour un chemin de fer advenant que celui-ci se continuerait à partir de Francistown vers Sainte-Agathe.

À la même date, la Corporation est prête à s'engager à payer à la Compagnie Bell Téléphone la somme de vingt-cinq "*piastres*" (\$25.00) pendant trois ans, pour garder une boîte de téléphone au village. Nonobstant cette offre, la boîte sera retirée.

Comme on n'a pas d'Hôtel de Ville (et pour cause), à partir du 1er janvier 1912, les assemblées du Conseil se tiennent chez monsieur Antoine Charron. On lui verse la somme de \$1.00 la séance en dédommagement.

En mars 1912, le moulin (à scie, probablement) Gendron est installé à la décharge du lac Chevreuil. (L'industrie du bois à Saint-Adolphe!...)



**Drainage de la petite rivière (Mulets)  
Godfroy Massie, Adolphe Massie, Stanislas Léger et autres.**

**Le 14 avril 1912** – La vieille maison d'école est vendue à l'enchère. Probablement était-elle devenue trop petite ou trop rudimentaire ou peut-être encore pour faire place à l'érection de la nouvelle église qui allait être construite. Nous n'avons aucun éclaircissement à ce sujet.

Au printemps de 1912, le Conseil demande au Ministère des Travaux Publics un octroi de \$150.00 pour faire le creusage de la rivière aux Mulets entre les lacs Saint-Joseph et Sainte-Marie. (Un octroi fut accordé!...)

**Le 14 avril 1913**, monsieur Victor Bergeron est engagé comme Secrétaire en remplacement de monsieur Henri Lajeunesse, au salaire annuel de \$125.00. Monsieur Bergeron avait démissionné comme Maire le 11 mars précédent. (Une coïncidence sans doute!...)

**Le 6 octobre 1913** – Cri désespéré: *"Il est proposé par Adrien Corbeil, adopté unanimement que l'Honorable Ministre des pêcheries soit prié d'accorder à la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard, premièrement, considérant la grande renommée que Saint-Adolphe a acquise depuis quelques*

*années comme place de touristes grâce à tous ces beaux lacs et étant près de Sainte-Agathe-des-Monts, voyant et constatant avec grande peine la diminution de la truite dans ces lacs, il est humblement demandé à l'Honorable Ministre de leur donner cent mille truites pour le lac St-Joseph; deuxièmement, qu'il lui soit demandé que la pêche à la truite soit défendue en tous temps pour le commerce dans le Canton Howard. Le Conseil municipal en est venu à cette décision à la demande de presque tous les intéressés de cette municipalité".*

À partir du 1er janvier 1914, les assemblées du Conseil se tiendront au 2e étage de l'école N° 1, celle du village; on versera à la Commission Scolaire \$15.00 par an à titre de loyer. Comme les hivers sont "durs", le Maire est autorisé à acheter d'Adélard Sigouin un poêle pour la salle du Conseil au prix de \$12.20. Monsieur Joseph Desjardins fournira le bois de chauffage nécessaire pour \$2.25 la corde (de 24 pouces?)

À ce moment, le chemin Tour-du-Lac s'appelle Montée-du-Conseil et la route 329 actuelle se nomme la Grande-Montée.

À l'automne de 1914, H. Morgan achète les lots 34 et 35 du rang I. Il y bâtit son "château".

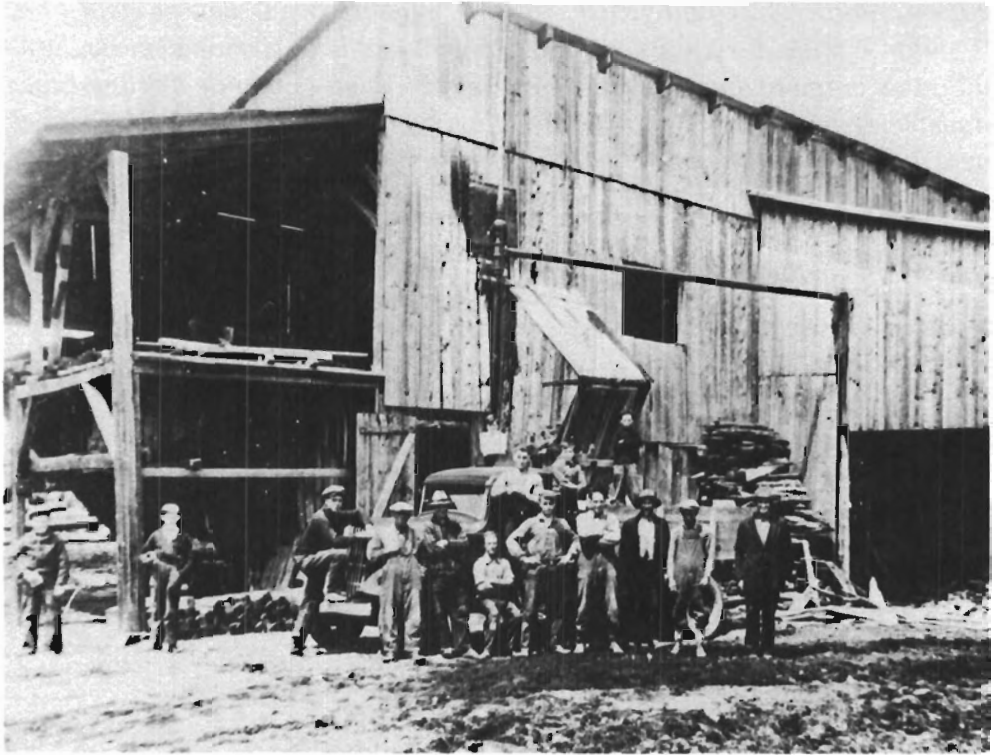
En 1915, le salaire pour dix heures de travail d'un journalier est \$1.50 soit \$0.15 l'heure; celui de l'inspecteur ou contremaître est de \$1.75, toujours pour dix heures de travail (le tout sans pause-café!...)

À l'assemblée du 5 septembre 1915, on porte de \$600.00 à \$1,000.00 l'évaluation municipale du moulin à scie d'Aldéric Bellefleur. Ce moulin, on le sait, était situé approximativement à l'arrière de l'actuel bureau de poste.

En 1915, la Municipalité a des problèmes avec la compagnie Argenteuil Lumber Inc. En effet, on l'avise "des dommages causés par l'eau qu'une "dam écluse" fait monter sur le chemin du N° 7, rang IIIe, Howard, et d'avoir à enlever leur "dam" ou à élever le chemin pour éviter ces dommages".

Un peu plus tard, on revient à la charge en demandant: "...sur une longueur à peu près 300 pieds de rehausser le chemin 1-1/2 pied et le pont 1 pied et que le chemin devra avoir au moins 16 pieds de large pour les voitures..."

Enfin, agacé de ne pas avoir plus de résultats, le 2 février 1918, le Conseil décide: "que le secrétaire-trésorier soit autorisé de donner avis à la Argenteuil Lumber co. par l'entremise de l'avocat Legault que la dite Com-



#### MOULIN À SCIE D'ALDÉRIC BELLEFLEUR

**Maurice et Germain Brière, Rosario Pigeon, Joseph Roy, Patrick Bertrand, Edmond Aubry, Charles Laverdure, Edouard Bellefleur, Honoré Corbeil et autres.**

*pagnie ait à prendre des moyens sûrs pour prévenir l'inondation du chemin et du pont du III Rang, soit en élevant le chemin et le pont ou en démolissant la digue qui est cause de l'inondation".*

En 1915, la Municipalité demande un octroi au Gouvernement Provincial pour améliorer le chemin de Sainte-Agathe à Saint-Adolphe parce que beaucoup de touristes l'utilisent...

Un montant de \$9.65 est payé par la Municipalité à Clodomir Corbeil en compensation pour des avaries à son automobile suite au mauvais état du rang III; cette somme sera chargée aux responsables de l'entretien de ce chemin, c'est-à-dire les riverains.

---

Le Conseil envoie en délégation à Montréal messieurs le Curé Dusserre, le Maire Forget et un Conseiller afin de rencontrer le Ministre de la Voirie pour renouveler la demande du Conseil Municipal pour des octrois



**ADMIRATION DEVANT UNE "FORD"**

**Magnus Corbeil, Patrick Bertrand, Clodomir Corbeil, Léo Corbeil, Aldéric Bellefleur et autres.**

en vertu de la Loi des Bons Chemins, passée en 1912. Un montant de \$5.00 est alloué à chacun pour couvrir leurs dépenses.

---

Le 1 avril 1916, monsieur le Curé Dusserre demande à la Municipalité de passer un règlement prohibant l'ouverture des magasins le dimanche. Le Conseil passe un règlement (le règlement N° 17) obligeant les magasins à fermer le dimanche sous peine d'amende. Toutefois, étant donné que ce que le Curé désire, c'est que les magasins soient fermés durant les messes et que par ailleurs les "*habitants*" ne viennent au village que le dimanche et qu'ils n'ont que cette période pour effectuer leurs emplettes, le Conseil ajoute, dans le même règlement, que toutefois les magasins pourront ouvrir "*seulement après la grand'messe jusqu'à sept heures du soir*".

Voilà offert par nos Anciens une leçon de diplomatie: le Curé a son règlement, les marchands ont des heures d'ouverture satisfaisantes et les "*habitants*" ne sont pas obligés de revenir sur semaine.



**1917** – James Hector de Ligny Armstrong, gérant-propriétaire de Francistown vend à The Royal Agricultural School les 624 acres du Domaine. Le Royal Agricultural School s'installera sur les lots 7 et 15 du rang V. M. Charles W. Armstrong est président de cette école.

Fait intéressant à noter: des terrains achetés, déduction sera faite pour le droit de passage accordé à The Central Railway of Canada qui origine au moulin à scie de Francistown. (Donc, il y a bien eu projet de voie ferrée à Saint-Adolphe au début du siècle!...)

Voici une autre preuve de ce projet de chemin de fer.

Le 22 juin 1918, monsieur Henri Lajeunesse est nommé Surintendant spécial pour verbaliser une route entre le quatrième rang et le village, suite à une requête signée par les habitants de ce coin. Dans son procès-verbal, il écrit: ...*“que j'en suis venu à la décision d'établir la dite route... en partant de la ligne de division entre le quatrième et le troisième rang en descendant dans la direction du lac Castor en suivant un vieux tracé de chemin de fer jusqu'au chemin actuel du troisième rang...”*

---

Selon une décision en date du 29 novembre 1918, l'actuelle rue du Quai fut la première rue à être ouverte officiellement au village; elle traversait le chemin public et avait approximativement la même longueur et largeur qu'aujourd'hui. Elle portait alors le nom de rue Saint-Joseph.

---

Il y avait autrefois un chemin reliant Saint-Adolphe et Montfort qui passait par l'actuelle montée des 4-Lacs, se rendait au bout du lac À-la-Truite et par la suite se dirigeait directement vers le Sud, jusqu'à la montée Gémont (actuellement route des Seize-Îles). Ce chemin avait été verbalisé le 2 janvier 1885. Cette route fut abolie par le règlement N° 13 le 7 octobre 1907 comme n'étant plus utile. Elle fut rétablie le 26 mai 1923 (règlement N° 25) à la demande des propriétaires des lots adjacents. Enfin, elle fut fermée pour l'hiver en vertu du règlement N° 57, à partir du 28 octobre 1939. Ce chemin autrefois s'appelait montée Sainte-Marie.

**Le 3 mai 1919** – Le Conseil décrète *“que l’heure soit changée”*. (Autrefois, pour passer de l’heure solaire à l’heure avancée, il fallait que chaque municipalité le décide et cela, à chaque changement!...)

---

Durant cette période, vivait-on en vase clos? Dans les livres, aucune mention de la guerre... sauf qu’en 1918, on retrouve une mention où est notée la grande quantité d’absents... due à la grippe espagnole.

**Avril 1919.** – Le contrat de la *“malle”* est octroyé à Rodrigue Charbonneau, postillon de Sainte-Agathe. Il y avait sept postulants de Saint-Adolphe qui avaient soumis leur candidature. Le Conseil est saisi de l’affaire... On s’en souviendra probablement aux prochaines élections.

**Juin 1919** – La Municipalité transige ses affaires à la Banque MARCHAND de Ste-Agathe.

**Le 5 juillet 1919.** – Le salaire du secrétaire-trésorier est \$125.00 par an, *“et un pourcentage de 10% – (dix pour cent) – sur de quoi et collectage sur les arrérages”*.

Le 6 décembre 1919, monsieur le curé Lebeau fait savoir à la Municipalité que Ville Saint-Laurent a une pompe à bras (contre les incendies) à vendre au prix de \$75.00. Le Conseil prend l’offre en considération.

**1920** – M. Adrien Desjardins a une boutique de forge, au village.

---

Le Conseil de Comté a cotisé la Municipalité de \$65.09 pour sa quote-part du monument érigé en souvenir des soldats morts durant la guerre.



**Notre premier forgeron: Monsieur Jean-Baptiste Lajeunesse.**

Le 1 octobre 1920, on avait discuté de licence de bière à la bouteille ou au verre. Par la même occasion, on apprend qu'il y a soixante-cinq familles catholiques qui résident à Saint-Adolphe. On convient qu'il y a suffisamment d'une licence de bière à la bouteille et qu'il n'est pas opportun d'accorder d'autres licences. En conséquence, le Secrétaire est autorisé à faire parvenir cette décision au Contrôleur des Licences de débit de boisson.

À la réunion du 4 décembre 1920, Barnabé Leblanc appuie la demande d'Auguste Lavoie... *"à savoir que le Maire soit autorisé à consulter le chef de la police provinciale sur les 'choses' qui se passent dans la municipalité ..."* On parle de prohibition!...

**Janvier 1922** – *"Il est proposé par le conseiller Cyrille Guindon secondé par le conseiller Wellie Brière et résolu que le Secrétaire soit autorisé à acheter six crachoirs pour la Salle du Conseil"*. Le prix est de \$0.90 l'unité, et à ce moment il n'y a pas de taxe.

En 1922, l'évaluation totale des biens imposables dans Saint-Adolphe est \$204,575.00.

---

De même, en tant qu'interprètes de la majorité des paroissiens, le Maire et les Conseillers municipaux font une pressante demande à la Commission des Liqueurs du Québec pour que celle-ci n'accorde aucun permis de liqueurs dans la municipalité après le premier mai 1922.

---

À l'assemblée du 25 octobre 1924, il y a beaucoup de pain sur la planche...

Tout d'abord, il est décrété qu'il y a maintenant obligation légale pour tous les citoyens de se faire vacciner (ou re-vacciner, si le premier vaccin date de plus de sept ans) sous peine d'amende de \$5.00 et plus. (Il a dû y avoir une épidémie de variole dans la municipalité et le règlement (N<sup>o</sup> 28) était la contre-mesure suggérée par les Autorités Sanitaires provinciales!...)

Ensuite, la construction d'une salle municipale est décidée. Eadie Mc Neilly a la soumission la plus basse à \$1683.00. La construction aura 25 pieds par 45 pieds. Un montant additionnel de \$150.00 est alloué pour une couverture en tôle galvanisée à la place du papier à couverture.

---

Une salle municipale pas équipée, ce n'est pas un vraie salle. En janvier 1925, on achète donc d'Oscar Paquette un poêle (\$15.00), d'Henri Lajeunesse, huit fauteuils à \$4.10 chacun, et douze chaises communes, d'Adrien Corbeil, dix bancs pour \$25.00 et enfin de Barnabé Leblanc, pour \$4.00, une corde de bois sec de deux pieds, livrée. (Maintenant, on est équipé!...)

**1926** – Pour les travaux d'entretien des chemins, la Municipalité paiera pour un homme: \$0.25 l'heure; pour un homme et un cheval: \$0.40 l'heure et pour un homme et deux chevaux: \$0.50 l'heure.

**1928** – On autorise la Bell Telephone à ériger sa ligne dans Saint-Adolphe. En 1931, lorsque les travaux seront terminés, la Compagnie aura installé 471 poteaux...

---

En août 1929, le Conseil fait sa première demande à la Gatineau Power pour l'électrification du village. Il faudra attendre jusqu'en 1947, pour signer un contrat à cet effet. On y reviendra.

---

Ça ne va pas tellement bien dans la Municipalité en 1929, au point de vue financier. La dette est d'environ \$17,000.00 portant intérêt à 5% et le revenu de taxes pour l'année est \$3,819.37-1/2. On calcule les revenus à la demi-cent mais la dette est arrondie au millier de dollars près.

**1931** – Il est noté que les feux de forêts ont détruit les bornes des cordons (c'est-à-dire: des limites) des rangs. Il faudra les remplacer...

---

Les moteurs à gasoline font du bruit sur le lac Saint-Joseph; ça dérange les citoyens. (Et on n'est qu'en 1931!...)

---

Cet été, le magasin Wilfrid Gratton obtient l'accord du Conseil pour vendre de la bière, et monsieur Gabriel Verdier est maintenu dans sa fonction de garde-chasse et de garde-pêche.

**30 juillet 1932** – Règlement N° 41 –

*“Attendu que le Conseil (municipal) a reçu des plaintes des résidents de Saint-Adolphe à maintes reprises, concernant la décence, les bonnes moeurs et l’usage de moteur à gasoline sur le lac Saint-Joseph, Il est défendu à qui que ce soit de se promener ou de passer dans les rues du village en costume de bain, kimono, robe de chambre ou tout autre costume indécent, Il est aussi défendu à toute personne propriétaire ou en charge d’un yacht à gasoline, se promenant sur le Lac Saint-Joseph, sans que ce yacht soit muni du muffler (silencieux).”*

Pour les contrevenants, il est prévu une amende pouvant aller jusqu’à \$25.00 ou un emprisonnement n’excédant pas un mois de calendrier.

**21 juillet 1937** – Il est ordonné que tous les bicycles ou bicyclettes qui circulent dans les chemins publics, le soir, doivent porter une lumière ou une indication quelconque suffisante pour être vue par les piétons ou par les automobiles qui circulent afin d’éviter des accidents; le tout sous peine de pénalités.

C’est à l’été 1937 que pour la première fois, il est fait mention de policier à Saint-Adolphe. Monsieur Aurèle Lacombe sera le premier à remplir cette fonction. En 1938, monsieur Ernest Day aura cette tâche et pour ce faire, recevra \$32.00 par mois; mais cette fonction n’est que pour la saison d’été.

Dans le village, pas de motards. La vitesse maximum permise est de 20 milles à l’heure.

Toujours en cette même année, le Conseil décide de faire placer les “bécosses” en arrière de l’Hôtel de Ville.

Et le Gouvernement fédéral vote les fonds pour un quai municipal à Saint-Adolphe-d’Howard...

Le trajet Sainte-Agathe-Saint-Adolphe se fait maintenant (1939) en moins d’une heure, par le raccourci...

---

Le Gouvernement fédéral octroie une somme de huit milles dollars à la Municipalité pour construire un mur de pierre en face de l’église.



#### QUAI MUNICIPAL

**Adélarde Charron, Georges Charron, J.M. Larose, Patrick Bertrand, Aldéric Bellefleur, Odé Pagé, Réal Bertrand (enfant), Honoré Corbeil, Albert Bertrand, Rosario Pigeon.**

En 1940, la Corporation demande d'asphalter la route de Saint-Adolphe-d'Howard-Sainte-Agathe.

---

En 1941, on accorde une licence d'hôtel à monsieur Camille Sigouin, dans le village.

---

La Municipalité fournit \$100.00 pour aider à l'achat de mitrailleuses '*Spit Fire*' pour défendre l'Angleterre. (Geste Patriotique!...)

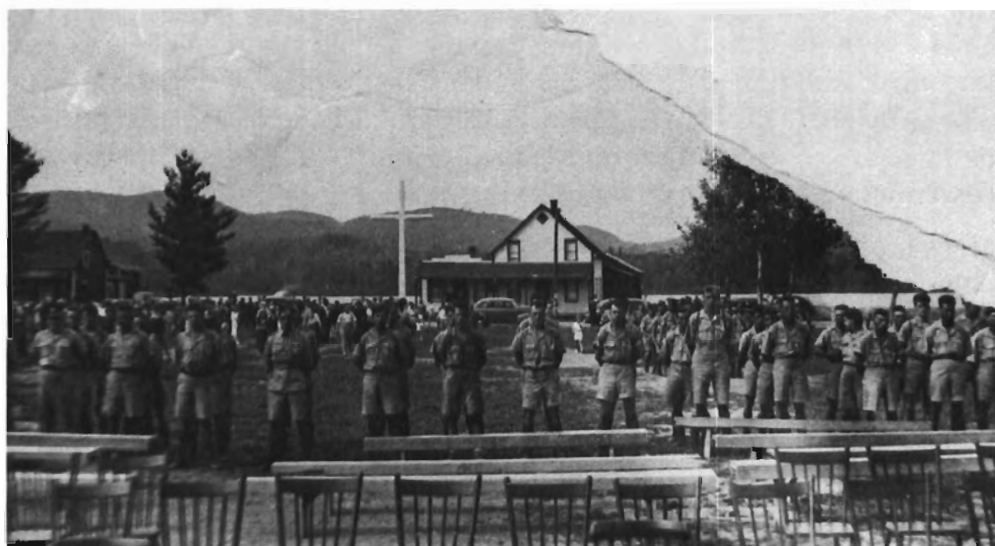
---

De nouveau, il y a référendum en faveur de l'heure avancée, dite "*heure économique*".

**31 mai 1941** – On réglemente les heures de fermeture des magasins. Dorénavant, les épiceries doivent demeurer fermées les dimanches et jours de fête d'obligation. (Pour les moins de vingt-cinq-ans, disons que les fêtes d'obligation signifiaient les jours, autres que les dimanches, où il était d'obligation d'assister à la messe; aujourd'hui on dirait: fêtes chômées.)

---

Finalement, en juin 1941, l'électricité rejoint le village de Saint-Adolphe-d'Howard.



**Juillet 1941. Visite du camp militaire de Saint Jérôme,  
(photo prise sur le site de l'hôtel de ville)**

Enfin, le fameux règlement N° 61 en date du 12 juillet 1941 appelé, à tort, règlement de la prohibition.

Lors de la séance spéciale du Conseil Municipal convoquée pour étudier ce règlement, il y a tout juste quorum; en effet, trois conseillers, sur les six élus, sont absents bien que dûment convoqués. (Il faut supposer qu'il y avait deux clans dans la "paroisse": pour ou contre. On imagine les



discussions avec les électeurs et même les cas de conscience, pour ne pas devoir voter sur le règlement!...)

Ce règlement est proposé suite *“à une requête des électeurs municipaux en nombre et qualité voulue”*.

Il est finalement approuvé par le Conseil. Il demande à la Commission des Liqueurs du Québec d'octroyer un ou des permis pour la vente des liqueurs alcoolisées, bière et vin dans les limites de la Municipalité. Toutefois, comme le stipule la Loi concernant les liqueurs alcoolisées, ce règlement *“devra être soumis à l'approbation des électeurs municipaux et ne deviendra en force et en vigueur qu'après avoir été approuvé par la majorité en nombre des susdits électeurs qui auront voté”*. Ce qui fut fait.

Au milieu de ces potins et remarques concernant la Municipalité, à environ le mitan du siècle, situons-nous un peu.

En 1939, l'évaluation imposable de Saint-Adolphe-d'Howard est de \$334,655.00 et le budget de dépenses \$4,755.69. Donc, depuis dix ans, une augmentation d'environ 25% dans les dépenses qui passent de \$3,819.00 en 1929 à \$4,755.00 en 1939. Cette décade couvre une période de crise et de récession durant laquelle on ne pouvait se permettre que l'essentiel et encore.

Mais, en 1949, on est en pleine ère de prospérité. Les dépenses municipales ont quadruplé, elles sont de \$17,550.92. L'évaluation imposable n'a pas augmenté en proportion, elle est à ce moment à \$589,135.00. Évidemment, le taux de taxation a augmenté. Dix ans plus tard, en 1959, le budget a doublé passant à \$38,745.11 et l'évaluation imposable a suivi la même courbe pour monter à \$1,229,675.00.

Maintenant en '83, le budget dépasse \$1,200,000.00, soit approximativement l'évaluation globale de la municipalité il y a vingt-quatre ans. L'évaluation imposable est rendue en 1983 à plus de soixante millions de dollars.

Voici rapidement brossé un tableau de l'évolution financière de Saint-Adolphe-d'Howard. Pour approximativement les premiers soixante ans, les dépenses annuelles passent de quelques centaines de dollars à environ cinq mille dollars. Dans les vingt ans qui suivent, on multipliera par dix, ces dépenses, pour un budget de l'ordre de cinquante mille dollars en 1963. Et comme il est mentionné plus haut, les vingt dernières années verront les dépenses annuelles municipales bondir à un sommet d'un million deux cent mille dollars.

Bien entendu, les services ont, eux aussi, augmenté en proportion.

Laissons ces chiffres qui peuvent nous rendre jongleurs et revenons au train-train quotidien et aux préoccupations qu'avait la Corporation.

Ainsi, en juillet 1942, le Conseil autorise le Maire à assermenter un constable pour quelques jours... *“au prix qu'il jugera à propos dans le but de faire respecter notre règlement de bonnes moeurs et combattre le port de costumes indécents ou de pantalon court”*.



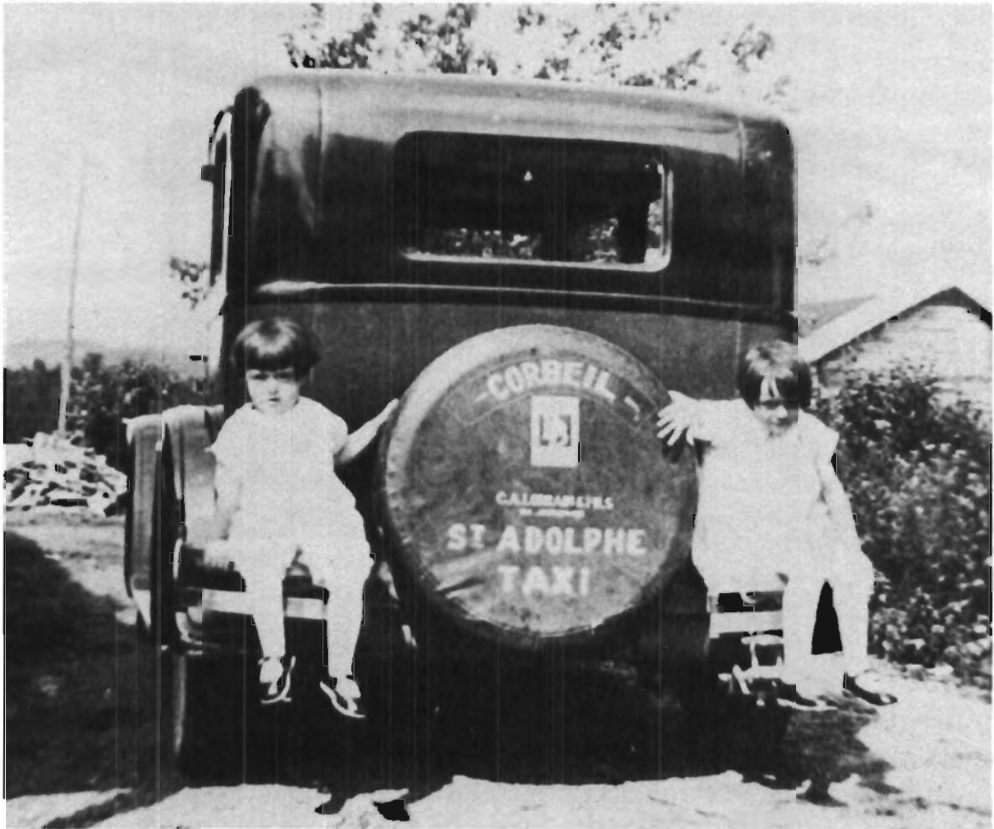
**Hector Larivière (Policier)**

En 1943, à cause de la guerre, il y a rationnement des matières stratégiques. Chaque citoyen doit faire face à des restrictions. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne l'essence et les pneus. Mais il faut aussi être capable de rencontrer les besoins de ces concitoyens. Et, à cette fin, le Conseil apporte son support à un de ses commettants. Il demande donc au Contrôleur des huiles et de l'essence du Canada *“de bien vouloir accorder à monsieur Magnus Corbeil un permis pour se procurer une deuxième automobile pour faire le transport comme taxi afin de donner satisfaction”* aux touristes et résidents de la Municipalité.

En 1943 sera édicté un règlement (N° 67) de zonage pour la municipalité, prescrivant des normes de construction et de salubrité valables non seulement pour le voisinage mais aussi pour l'environnement. (On était d'avant-garde!...)

Ainsi, au village ou zone “A”,

*“est prohibé la finition extérieure en planches non peinturées ni teintes de même que la finition en papier noir ou en tôle unie et à l'état naturel”;*  
*“aucune écurie ne sera érigée à une distance moindre que soixante pieds de la ligne de toute rue ou chemin public”;*  
*“toute nouvelle maison d'habitation devra être pourvue de cabinet d'aisance à l'intérieur et toute la tuyauterie recueillant les égouts et les eaux ménagères devra être reliée à une fosse septique”*. Etc...



**Taxi Corbeil**

**Le 27 mai 1946** – Décision est prise au Conseil que *“des trottoirs en béton de quatre pieds de largeur soient faits et entretenus aux frais du Conseil dans les limites du Village, chaque côté de la rue Principale”*.

Un mois plus tard, autre décision du Conseil destinée à rehausser la valeur du Village. *“À l’avenir et jusqu’à ce qu’il en soit autrement décidé, dans les limites du Village, il sera défendu de faire l’élevage pour le commerce de volailles, de porcs, de chèvres et de lapins”*. Toutefois, *“il sera permis de garder pour les besoins personnels, douze volailles, deux porcs, une chèvre et deux lapins”*. (Le tout, toujours sous menace de pénalités pour les contrevenants!...)

**Le 30 décembre 1946** – D’après les archives en notre possession, le Conseil passe à cette date son premier règlement d’emprunt (N<sup>o</sup> 71). Soit soixante-et-trois ans après la naissance de la municipalité.



**Un moment de détente  
pour William Bergin.  
(L'homme à la serviette)  
Notez les trottoirs de bois.**

C'est un emprunt au montant de \$25,000.00 portant intérêt de 3% l'an payable semi-annuellement, d'une durée de vingt ans, échéant en séries annuelles.

Ces fonds couvrent particulièrement la protection contre les incendies, soit \$13,000.00 pour l'achat de terrain, construction d'une bâtisse pour le remisage et achat d'une pompe, boyaux et accessoires. Un "*camion-gratte*" pour l'entretien des chemins prendra \$5,000.00 et les travaux publics, le reste soit \$7,000.00. De ce dernier montant, on affectera \$3,000.00 pour l'achat et l'aménagement de terrains de jeux.

**LE POUVOIR, ON LE VEUT!...**

Le 10 mai 1947, un contrat est signé entre la Gatineau Power Company et la Municipalité.

*“Attendu que la Municipalité désire un approvisionnement de pouvoir et d’énergie électriques et du service d’éclairage des rues,*

*Attendu que la Compagnie consent à prolonger son système pour l’approvisionnement du pouvoir et de l’énergie électriques et du service d’éclairage des rues,*

*Donc, par conséquent, ce contrat atteste:*

*Qu’en considération des suivantes les deux parties s’engagent par les présentes, promettent et consentent mutuellement comme suit:*

- a) 1- *La Compagnie aura le droit de construire, d’opérer et de maintenir des lignes de poteaux et accessoires pour la transmission, la transformation et la distribution du pouvoir et de l’énergie électriques, sans aucune charge quelconque, sur le terrain public de la Municipalité,*
- 2- *La Compagnie aura le droit d’émonder des arbres sous la surveillance d’un officier municipal dûment autorisé.*
- 3- *La Municipalité achètera tout son pouvoir et énergie électriques de la Compagnie en tant que la Compagnie est prête à les fournir, aux taux en accord avec les cédules ci-jointes.*

.....

b) *le service sera fourni du crépuscule à l’aurore,*

c) *l’installation initiale aura au moins dix-huit lampes d’une capacité de 100 watts chacune.*

.....

g) *la Compagnie fournira un service complet d’éclairage de rues, y compris les ampoules originelles et remplacera les ampoules brûlées en service. Les ampoules brisées seront remplacées aux frais de la Municipalité.”*

.....

ON VOULAIT ÊTRE ÉCLAIRÉ, ON L’A ÉTÉ... ÉVENTUELLEMENT!...



**Poste d'incendie (1983)**

Pour faire suite à l'intention qui a présidé à l'achat récent d'un fourgon à incendie, le Conseil promulgue les obligations suivantes, le 27 septembre 1947.

1- *Il est défendu à toute personne d'entrer dans les étables, écuries, porcheries, granges ou hangards, avec des lumières non placées dans des lanternes fermées, d'y entrer avec des cigares ou des pipes allumées ou d'y transporter du feu sans les précautions suffisantes pour prévenir les incendies.*

2- *Il est défendu d'allumer ou garder du feu dans un hangar, porcherie, grange, appentis ou autres bâtisses, autrement que dans une cheminée, ou dans un poêle en métal communiquant à une cheminée.*

.....

5- *Tout propriétaire ou occupant de maison devra faire ramoner la cheminée de sa maison au moins une fois par année, laquelle cheminée devra être, dans tous les cas, construite de briques de double épaisseur, en pierre ou en béton. Lorsque les cheminées seront construites avec du*

*tuyau de grès, le dit tuyau ne devra jamais être vernissé; on devra employer le tuyau dépoli à cette fin. Toutes les cheminées devront être bien assises sur les fondations.*

.....

*9- Les cheminées de manufacture devront être construites à une hauteur d'au moins vingt-cinq pieds plus haut que la maison voisine la plus élevée, soit en brique, soit en métal, en pierre ou en béton. Elles devront dans tous les cas être munies d'une passe pour empêcher l'échappement des étincelles.*

*10- Tout propriétaire ou locataire de manufacture devra faire disparaître ou détruire tous les jours les copeaux, ripes, sciures, rognures de bois, détritius, etc, provenant de telle manufacture.*

.....

*14- Personne ne devra faire passer chevaux ou voitures sur les boyaux à incendie tendus avant que ceux-ci ne soient protégés.*

(Et voilà comment on essayait de tout prévoir!...)

---

En 1941, on avait réglementé les heures de fermeture des magasins. Mais des plaintes répétées font que le Conseil juge à-propos (le 26 avril 1948) de modifier un peu ces règlements. Dorénavant, même si les épiceries doivent continuer à observer les heures prescrites, les restaurants pourront rester ouverts le jour et toute la nuit, mais on devra cesser d'y faire jouer la musique à minuit tous les soirs de la semaine, de même que dans les salles de danse.

**1951** – M. Marcel Godin remplace Monsieur Georges Liboiron comme secrétaire de notre municipalité.

À partir du 26 juin 1951, il est prohibé totalement de pratiquer le tir au fusil, au pistolet ou avec tout autre arme à feu ou à air comprimé dans les limites du village de Saint-Adolphe et tout le tour du lac Saint-Joseph, à toute heure du jour et de la nuit. – (Finie la chasse dans ces parages. Quand un orignal traversera le lac Saint-Joseph à la nage, comme la chose arrive à peu près tous les automnes, tout ce que la population pourra faire, c'est d'en prendre une bonne photo!...)

Le 7 février 1955 naissait notre corps policier, en puissance au moins. En effet, c'est à cette date que le Conseil passait le règlement (N° 80) concernant la paix, les bonnes moeurs et la sécurité publique. Ce règlement en fait établissait un département de police avec toutes ses responsabilités, ses devoirs et ses obligations.



**Raymond Pépin**  
Sergent



**Jean-Guy Ruel**  
Constable

Ainsi l'article 5 du règlement décrète:

*"Il sera permis et loisible à tout constable ou homme de police agissant en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le présent règlement d'appréhender et d'arrêter toute personne désœuvrée, débauchée ou déréglée, troublant la paix publique dans tout endroit de ladite Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard".*



Heureux souvenir: un fournisseur offre l'essence dont a besoin la Municipalité au prix de \$0.40 le gallon, soit environ \$0.09 le litre. (C'était le 7 mars 1955!...)

---

La Société Immobilière des Scouts Catholiques de Montréal est propriétaire des lots 22 et 23 dans le rang 2. C'est sur ses terrains que l'on trouve la "Côte Croche" située au pied du "Radar".

---

Tel que mentionné avant, dans la municipalité de Saint-Adolphe, depuis 1883, les chemins étaient entretenus par les "riverains" c'est-à-dire par ceux qui étaient propriétaires (et dans certains cas, les utilisateurs) des lots attenants aux routes. Il y avait toutefois des règlements spéciaux concernant entre autres les montées et les ponts.

Mais les touristes et les visiteurs, habituellement propriétaires de petits terrains, n'ont pas de chemin à entretenir, car cet entretien se fait surtout en hiver et au printemps. De plus, ils ne viennent pas à cette période. Toute la charge retombe donc sur les cultivateurs.

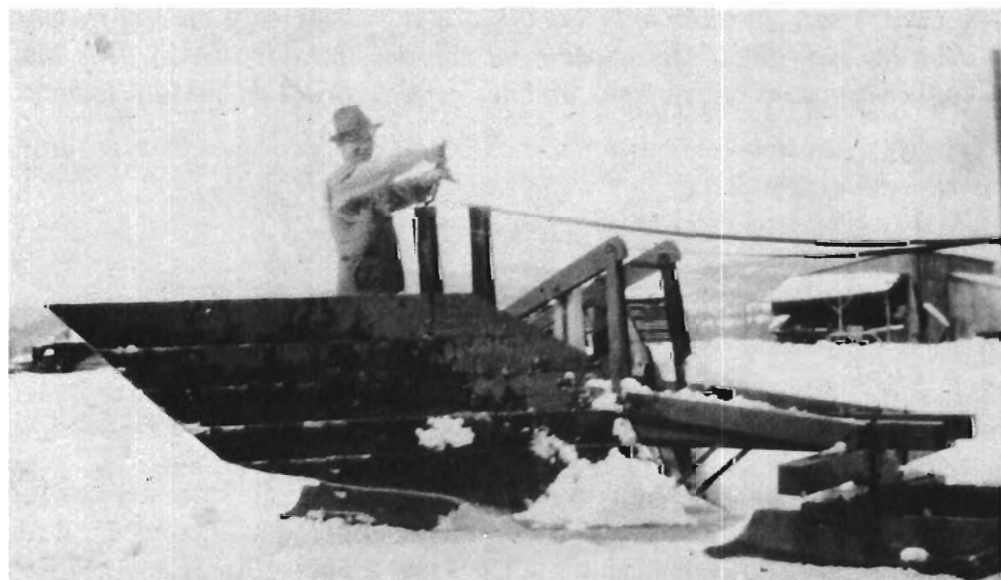
En 1946, le Conseil Municipal décide de répartir équitablement ces charges. Il entretiendra – l'été seulement – tous les chemins municipaux verbalisés. Le coût de ces travaux sera pris à même la taxe foncière. Dix ans plus tard, les chemins seront sous la responsabilité unique de la Municipalité (avec la promulgation du Règlement N° 84), le 10 décembre 1956.

Ce règlement décrète que la Corporation Municipale verra dorénavant à améliorer, réparer et entretenir les chemins municipaux locaux verbalisés situés dans les limites de la Municipalité, l'hiver comme l'été, et cela, à ses frais, à même le produit des taxes foncières. Pour les riverains, c'est la fin des corvées de réparation: aucune responsabilité d'entretien, moins de travaux manuels à effectuer mais un peu plus de taxes à payer.

---



**Roméo Millette  
1947**



**Georges Pigeon sur une charrue tirée par des chevaux.**

**Le 7 mai 1956** – Dorénavant, suite à une décision du Conseil, St-Adolphe-d'Howard demande que la juridiction de la Cour Municipale de Sainte-Agathe s'étende au territoire de la municipalité. Cette Cour aura donc le pouvoir de juger toutes les infractions aux règlements de la Corporation. Pour ce faire, la Ville de Sainte-Agathe gardera en outre des frais de service de chaque cause, 20% des amendes perçues par la Cour Municipale comme compensation pour les honoraires de cette Cour et de son organisation.

---

Le 4 juin 1956, on réglemente les patates frites. En effet,  
*“Attendu que la vente des patates frites, chiens chauds (hot dogs), sandwiches, café, etc. se faisant dans les rues ou sur des terrains privés, dans des voitures-cuisines ou pavillons mobiles près des rues de la municipalité, constitue une nuisance sérieuse et est absolument anti-hygiénique par l'odeur qui se dégage de ces voitures ou pavillons mobiles, par l'état de malpropreté dans lequel la chaussée est laissée continuellement, par l'obstacle à la circulation qui en résulte;”*

Comme le Conseil a le pouvoir de définir ce qui constitue une nuisance et a le pouvoir de la faire supprimer, il a déclaré:

*“... que la Corporation définit par les présentes **Nuisance** la vente des patates frites, chiens chauds (hot dogs), sandwiches, café, etc... se faisant dans les rues de la Municipalité ou sur des terrains privés, dans des voitures-cuisines ou pavillons mobiles, près des rues de la Municipalité;”*

Après les avoir déclaré “nuisance”, le Conseil les a prohibés dans les limites sous sa juridiction.

---

La paix sur les lacs Saint-Joseph et Sainte-Marie: c'est ce que vise le règlement municipal (83) passé le 4 juin 1956. Il décrète ceci:

- il ne sera pas permis à aucun canot-automobile de fonctionner sur les eaux de ces lacs sans un silencieux ou échappement sous-marin; il ne lui sera pas permis de circuler sur ces lacs s'il constitue une nuisance, émet des bruits répréhensibles ou si, de quelque autre façon, il est un



**“Une pause-frites”. James Wilbert Bergin, Oscar Pigeon, Dame Léger, Roger et Marcel Pigeon, Jean-Noël Beauchamp, Abbé J.P. Savage, François Leblanc, Roger Gauthier. Au comptoir, Cécile et Lucien Pigeon servent Rolland Larose.**

obstacle à la jouissance paisible des lacs pour ceux qui habitent aux alentours.

- la vitesse de toute embarcation, quel qu'en soit le moyen de fonctionnement ne devra pas excéder vingt-cinq milles à l'heure. Aux endroits classés comme zones dangereuses, la vitesse ne devra pas dépasser huit milles à l'heure, soit la petite rivière, entre les îles et à moins de soixante-quinze pieds du rivage.
- toutes les fois que les embarcations se doublent ou se rencontrent, la vitesse doit être au maximum de dix milles à l'heure et chacune d'elles devra garder sa droite, et les embarcations mues par rames, pagaies ou voiles, auront le droit de passage.
- (et autres exigences qui, si elles ne sont pas rencontrées, rendent passibles d'amendes les propriétaires ou usagers de ces “voitures d'eau”.)

**Le 22 juin 1961** – *“Il est défendu de poser toute annonce sur les poteaux de téléphone et d’électricité exception faite pour les avis émanant de l’autorité municipale et ce, dans toutes les limites de la Municipalité de Saint-Adolphe-d’Howard.”*

**Le 12 septembre 1963** – Cette exigence de la Corporation, par le biais du règlement N° 92, concerne la salubrité publique et en établit les responsables du maintien constant. Dorénavant, pour toute nouvelle construction, on devra soumettre et faire approuver le système que le constructeur entend utiliser pour traiter les eaux usées et les égouts de cette construction. Et tel système devra être conforme aux exigences du Gouvernement.

**Le 14 septembre 1963** – La Municipalité améliore son équipement d’entretien des rues et des routes. Elle achète un camion Sicard à traction sur les quatre roues, de 35,000 lb de poids brut, 10 vitesses avant, 2 vitesses arrière, charrue à neige et aile de côté, etc..., le tout pour \$24,456.00. Si l’on déduit l’allocation d’échange pour le vieux International, puis si l’on ajoute la taxe provinciale de 4% (eh oui! en 1963, la taxe



**Premier camion de la municipalité.**

était de 4%) et enfin si l'on enlève l'escompte spécial de 50% de la taxe, on arrive au montant net de \$22,440.00 pour lequel on fait un règlement d'emprunt (N° 93). (Mais on est équipé!...)

**Le 19 mai 1964** – On emprunte la somme de \$25,000.00 à 6% d'intérêt pour acheter un terrain. Mais pas n'importe quel terrain! Celui de la succession Solomon. Cela deviendra le parc municipal situé en face du motel La Légende. Ce montant aura couvert en plus de l'achat du terrain, son aménagement. (Et ça fait dix-neuf ans que la population en profite!...)

**Le 9 décembre 1965** – On ne veut plus de chiens errants dans le village. Le Conseil autorise le chef de police à saisir (et dans certains cas, à détruire) les chiens qui ne sont pas sous la garde immédiate d'une personne ou tenu en laisse à l'extérieur de l'immeuble occupé par son propriétaire. .



Vers le milieu des années soixante, sensibilisé aux problèmes de pollution du lac Saint-Joseph, à l'approvisionnement en eau potable pour le village, le Conseil décide d'entreprendre des études à ce sujet. Les ingénieurs mandatés à cette fin étudieront la possibilité de construire un système d'aqueduc et d'égout pour le village. Après plusieurs mois de sondages et d'études, il appert que le projet soumis est réalisable mais, par ailleurs son coût énorme – environ un million de dollars 1965, au total – dépasse de beaucoup la capacité de payer des villageois. Il est donc mis de côté. Un contrôle plus sévère des effluents vers le lac Saint-Joseph est mis en place et des limites d'utilisation sont appliquées au réseau d'aqueduc actuellement en service.

**Le 26 octobre 1965** - le Gouvernement fédéral acquiert un terrain, au centre du village, pour y bâtir un bureau de poste.





**Hôtel de Ville.**



**Collège Saint-Adolphe maintenant: Centre récréatif.**

Le 5 juillet 1971, la Corporation met de l'avant son projet d'Hôtel de Ville. Elle décide d'acheter à cette fin l'école Maria-Goretti. La Municipalité l'utilisera en 1972, de même que le Centre récréatif – ancien Collège Saint-Adolphe – qui, lui aussi, sera acheté de la Commission scolaire.

---

Le poste des pompes, peut-être devrait-on dire le garage des camions à incendie, existe depuis un bon moment. C'est en effet en 1947 que Gratton & Frères bâtissait la station. Le contrat à cette fin, d'un montant de \$5,900.00, incluait l'érection d'une tour de séchage pour les boyaux. Cette tour, rendue inutile par la modernisation de l'équipement, a été démolie il y a quelques années et on a profité de ce moment pour améliorer l'apparence de la bâtisse.

---

Avec tout l'équipement que possédait la Municipalité, particulièrement pour l'entretien des rues et des chemins, il devenait de plus en plus



**Garage municipal.**



urgent de construire un garage municipal pour garer et entretenir cette flotte mécanisée. Ce fut fait en 1974. Aujourd'hui, on peut voir, à l'entrée du village, un peu en retrait de la route, ce bâtiment imposant, sobre et fonctionnel.

Cette dernière construction apportait l'item manquant dans le minimum essentiel pour le bon fonctionnement de la municipalité.

Pour s'y retrouver, en 1977, le Conseil établit le numérotage des maisons et chalets et la nomenclature des chemins, routes et rues. Ce travail terminé, on fait ensuite l'installation des enseignes de noms de rues. On décompte exactement à cette date 146 rues, chemins ou routes et 3087 numéros civiques.

## ***Après 100 ans***

À l'aube de son deuxième siècle, faisons le point sur la municipalité. De plus en plus à vocation touristique grâce à ses grands espaces boisés et à ses nombreux lacs et aussi à sa proximité de la Métropole, Saint-Adolphe abrite environ quatorze mille personnes. Nous arrivons à ce total de la façon suivante. D'après Statistiques Canada et selon les relevés du dernier recensement, 1571 personnes sont résidants permanents de Saint-Adolphe. (Il faut noter que plusieurs Adolphins se disent résidants de Montfort, de Sainte-Agathe, de Morin-Heights, ou de lac Saint-Denis selon le bureau de poste d'où ils relèvent). Par contre, le Centre Local des Services Communautaires (C.L.S.C.) régional a établi pour Saint-Adolphe un ratio de 3,27 personnes par maison-résidant. Or, il y a 736 maisons de résidants inscrites au rôle d'évaluation du 31 décembre 1982. Logiquement, un simple calcul nous donne 2,406 résidants. L'Hôtel de Ville croit plutôt qu'environ 2,000 personnes sont vraiment résidants dans la municipalité. Il y a par ailleurs 2351 maisons de non-résidants. Dans ce cas, le ratio CLSC ne vaut plus. Le pifomètre entre en action et selon un échantillonnage relatif, on en vient à un chiffre moyen de fréquentation du chalet de cinq par habitation. Le calcul nous donne une population flottante d'environ douze mille personnes. Et la somme des deux, le total ci-haut mentionné.

Depuis 1977, plus de trois mille cent numéros civiques répartis sur deux cent quarante-six kilomètres de rues et de routes (environ 153 milles) permettent à nos amis de nous retrouver et... aux comptes de taxes d'être plus facilement identifiés.

L'évaluation globale courante de Saint-Adolphe est de \$67,819,850.00 (dont environ sept millions et demi non-imposables: terres de la Couronne, propriétés des Gouvernements; ceux-ci paient quand même des en-lieux de taxes). Le budget municipal pour 1983 est de \$1,203,328.00.

---

Pour les amateurs de statistiques, précisons que 9,644 comptes de taxes sont envoyés. Mais, chose peu connue, Saint-Adolphe-d'Howard envoie, à part du Québec et des autres provinces, des comptes de taxes dans 23 pays étrangers. Eh oui! nous avons comme voisins, sans nécessairement les connaître, des gens qui ont à Saint-Adolphe-d'Howard, soit un lopin de terre, soit une résidence secondaire et qui actuellement vivent ailleurs. Et, pour nommer quelques-uns de ces pays, mentionnons les États-Unis, la France, l'Allemagne, le Mexique, le Japon, l'Angleterre, la Suisse, Haïti, la Belgique, l'Australie, la Turquis, l'Algérie, l'Iran, etc.

Saint-Adolphe? ... En somme, un peu les Nations-Unies!

---

Pour satisfaire les besoins de ses commettants, la Municipalité maintient à son service vingt-trois employés. Sept sont à l'Hôtel de Ville: ce sont le secrétaire-trésorier et son adjoint, deux secrétaires, deux comptables-taxation et l'inspecteur du service d'urbanisme. Le service de la sécurité publique est assuré par deux policiers et un préposé s'occupe du service des loisirs. Enfin, au service des travaux publics, en plus du contre-maître et des neuf employés réguliers, il y a deux employés à mi-temps. Une personne est affectée à l'entretien des propriétés publiques.

---

Six édifices municipaux servent directement ou indirectement la population. Il s'agit de l'Hôtel de Ville, du garage municipal, du Centre récréatif, du poste de pompiers, du chalet du parc municipal et enfin du bureau touristique et Centre d'accueil, appelé "*Halte Routière*".

Mentionnons, ce qui n'est pas sans importance et mérite un coup de chapeau à nos édiles municipaux, que notre dette consolidée n'est que de \$215,500.00.

---

Donc, des structures valables en place, un budget bien équilibré, un personnel compétent, un réseau routier très acceptable et bien entretenu, le tout au service d'une population stable et satisfaite. Voilà un bilan positif de notre Municipalité.

Si l'on ajoute quelques projets en gestation, on peut affirmer que l'on a un Saint-Adolphe non seulement heureux du passé, satisfait du présent, mais aussi, optimiste vis-à-vis de l'avenir.



**Poste d'incendie - 1947.**



Vue partielle du Village (1983).





***Municipalité de  
Saint-Adolphe-d'Howard***

***Conseil municipal***



**Marcel Godin**  
Maire



**Michel Gratton**  
Maire suppléant



**Lise B. Villeneuve**  
Sec.-Trés.



**Jean-Paul Corbeil**  
Conseiller



**William Verdier**  
Conseiller



**Jacques A. Charbonneau**  
Conseiller



**Catherine Corbeil**  
Conseillère



**Arthur Millette**  
Conseiller



# ***La paroisse***

## ***Les origines***

Nous avons vu antérieurement que la colonisation avait débuté en 1864, dans ce canton qui allait devenir Saint-Adolphe-d'Howard.

Si des familles avaient commencé à peupler ce canton en 1864 de façon telle qu'en 1883, la municipalisation du pays était officielle, c'est qu'alors comme aujourd'hui, ce coin de terre avait beaucoup d'attraits. Cette municipalisation devait répondre à un besoin car il y avait suffisamment de "concessions" occupées par des colons.

Les premiers habitants, étant profondément religieux, bâtirent, avant même les édifices municipaux ou scolaires, un lieu de rencontre avec leur Créateur. On comprend alors pourquoi la première chapelle était érigée en 1877.

Ces premiers colons arrivent d'où? Probablement des villages voisins et même de Montréal. Cependant, il y a quelqu'un qui sait qu'ils existent. Il s'agit de l'abbé Adolphe Jodoin, curé de Saint-Sauveur-des-Monts.

De 1878 à 1882, il assurera aussi bien que possible le service spirituel de ce coin de pays.

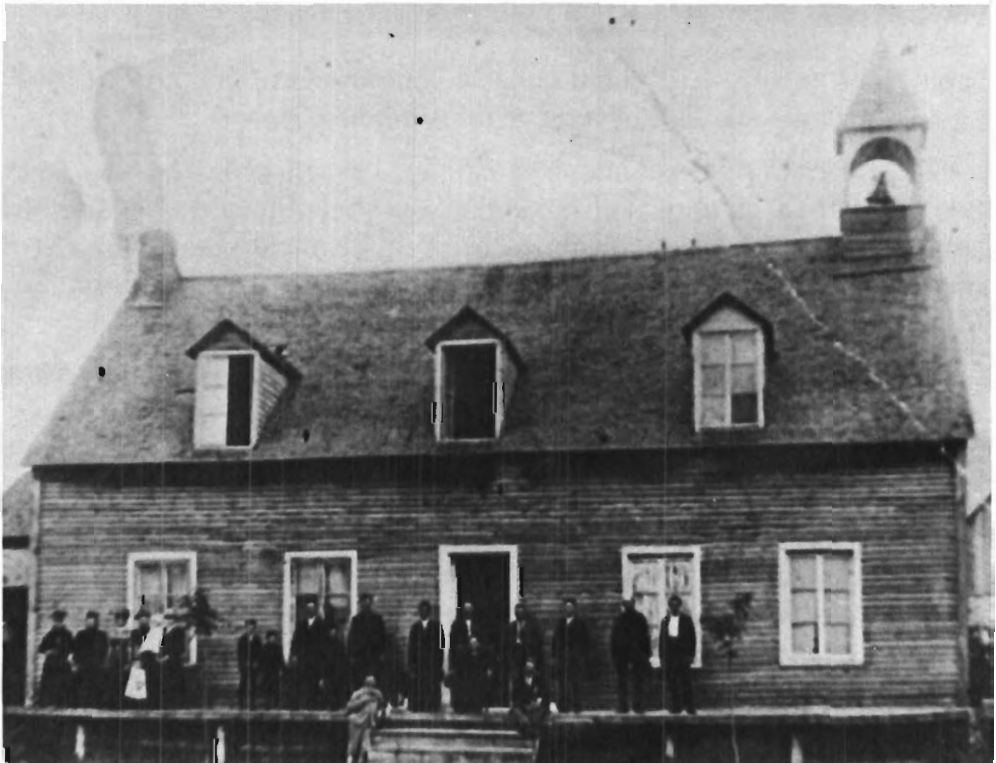
Le nom de la paroisse vient d'ailleurs du sentiment de reconnaissance et de piété filiale que nos ancêtres avaient envers le premier desservant. Ils



voulurent l'honorer de cette façon en donnant à la future paroisse le nom de Saint-Adolphe.

Même si le curé Jodoin était sans aucun doute un chrétien modèle, il n'est pas encore "sur les autels". Il y eut donc un autre Saint Adolphe, il y en a même eu deux. L'un fut évêque en Westphalie, Allemagne, vers le début du treizième siècle. Le second est un martyr de la persécution arabe; il fut exécuté vers l'an 825, à Cordoue en Espagne. Même si la tradition attribue plutôt au premier le prénom d'Adolphe, le patron de notre paroisse est le second, ce jeune espagnol mort martyr pour le Christ.

Situons géographiquement la paroisse de Saint-Adolphe. Ceci peut surprendre mais ses limites ne coïncident pas exactement avec celles de la municipalité. Disons succinctement que les limites des côtés Est, Nord et Ouest se juxtaposent. Du côté Sud, les rangs X et XI de même que les douze premiers lots des rangs I, II et III, bien qu'inclus dans la municipalité, ne font pas partie de la paroisse (extrait du volume: "Municipalités,



**Presbytere-Chapelle. 1877**

Paroisses, Cantons de la Province de Québec – 1896-1924” par Odessa Piché (page 6).

Regardons ensemble l'évolution de la paroisse.

En octobre 1877, voici ce que M. J.-C. Coursol écrit à la Corporation Épiscopale d'Ottawa:

Montreal Octobre 1877

Je soussigné m'engage par les présentes à donner dès ce jour à la Corporation Episcopale Catholique Romaine d'Ottawa pour les fins religieuses dans Howard, comté d'Argenteuil, les lots portant les N<sup>os</sup> 32 & 33, 3<sup>e</sup> rang, tel qu'appert au plan déposé au gouvernement, Ministère des Terres de la Couronne à Québec, pourvu que lesdits lots soient payés par la dite Corporation C. H. d'Ottawa

(Signé) J. C. Coursol

Pour vraie copie  
J. Duhamel *Stu*  
Ant Secrétaire

Evêché d'Ottawa  
le 4 Février 1881

ARCHIVES  
DE LA  
CHANCELLERIE  
DE SAINT-JÉRÔME

Nous croyons qu'une chapelle était érigée ou en voie de l'être sur ces lots. Nous nous basons sur le fait que le curé Jodoin, assurant le service spirituel de 1878 à 1882, soit en s'y rendant lui-même, soit en déléguant des missionnaires, ait demandé que le lieu pour le culte appartienne aux paroissiens, de même que les lots sur lesquels était érigée ladite chapelle.

En 1877, Adrien Gauthier, natif de Saint-Jérôme, est ordonné prêtre. Au début de l'année 1882, le Grand Vicaire d'Ottawa lui mande d'exercer son ministère à la "mission du lac Saint-Joseph". Le 17 mars, l'abbé Gauthier lui écrit qu'il a bien reçu la lettre le confirmant dans ses nouvelles fonctions.

Et c'est l'ouverture des registres de la paroisse.

Voici ce que l'on retrouve au début de ceux-ci:

- *Le 19 février 1882, nous prêtre-curé avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Delphine, décédée la veille à l'âge de cinq ans et six mois, fille légitime de Joseph Demers, marchand et de Joséphine Payment de cette paroisse.*
- *Le 17 avril 1882, vu la publication de trois bans de mariage, faite aux prônes des messes paroissiales de St-Sauveur des Montagnes et de celles de cette paroisse, entre Joseph Payment, fils mineur de Henri Payment, cultivateur et de Angélique Labelle de la paroisse de St-Sauveur des Montagnes d'une part et Céline Brière fille majeure de Joseph Brière, cultivateur et d'Adéline Desjardins de cette paroisse d'autre part; ne s'étant découvert aucun empêchement de l'avis des parents, nous soussignés, curé de cette paroisse avons reçu le mutuel consentement desdites parties et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Henri Payment, père de l'époux, de Joseph Brière, père de l'épouse, qui ont déclaré ne savoir signer et plusieurs autres parents et amis soussignés.*
- *Le 23 avril 1882, nous soussignés curé de cette paroisse avons baptisé Marie Rose-Anne, née le neuf du mois courant, fille légitime de Frédéric Miron, cultivateur et de Marie Rose-Anne Prévost de cette paroisse. Le parrain a été Jean-Baptiste Miron, cultivateur de cette paroisse qui a déclaré ne savoir signer et la marraine Adélaïde Despatis, son épouse, qui a signé avec nous.*

En 1882, voilà donc commencé officiellement à Saint-Adolphe le cycle baptêmes, mariages et sépultures. En cette année, il y eut 1 mariage, 1 sépulture et 7 baptêmes (4 filles et 3 garçons).

En 1883, les statistiques nous révèlent qu'il y eut 3 mariages, 9 sépultures et 14 baptêmes (7 filles et 7 garçons). Malheureusement sur les 9 sépultures, il y en avait 7 qui étaient des enfants de moins de 2 ans.

En 1884, 4 mariages, 4 sépultures et 18 baptêmes (11 filles et 7 garçons) et encore les 4 sépultures concernaient 4 enfants de moins de six mois, dont 2 morts-nés.

Toutefois, la vie est difficile. L'abbé Gauthier éprouve de nombreuses difficultés qu'il énumère dans une longue lettre en date du 8 mai 1882 au grand Vicaire du diocèse. Il semble avoir des problèmes à conserver la nourriture. Il écrit "À la chapelle, je n'ai ni cave, ni dépendance, pas même de solage à ma maison ... je ménage afin d'avoir plus à dépenser pour la mission ..."

Le 18 décembre 1882, il s'informe auprès de l'évêché d'Ottawa des procédures à suivre pour demander l'érection de la mission en paroisse ...

On devient moins isolé: en effet, dans le volume "Le Nord" de B.-A. Montigny, on lit la note suivante: "En 1883, fut tracé un grand chemin, partant de Morin et traversant Howard jusqu'à la chapelle Saint-Adolphe, sur le bord du lac Saint-Joseph."

Le 16 septembre 1883, visite de Monseigneur Joseph-Thomas Duhamel à Saint-Adolphe pour vérifier l'évolution de la paroisse. Les textes laissent sous-entendre que c'était sa seconde visite. À ce moment, la partie de la chapelle qui tient lieu de presbytère a été divisée en huit appartements. L'édifice mesure 60 pieds de longueur par 25 pieds de largeur.

Suite aux difficultés déjà mentionnées et à bien d'autres probablement, le 11 juillet 1884, l'abbé Gauthier demande s'il n'est pas préférable de fermer la mission... Le curé Gauthier a été relevé de ses fonctions avant la fin de l'année suivante pour aller à Saint-Albert de Cambridge, en Ontario.

Le dernier acte signé de sa main dans les registres de la paroisse est daté du 17 août 1885.

N'ayant plus de prêtre résidant, la paroisse redevient une desserte. Ce sont les Pères de la Compagnie de Marie, comme on appelait à ce moment les Pères Montfortains, qui s'occuperont des besoins spirituels des Adolphins. Et cela, de l'automne 1885 au 2 novembre 1894. Ils ne résidaient pas à la chapelle mais à Montfort où ils dirigeaient un orphelinat.

Ces desservants furent:

1885	Père Pierre Fleurance
1885-1887	Père Théophile Joubert
1887-1889	Père Athanase Cesbron
1889-1890	Père H. Gory
1890-1892	Père Athanase Cesbron
1892-1894	Père Joseph-Marie Capihan.

Il est agréable de noter qu'à un siècle de distance, les Montfortains desservent de nouveau Saint-Adolphe. En effet, le révérend père René Hotte, curé actuel, est membre de cette congrégation.

La reddition des comptes de la paroisse montre qu'au 31 décembre 1885 la dette de la chapelle n'est que de \$17.90.

Voici les commentaires du représentant de l'évêché d'Ottawa, en date du 7 juillet 1886: *"Depuis le départ du révérend Adrien Gauthier, les Pères de la Compagnie de Marie desservent cette paroisse avec beaucoup de zèle et de succès"*.

Fait à signaler: en 1887, un groupe de colons demande à l'Évêché d'être détaché de la mission de Saint-Adolphe pour être rattaché à Montfort. Il est plus que probable que les limites de la paroisse et celles de la municipalité coïncidaient à l'origine. Toutefois, si l'on regarde une carte routière, on peut comprendre cette requête. En effet, pour les habitants installés le long de la route menant de Morin-Heights au Lac des Seize-Iles il était beaucoup plus facile et aussi beaucoup plus rapide d'aller aux offices à Montfort qu'à Saint-Adolphe.

Le 23 juillet 1889, le délégué de l'Évêché écrit ceci: *"Les comptes se balancent à peu près pour les recettes et les dépenses. La mission nous semble rétrograde. Un certain nombre de paroissiens demande un prêtre résidant. À l'assemblée tenue ce jour dans la chapelle, environ vingt-cinq paroissiens ont promis d'ajouter à leur dîme un montant en argent et une journée ou deux de travail sur le terrain de la Fabrique. Monsieur Frédéric Sénécal a été chargé de faire signer tous les chefs de famille qui, voulant un prêtre résidant, s'engageraient à ajouter un montant d'argent à leur dîme, ainsi qu'une journée ou deux de travail. Une fois que la liste aura été signée, ladite liste devrait être envoyée à Ottawa pour la décision"*.

Le 27 juillet 1892, l'abbé L.-N. Campeau, représentant l'Archevêché d'Ottawa (en 1888, le siège d'Ottawa est devenu archi-épiscopal) signe le rapport suivant dans les livres de la Fabrique: *"L'examen du livre des comptes nous fait connaître en caisse au premier de l'an, un surplus d'environ trente dollars. On constate que le Père J.-M. Capihan a réussi à renouveler le zèle des paroissiens pour leur chapelle et pour la fréquentation des sacrements"*.

En 1892, le curé Adolphe Jodoin décède et, par testament, lègue à la paroisse de Saint-Adolphe la somme de cent dollars...

Le 19 juin 1894, quelques paroissiens demandent à l'Évêque de leur envoyer un prêtre résidant. Ils exposent leurs raisons dans une longue pétition et s'appliquent à démontrer les effets bénéfiques de la présence d'un curé résidant au milieu d'eux. Le Père Capihan endosse cette requête.

Quelques temps après, un envoyé de l'évêché rencontre les colons. Il voulait discuter avec eux de questions importantes, sans doute ayant un rapport direct avec la venue d'un curé.

La requête est acceptée et, le jour des Morts (2 novembre), le Père Capihan quitte la mission.

## **Un premier curé résidant**

C'est l'abbé Pierre-Damien Filion qui est nommé prêtre résidant à Saint-Adolphe-d'Howard par Monseigneur Duhamel. Il demeurera vingt ans à son poste.

Le 15 juin 1895, lors de sa visite triennale, l'abbé Campeau approuve les comptes. Il n'y a pas de dette. Depuis la dernière visite, les \$100.00 légués par l'abbé Jodoin, de son vivant, curé à Saint-Sauveur, ont été payés à Saint-Adolphe. L'harmonium a été acheté grâce à une souscription. Monsieur P.-D. Filion a consenti à tenir résidence dans cette mission et y réside depuis le mois de novembre dernier. L'Archevêque d'Ottawa promet de donner cent dollars par année au curé jusqu'à ce que cette paroisse soit assez développée, à condition cependant que les paroissiens donnent ce qui, avec cet argent, suffira à soutenir le prêtre.

*“À une assemblée de paroissiens, nous avons définitivement annexé à la mission de Notre-Dame-de-Montfort les 12 premiers lots des premiers, second et troisième rang d'Howard, ainsi que les deux rangs X et XI de ce même canton qui tous étaient censés appartenir à cette mission”. Voilà donc réglée cette demande faite en 1887 dont nous avons parlé antérieurement.*

Nul doute que ces temps de colonisation et d'ouverture d'un nouveau pays furent difficiles pour ce curé. Les prêches étaient écrits autrefois et auraient certainement été une source de renseignements précieux sur la vie de nos ancêtres. Malheureusement, nous n'avons plus ces volumes. Mais sans savoir le quotidien laborieux de ce pionnier, levons quand même notre chapeau devant ce prêtre qui devait, nul doute, non seule-

ment soutenir les âmes, mais aussi aider ses paroissiens dans toutes leurs difficultés de pionniers.

Le 11 juin 1898, Eugène Groulx, représentant l'Archevêque, signe le rapport suivant: *“Depuis la dernière visite, la mission s'est accrue d'une dizaine de familles”* de plus il recommande que *“les comptes soient tenus tout à fait conformément au modèle de l'appendice au Rituel”*.

Le 8 juin 1901, il n'y a pas de dette et au 31 décembre dernier, il y avait en caisse \$32.69. Le Visiteur recommande aux paroissiens de s'entendre entre eux pour loger plus convenablement leur digne curé. *“S'ils étaient plus riches, je leur conseillerais de construire une église, mais mieux vaut attendre”*.

Le 29 avril 1903, le curé P.-D. Filion écrit à son évêque ceci: *“M. Lawton C. Work, capitaliste de Saint-Adolphe, demande la permission de construire sur le terrain de la Fabrique une ligne de chemin de fer venant de Sainte-Agathe pour se rendre à son moulin à scie situé dans le rang II, Howard. Cette ligne de chemin de fer longerait le lac St-Joseph sur un parcours de dix arpents environ...”*

Le moulin à scie dont il est question était précisément celui de Francistown.

Le 11 juin 1904, J. Ludger Archambault, prêtre, par mandement de J. Thomas, archevêque d'Ottawa, note ce qui suit: la somme en caisse à la fin de l'an dernier était \$129.52. De plus, *“nous permettons au Rév. P.-D. Filion de se construire un presbytère mais à la condition qu'il puisse le faire avec l'aide de ses paroissiens sans endetter la fabrique de plus de \$500.00”*. La construction du presbytère fut terminée en 1907.

En 1909, on se lance dans les extravagances on achète un corbillard pour la somme fabuleuse de ... \$22.20. Les grandes dépenses, quoi!

Le 16 novembre 1910, *“on”* obtient les lettres-patentes de *“nos”* terres. *“On”* est enfin propriétaire.

1910. – On vend des lots sur le bord du lac, pour aider à rencontrer les dépenses préliminaires à la nouvelle église (bois, solage). Malgré tout, la dette de la paroisse au 31 décembre a grimpé à \$718.00. Au moyen de contributions volontaires, bazars et vente de certains emplacements, le curé a pu terminer le presbytère, construire les fondations de la nouvelle église et en payer une partie des matériaux.

*“L’église devra être construite au plus tôt. Les plans et devis seront soumis aux syndics et ensuite à nous-mêmes. Le coût de l’église ne devra pas dépasser \$4,000.00. Des soumissions seront demandées pour tous travaux”. – par mandement, F.X. Brunet, ptre.*

## ***Érection canonique***

C’est sous le règne de M. l’abbé Pierre-D. Filion que des procédures sont entreprises en vue d’obtenir l’érection canonique de la paroisse.

D’abord: une requête

Elle date du 24 juillet 1911. Comme dans toutes les requêtes du même genre, les colons font valoir auprès de Monseigneur l’Évêque d’Ottawa que ladite paroisse n’a proprement été jusqu’ici qu’une mission et n’a jamais reçu l’érection régulière et canonique... Et ils supplient Sa Grandeur de bien vouloir accéder à leur demande... etc...

M. le curé de Saint-Jovite, l’abbé Samuel Ouimet, est délégué par l’évêque pour examiner les allégations des suppliants, par le biais de l’enquête de commodo et incommodo (des avantages et inconvénients).

Ce qu’il fit le 11 août 1911.

Il faut croire que le délégué de l’évêché s’est montré favorable au projet, puisque le 19 octobre de la même année (1911), Mgr Hugues Gauthier, archevêque d’Ottawa, signait le décret d’érection canonique, reproduit ici-même dans les deux pages qui suivent.



# Charles-Hugues Gauthier



LE SECRÉTAIRE  
GÉNÉRAL  
DE L'ARCHEVÊCHÉ  
D'OTTAWA

CHARLES-HUGUES GAUTHIER

par la miséricorde de Dieu et la grâce du St-siège apostolique  
Archevêque d'Ottawa.

*Secrétaire général  
de la paroisse St-Adolphe*

332° 141  
911 -- 5

A vous ceux qui les présentes verront, savoir faisons que, vu

I. La requête, en date du vingt-quatre juillet mil neuf cent onze, à nous présentée, au nom et de la part de la majorité des francs-tenanciers d'une partie ci-après désignée du canton d'Howard, comté d'Argenteuil et district de Terrebonne, la dite requête demandant l'érection du dit territoire en paroisse, pour les raisons y énoncées;

I. Notre commission, en date du neuvième jour du mois d'août, mil neuf cent onze, chargeant le Révérend S.J. Ouimet, curé de St-Jovite, de se transporter sur les lieux, après avis préalable, de vérifier les allégations de la requête et d'en dresser un procès-verbal de commodo et incommodo;

III. Les certificats signés Victor Bergeron, maire, d'un avis lu publiquement et affiché dimanche le vingt d'août et dimanche le vingt-sept d'août à l'issue du service divin du matin, à la porte de la chapelle de St-Adolphe d'Howard, le dit avis convoquant les intéressés, pour ou contre la dite requête, à une assemblée, pour le trente-unième jour du mois d'août, à dix heures du matin, auprès de la chapelle de St-Adolphe d'Howard;

IV. Le procès verbal de commodo et incommodo du dit Révérend S.J. Ouimet, en date du trente-un du mois d'août mil neuf cent onze, constatant et vérifiant dans toutes leurs parties les faits énoncés dans la dite requête;

En conséquence, nous avons érigé et érigeons, par les présentes, en titre de cure et de paroisse, sous l'invocation de Saint Adolphe, dont la fête se célèbre le vingt-sept septembre, la susdite partie du

7



canton d'Howard, comprenant une étendue de territoire d'en-  
viron sept milles de front par six milles de profondeur,  
bornée comme suit: au Nord, par le canton de Beresford; à  
l'Ouest, par le canton de Montcalm; au Sud, par une ligne  
partant du canton de Montcalm, allant vers l'Est entre les rangs neuvième  
et dixième du dit canton d'Howard jusqu'au troisième rang du même canton  
et, de là, se continuant entre les lots treize et douze des rangs troi-  
sième, deuxième et premier du même canton jusqu'au canton Morin; à l'Est,  
par le canton Morin.

Pour être les dites cure et paroisse de St-Adolphe entièrement sous no-  
tre juridiction spirituelle, à la charge par les curés ou desservants  
qui y seront établis par nous ou par nos successeurs, de se conformer en  
tout aux règles de discipline ecclésiastique établies dans ce diocèse,  
spécialement d'administrer les sacrements, la parole de Dieu et les au-  
tres secours de la religion aux fidèles de la dite paroisse, enjoignant  
à ceux-ci de payer les dîmes et oblations telles qu'usitées et autorisées  
dans ce diocèse, et de leur porter respect et obéissance dans toutes les  
choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éter-  
nel.

Sera notre présent décret lu et publié au prône de la messe paroissia-  
le de St-Adolphe d'Howard, les deux premiers dimanches après sa réception.

Donné à Ottawa, sous notre seing et sceau et le contreseing de notre  
secrétaire, le dix-neuvième jour du mois d'octobre de l'année mil neuf cent  
onze.

*Charles Hughes Gauthier*  
*Archev. d'Ottawa*

Raf Monseigneur



*J. L. Brunet*

ptre secrétaire.

8

Vu la publication du décret de l'érection canonique le 19 octobre 1911, envoyé par sa Grandeur Monseigneur Charles-Hughes Gauthier, archevêque d'Ottawa, érigeant la mission de Saint-Adolphe-d'Howard en paroisse canonique, faite au prône de la messe paroissiale les dimanches 22 et 29 octobre, une assemblée des francs tenanciers est convoquée dans la chapelle pour l'élection des marguilliers de la fabrique, le 5 novembre 1911.

À cette date, après avoir fait sonner les cloches et réciter le *Veni Sancte Spiritus*, le curé préside ladite assemblée des francs tenanciers au nombre de trente-quatre.

Il a été proposé par Joseph Chadès, secondé par Arpalice Bertrand et approuvé à l'unanimité que M. Noël Miron soit élu marguillier.

M. Victor Bergeron fut élu marguillier semblablement sur proposition de Zénon Pigeon, appuyé par Dosithé Forget.

Enfin pour compléter ce premier banc d'oeuvre, M. Adrien Desjardins est élu sur proposition de Victor Bergeron, secondé par Ferdinand Roy, père.

Il faut se souvenir qu'à l'époque seulement trois marguilliers (et non six comme aujourd'hui) dirigeaient la Fabrique en plus du curé qui agissait comme président. Les marguilliers étaient élus, un par année, pour un terme de trois ans, sauf dans le cas d'une nouvelle Fabrique ou trois étaient élus en même temps.

Les recettes ordinaires de la Fabrique pour l'année 1911 furent \$343.80 et suffisaient à couvrir les dépenses ordinaires.

## ***Érection civile***

Le 21 avril 1912, les marguilliers Miron, Bergeron et Joseph Chadès (ce dernier venant d'être élu en remplacement d'Adrien Desjardins dont le terme était échu) appuyé par le curé P.-D. Fillion demandent cette fois-ci l'érection **Civile** de la paroisse. Cette pétition sera favorablement accueillie par la Législature. La proclamation en sera faite le 14 février 1913. Coût: \$35.00.

**ADOLPHE-d'HOWARD (P. de St-),**  
comté d'Argenteuil,  
proclamation, le 14 février 1913.  
G. O., vol. 45, p. 357.

La paroisse de St-Adolphe-d'Howard, dans le comté d'Argenteuil, est formée d'une grande partie du canton de Howard, et comprend :

1—Les lots numéros 13a, 13b et ceux de 14 à 49 inclus du rang I.

2—Les lots numéros 13 à 49 inclus de chacun des rangs II et III.

3—Les lots des rangs IV, V, VI, VII, VIII et IX au complet, tous du cadastre officiel du canton de Howard.

4—Comprend aussi les lacs, les îles, les rivières et toutes les eaux navigables et non navigables renfermées dans les limites des susdits lots et rangs.

L'érection canonique obtenue, l'érection civile accordée et la Fabrique fonctionnant adéquatement sous le mandat des marguilliers, les paroissiens décident qu'il est temps d'avoir un temple répondant aux besoins du culte et à leurs propres besoins.

En 1913, Saint-Adolphe est encore dans l'archidiocèse d'Ottawa. Les paroissiens, qui n'ont pas d'église mais seulement une chapelle, adressent une requête à l'évêque d'Ottawa, le 9 mars 1913, et demandent la permission de se bâtir une église.

## ***Le Développement***

M. le curé Ouimet, de Saint-Jovite, délégué par l'évêque, convoque les paroissiens et tient l'enquête "de commodo et incommodo". Il rédige un procès-verbal favorable à la construction d'un nouveau temple dans la paroisse de Saint-Adolphe.

Le 25 avril (1913) permission est accordée par l'évêque d'Ottawa de construire une église qui mesurera 85 pieds de longueur, 39 de largeur, et qui aura 23 pieds de hauteur au-dessus des lambourdes. La sacristie mesurera 28 × 28.

Les plans, toutefois, devront recevoir l'approbation de l'évêque.

Deux petites remarques intéressantes à partir du décret autorisant la construction de l'église.

- a) Dès le 21 avril (1913) le pape signait, à Rome, la bulle créant le nouveau diocèse de Mont-Laurier, mais, selon la coutume, la promulgation ne viendra que peu après... Donc, l'évêque d'Ottawa signait son décret le 25 avril... une semaine ou deux avant l'annonce du diocèse. Il était encore "*sub secreto*".
- b) Le secrétaire qui contresigne le décret épiscopal émanant d'Ottawa, est l'abbé F.-X. Brunet, celui-là même qui deviendra le futur évêque de Mont-Laurier... et qui était, lui aussi, "*sub secreto*".

Or, la paroisse Saint-Adolphe-d'Howard allait être rattachée au nouveau diocèse de Mont-Laurier.

À une assemblée de paroisse tenue le 30 juillet 1913, les syndics suivants furent élus pour la surveillance des travaux de construction de la nouvelle église: MM. Dosithé Forget, Adélard Gratton et Fortunat Bertrand. M. Henri Lajeunesse est nommé secrétaire des syndics "*sans appointement*" (c'est-à-dire gratuitement).

Le 12 octobre, Louis Corbeil est engagé pour conduire les travaux de construction qui se font à la journée.

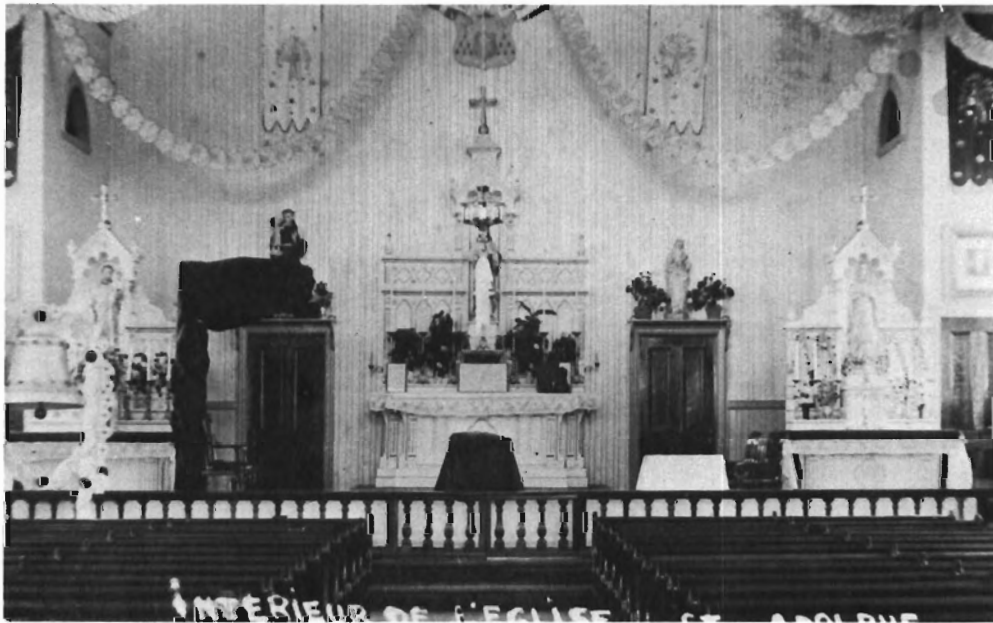
À quelle date finit-on la construction? Aucun document ne le signale. À tout événement, à l'assemblée des marguilliers du 2 novembre, on engage comme maître-chantre M. Joseph Roy au salaire faramineux de \$36.00, par année, bien entendu. De plus, on confie à M. Ferdinand Roy, père, la charge de connetable pour la nouvelle église. La fonction de connetable est similaire à celle d'un gardien de la paix chargé de veiller au bon ordre durant les assemblées religieuses et, au besoin, d'inviter à sortir de l'église les fauteurs de trouble.

Dans les comptes pour l'année 1913, on retrouve le montant de \$4,972.55 couvrant les dépenses de construction de la nouvelle église. Aussi un montant d'emprunt de \$2,598.00 à cette fin.

**Au printemps 1914:** ... "*il a été décidé à l'unanimité de commencer les travaux de la Sacristie: le solage en pierre et la bâtisse en bois mesurant trente pieds de long par vingt-six pieds de large à l'extérieur. Les travaux se faisant à la journée de dix heures avec différents prix pour les hommes. La garde des travaux et la direction étant confiées à Edouard Lorion au prix de trois piastres par jour. Et d'emprunter l'argent à cinq pour cent d'intérêt*".

Enfin...

*“Le deux août mil neuf cent quatorze à 9:30 a.m., nous soussignés, Évêque de Mont-Laurier, avons béni, avec les solennités prescrites, la nouvelle église paroissiale de Saint-Adolphe-d'Howard. Ladite église construite en bois a 83 pieds de longueur en dedans, 39 pieds de largeur en dehors et 39 pieds de hauteur au-dessus des lambourdes. ...La messe solennelle a été célébrée par M. l'abbé Émile Dubois, du Collège de Sainte-Thérèse; le sermon a été donné par M. l'abbé N. Fauteux. Le même jour, à trois heures p.m., nous avons béni une cloche du poids de sept cents livres, qui a reçu les noms de Adolphe-François-Xavier-Pierre-Damien”.*



**1914. Bénédiction de la cloche et de l'église.**

Adolphe pour le patron de la paroisse, François-Xavier pour l'évêque François-Xavier Brunet et Pierre-Damien pour le curé Pierre-Damien Filion.

Le 8 novembre 1914, on décida d'ériger une tour d'au moins 25 pieds de hauteur en arrière de la sacristie pour y installer la grosse cloche.

On retrouve un montant de \$450.00 aux comptes de l'année 1914 pour l'orgue de l'église.

Somme toute, à la fin de 1914, en dépit d'une dette d'environ \$6,000.00, les paroissiens sont en droit d'être fiers de leur paroisse et du progrès accompli par la Fabrique en moins de trois ans d'existence.

L'artisan de toute cette évolution, pasteur de Saint-Adolphe depuis 20 ans, l'abbé Pierre-D. Fillion, se voit offrir la cure de Sainte-Lucie, le 10 octobre (1914). Il accepte et sera remplacé par l'abbé Omer Lavergne. Celui-ci ne sera curé ici qu'un peu moins de deux années, puisqu'en 1916 apparaît dans la correspondance le nom de M. Dusserres-Telmon, à titre de curé de Saint-Adolphe.

Le 31 janvier 1919, c'est au tour de l'abbé Alexandre Lebeau de prendre possession de la cure de Saint-Adolphe-d'Howard.

Le 17 août 1919, achat et bénédiction d'un tableau représentant le patron de la paroisse, mesurant quatre pieds par cinq pieds et demi, peint par Mme Bédard de Montréal.

Le 3 octobre 1919, son Excellence Monseigneur Pietro Di Maria, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, lors de la bénédiction de la cathédrale de Mont-Laurier s'est arrêté à Sainte-Agathe-des-Monts et, sur l'invitation du curé de Saint-Adolphe, a bien voulu visiter notre paroisse. Il y a eu réception solennelle à l'église et son Excellence a dit quelques mots en français et, au nom du Pape, a béni tous les paroissiens. *"Vive Benoît XV"*.

---

À cette époque, les bancs étaient "vendus" annuellement aux paroissiens. Le produit de cette vente comptait pour une part importante des revenus de la Fabrique. En 1920, il est voté de vendre les grands bancs huit piastres et six piastres pour les petits. Le prix sera de dix cents par place par dimanche dans un banc non vendu.

Il a aussi été à la mode de vendre les bancs aux enchères, par un "crieur public" sur le perron de l'église, après la grand-messe un dimanche donné habituellement en janvier. Ainsi en 1921, les bancs rapportent \$381.30 sur des revenus réguliers totalisant \$1,328.60.

Le 11 juin 1922, il est approuvé de faire appliquer deux couches de peinture à l'extérieur de l'église et d'engager M. Valère Roy au prix de 30 cents l'heure pour exécuter les travaux.



**Premier presbytère.**

Le 5 août 1927, le salaire du maître chantre: \$5.00 par mois; même salaire pour l'organiste. Le bedeau recevra par contre \$150.00 par année.

Le 30 mai 1929, la foudre tombe sur le clocher d'église et sur le fil de téléphone du presbytère causant des dommages assez considérables.

Le 6 août 1929, visite à Saint-Adolphe de monseigneur Alfred Lepailleur, évêque de Chittagong, aux Indes (dans le Bengale). C'est presque du cinéma.

Le 26 juillet 1931, on demande des soumissions pour l'installation d'une fournaise à air chaud pour la Fabrique. Le contrat est donné à \$300.00 pour la fournaise et \$400.00 pour la cheminée de l'église. Pour la sacristie, une chaufferette à l'huile sera installée pour \$165.00 avec 100 gallons d'huile "*gratis*".

Le 6 décembre 1931, on payera \$4.50 la corde pour le bois de 3 pieds (pour chauffer l'église) et \$2.25 pour du 22 pouces pour le presbytère.

Il est question de réparer le mausolée du cimetière. En effet, à ce moment, comme on n'avait pas les moyens modernes pour creuser la



terre gelée, un charnier était utilisé pour conserver les morts durant l'hiver; on les enterrait au printemps.

Dans les redditions de comptes de fin d'année, on constate certaines difficultés à percevoir des montants dus à la Fabrique; on est en pleine crise économique. Le 22 janvier 1933, il est résolu de diminuer le prix des bancs de \$8.00 à \$7.00 ou \$6.00 pour les grands bancs et de \$6.00 à \$4.00 pour les petits.

**Le 25 avril 1936, ...** *“est décédé très pieusement à son presbytère qu'il avait construit en 1904, dans une chambre où il disait la messe sur semaine aux jours froids, l'abbé Pierre-D. Fillion, âgé de 71 ans et 2 mois dans la paroisse où il avait été curé de 1894 à 1914 et où il était en repos depuis au-delà d'un an” ... “Les restes mortels ont reposé 24 heures dans le grand salon d'honneur et 24 heures dans l'église bâtie par lui en 1914, où le lundi matin à 10 heures en présence de son Excellence Monseigneur J.-E. Limoges, évêque de Mont-Laurier fut chanté son service...”*

Le 3 mai 1936, il est décidé que le chapeau de la galerie du presbytère et la couverture de la grange soient passés à la teinture de créosote verte et que la grange soit chaulée (blanchie à la chaux) pour une dépense de \$60.00.

**1936** – Les recettes ordinaires se chiffrent à environ \$1,220.00 pour l'année. Il est à noter que la vente de terrains aux touristes a permis à la Fabrique de survivre durant ces années de crise. En effet, on vend pour quelques cents dollars de terrains par année depuis 7 ou 8 ans. La dette de la Fabrique se maintient à environ \$6,000.00 et le taux d'intérêt est toujours à 5 pour cent.

Le 26 décembre 1937, M. J.-P. Kavanagh, touriste propriétaire et bienfaiteur insigne, est nommé marguillier d'honneur.

En avril 1938, comme la Fabrique ne peut rembourser ses dettes qui se chiffrent maintenant à environ \$5,500.00, elle renouvelle ses billets à 4-1/2% pour une période de 3 ans.

Le 9 octobre 1938, on accorde la permission aux autorités de notre Gouvernement fédéral de construire, à leur frais, un mur de pierres sur le bord du lac Saint-Joseph en face du presbytère.

Le 8 décembre 1938, en présence de plusieurs personnes venues d'un peu partout pour l'occasion, a lieu le dévoilement de la verrière repré-

sentant Saint-Adolphe, martyr espagnol à 12 ans. Le travail est parfait et tout laisse prévoir que les autres châssis donneront à notre église un aspect qu'on ne trouvera rarement ailleurs. Les bienfaiteurs sont les suivants: le curé, les paroissiens et le député Georges Héon, pour \$25.00 chacun représentant \$75.00. Mais la valeur réelle est de \$125.00. Cette aubaine a été obtenue grâce au touriste italien M. Peter Viotti. L'auteur-artiste des verrières est Guido Nincheri, oeuvrant au 1832 boul. Pie IX, à Montréal...

La reddition des comptes pour 1940 montre un revenu de \$60.00 provenant de bingos.

### ***Dames de Sainte-Anne***

De l'avis de plusieurs dames, le mouvement des Dames de Sainte-Anne a existé bien avant 1956, mais il n'y a rien dans les archives attestant ce fait. Le 13 avril 1956, sous l'égide du curé J.-P. Savage, les Dames de Sainte-Anne se donnent des structures et un organigramme. Madame Magnus Corbeil est présidente alors que madame Arpalice Bertrand est nommée présidente honoraire. Plusieurs autres dames se partagent les différentes tâches de secrétaire, trésorière, conseillère, infirmière, sacristine, organiste et directrice du chant.

Par la suite, le groupe se réunit régulièrement sous la direction des curés. Après 1964, les assemblées se continuent mais il s'agit alors du Mouvement des femmes chrétiennes. Ceci durera jusqu'en 1975, année où le Mouvement cesse d'exister comme tel et est remplacé par un groupe de prière moins structuré, qui continue de se réunir jusqu'à ce jour.

Le 25 mai 1941, l'ère de la grande noirceur est terminée. Un contrat de 5 ans au montant de \$75.00 par année est passé avec la Gatineau Electric pour éclairer les bâtisses, soit l'église et le presbytère.

Peu après, la Fabrique fait installer des paratonnerres (12 pointes) sur les bâtisses au coût de \$200.00 par M. Joseph Leprohon, expert. (A-t-on fait un rapport entre la venue de l'électricité et le danger de foudre?)

Le 12 octobre 1941, salaires du maître-chantre et de l'organiste: \$7.00 par mois au lieu de \$5.00. Le bedeau, lui, voit son salaire porté de \$150.00 à \$180.00 parce qu'il est obligé de chauffer l'église tous les jours de l'hiver.

À la fin de 1941, si tous les terrains vendus étaient payés, la Fabrique pourrait rembourser toutes ses dettes et, chose incroyable, il y aurait encore en caisse près de \$1,200.00.

Il y a en juin 1942, autant de familles de touristes (75) que de familles résidentes. Presque toutes sont catholiques.

**En août 1942**, ... *“rappelant les beaux gestes catholiques de 1642, a été refaite la grande croix d'honneur déjà érigée depuis longtemps dans la cour de l'école du village. Il faut rappeler que les plans ont été tracés par le dessinateur de la croix du mont Royal, M. l'abbé Pierre Deepleyn, p.s.s. et les travaux ont été exécutés sous l'habile direction du Révérend Frère Hilaire du Mont Saint-Louis aidé du Frère Philippe passant la belle saison ici avec plusieurs de leurs confrères...”* Le bois a coûté \$45.00 et cela a été payé par les acteurs de la troupe France-Film.

Le 22 novembre 1942, toute la paroisse était en liesse à l'occasion de la grande réception que Monsieur le Maire et ses Conseillers ont bien voulu organiser en l'honneur de notre très dévoué député d'Argenteuil, M. l'Honorable Georges-E. Dansereau, ministre des Travaux Publics dans le Cabinet Godbout à Québec. ... *“Il y eut aussi une très belle réception offerte à l'école par les enfants”.*

Le 29 août 1943, comme l'avait annoncé Le Devoir du 20 août dernier et La Presse du lendemain en sa page 23, a lieu le dévoilement et la bénédiction d'un magnifique monument érigé dans le parc en face de l'église en l'honneur du Sacré-Coeur. Les bienfaiteurs sont M. et Mme Stanislas Laperle de Montréal. L'artiste est un statuaire de la maison Carli-Petrucci de la rue Notre-Dame de Montréal.

Dans les discours de circonstance, il est fait allusion à la guerre qui sévit dans le monde ... *“le Dieu des justes armées”.*

C'était aussi le 54e anniversaire de naissance du curé Alexandre Lebeau.

À partir du 10 septembre 1944, le bedeau recevra \$40.00 par mois, mais il devra entretenir le cimetière et le gazon autour de l'église en plus de ses obligations antérieures. De même, le premier-chantre recevra \$9.00 par mois au lieu de \$7.00 ainsi que l'organiste.

Le 8 octobre de la même année, érection du chemin de croix dans l'église, et prédication d'une retraite de 8 jours par le père Elzéar MacDonald, franciscain.

Le 17 décembre 1944, M. Gédéas Bélisle est nommé connétable.

En 1944- le vin d'autel se vend \$3.75 le gallon. En 1917, il valait \$1.95 le gallon (plus 0.90 de taxe de guerre).

Le 23 mai 1945, le curé et les paroissiens reçoivent la Mère générale des Soeurs de Sainte-Croix. M. le curé Lebeau n'a que des éloges à faire au sujet des religieuses qui enseignent ici à 55 enfants, depuis 10 ans.

Parmi les anciennes élèves, quelques unes sont devenues religieuses.



Le 1er juillet 1945, bénédiction d'une magnifique croix de chemin située sur la propriété de M. Gédéas Bélisle qui a offert un coin de terrain en face du lac Saint-Joseph. Le donateur de cette belle marque de foi est M. J. Saindon, touriste à Saint-Adolphe et instituteur à Montréal.

Cette croix a dû être déménagée suite à des travaux de voirie par la Municipalité. Elle est maintenant installée dans la Montée-Sauvage, autrefois rang VI, en face d'une jolie maison canadienne restaurée, appartenant à M. Jean Coutu. Lors de la transplantation de cette croix, on a constaté que le "corps" de la croix était un tronc d'arbre équarri. La base laissée ronde et enfouie dans la terre, était encore saine comme en 1945. L'Écho du Nord relate la bénédiction de la croix à son nouvel emplacement dans son numéro du 15 septembre 1976 de même que la fête populaire qui a suivi.

### ***Anecdote***

Autrefois, il y avait comme mouvement chez les jeunes, la Croisade Eucharistique. Il est sublime d'examiner la photo qui accompagne ce texte et de s'attarder sur ce qu'elle peut exprimer.

Tout d'abord vingt croisés, environ moitié fillettes moitié garçonnets. Il y a peut-être des apôtres parmi ces jeunes... Avec leurs bérêts surmontés de la croix et leurs mantilles typiques, on devine la joie de ces jeunes à porter cet uniforme-étendard. La photographie a été prise dans la neige, probablement au printemps car les élèves n'ont pas beaucoup de vêtements sous la "cape": les jeunes filles portent la jupe, le chandail, des bas de fil et des "rénettes"; les garçons, des "britchisses", des "bas-golf" et possiblement des "nounnes" et des robeurs". Près de la croix qui symbolise le mouvement des Croisés, avec, à l'arrière plan, l'école et... les Soeurs que l'on sait là, voilà bien un tableau de chez-nous, du temps d'hier, ... du temps d'une paix.



**Les Croisés devant la croix.**

Les travaux de construction de la grotte ont commencé en 1943; mais ils ont été suspendus à cause de la guerre. Ils ont coûté au-delà de \$2,000.00, dons de plusieurs bienfaiteurs. Les experts maçons étaient M. Robert de Sainte-Agathe et ses 3 fils. L'architecte qui en a dessiné les plans est M. Ph. Beaugard de Montréal.

M. Arthur Lemoyne, bienfaiteur insigne de notre paroisse, a le mérite de ce travail considérable.

La statue de la Madone, fabriquée aux ateliers Carli-Petrucci de Montréal, a été offerte par M. Irenée Sicard et son épouse (née Rita Corbeil), fabricant de charrues à neige à Montréal.



**Grotte Notre-Dame-de-Lourdes.**

La statue de Sainte Bernadette est un don de monsieur le docteur Léo Tessier, franco-américain, et sa dame Thérèse Lemoyne, dont la propriété est adjacente au terrain de la grotte.

Assistèrent à la cérémonie de la bénédiction de la grotte au-delà de 1000 personnes de nationalités variées et de religions différentes, dont le député Dansereau et son épouse, le major W. Evans et son épouse, Herbert Darling et son épouse de New-York, et plusieurs autres personnalités.

Même si, le 25 mai 1941, un contrat avait été signé avec la Gatineau Électric pour éclairer les bâtisses, il semble que le courant ne se soit rendu que plus tard. En effet, ce n'est que le 4 février 1946 que la dépense est approuvée pour poser le filage électrique au presbytère et à l'église. (Le contrat est accordé à Ernest Piché au prix de \$825.00)

Durant l'été 1946, la Fabrique fait "miner" d'immenses pierres dans la rue où elle a ses terrains, coût: \$40.00. (Miner signifie dynamiter).

Il est proposé, le 21 décembre 1947 de couvrir le plafond du presbytère d'un papier isolant recouvert de "ripes" pour un montant ne dépassant pas \$25.00 afin d'éviter une perte de chaleur à l'intérieur et la formation de glace sur la couverture.

Le 15 février 1948, grâce à certains dons généreux de touristes et de paroissiens, il est décidé d'acheter un orgue électrique au montant de \$1,450.00 et de construire un confessionnal "fermé" pour remplacer la grille actuelle à un prix n'excédant pas \$300.00.

Le 22 août 1948, la Fabrique achète son bois de chauffage au prix de \$11.00 la corde de 3 pieds, livré et cordé.

Le 19 janvier 1950, M. Gédéas Bélisle fournira et posera sur toute l'étendue de la voûte de l'église, 2 pouces de laine minérale avec papier fort fixé avec lattes sur les soliveaux, pour la somme de \$525.00.

Le 27 août 1950, pour environ \$1,500.00 on pose du bardeau d'amiante sur les murs de l'église, évitant ainsi de peindre tous les 5 à 6 ans. Ces travaux seront faits à la journée plutôt que par contrat. Le coût des travaux sera calculé selon le nombre de journées d'ouvrage et non fixé d'avance par contrat. En 1952, pour le presbytère, le téléphone coûte \$2.55 par mois et l'électricité \$6.25.

La Fabrique, le 21 septembre 1952, adopte le chauffage électrique pour l'église. Le système coûte moins de la moitié de l'installation d'un système à l'huile, c'est-à-dire \$3,785.00 au lieu de \$8,000.00.

Le 5 octobre 1952, le contrat de construction du nouveau presbytère est confié à Gratton & Frère au prix de \$18,261.00 tout compris; les travaux devront être terminés dans 14 mois ou moins. L'architecte est M. O.-P. Bois.

À la fin de 1952, la paroisse compte 87 familles comprenant 489 âmes. Dans les limites de la paroisse, la station de radio #202, maintenant connue sous le nom de "Station des Forces Canadiennes, Lac-Saint-Denis" et

plus familièrement "le radar", groupe environ 26 familles catholiques. La messe de minuit a été célébrée à ce poste de l'aviation pour la première fois par le chapelain W. Lévesque, le 29 décembre dernier.

Le 5 juillet 1951, la paroisse Saint-Adolphe passait au nouveau diocèse de Saint-Jérôme. Lors de l'installation du nouveau curé de Saint-Adolphe, M. Jean-Paul Savage, le 15 février 1953, Monseigneur Émilien Frenette, évêque du diocèse, en profite pour inaugurer une nouvelle formule d'administration de la Fabrique. Dorénavant, tous les revenus de dîmes, de quêtes régulières et de support normal de l'église appartiendront à la Fabrique; le curé recevra un salaire de celle-ci (\$150.00 par mois). Le mobilier du presbytère appartiendra à la Fabrique et elle verra à fournir à son curé le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'eau.

Le curé n'aura droit à aucune quête personnelle.

C'était, pour le temps, tout un changement.

Conséquence première: à partir du 1er janvier 1954, il n'y a plus de vente de bancs.

### ***Anecdote***

Quêtes commandées:

le 16 novembre 1883	
pour le Pape Léon XIII – recueilli:	0.50\$
le 10 septembre 1884	
pour les Sauvages du Nord-Ouest:	0.45\$
le 4 novembre 1885	
pour la colonisation:	0.18\$
pour les esclaves d'Afrique:	0.60\$

Le 17 janvier 1956, il est résolu de donner à Mme Délia Allard, organiste de cette paroisse depuis 30 ans, en reconnaissance de ses services, à son décès, des funérailles de première classe dans cette paroisse; le même témoignage de reconnaissance en faveur de monsieur Joseph Roy, ancien bedeau et maître-chantre, est aussi accordé.



## **Anecdote**

Que devait penser monseigneur Émilien Frenette avec son mantelet violet, sa croix pectorale et sa barrette au milieu de tous ces nouveaux confirmés? Il était certainement heureux, son sourire l'atteste. Et les jeunes? Les filles en robe blanche, longue pour plusieurs, avec voile et capeline; les garçons, "boucle" noire, brassard au bras gauche et insigne au revers du veston. Rêvaient-ils de monde à conquérir ou de païens à convertir? Peut-être tout simplement avaient-ils hâte de se rendre à la maison où une fête les attendait...



**Vers 1955, Mgr. Emilien Frénette au milieu des "confirmés".**

Le 26 juin 1956, *"Je soussigné, Hubert Julien, chanoine titulaire de la cathédrale de Saint-Jérôme et curé de Sainte-Adèle, ai mis le révérend Gérard Décary, en possession vraie, réelle et corporelle de la cure et paroisse de Saint-Adolphe-d'Howard, dans le vicariat forain six, dans le comté d'Argenteuil."...*

Le 1er décembre 1957, il est décidé de réserver un endroit de stationnement en asphalte sur le terrain de la Fabrique en face de l'église pour

accommoder les automobilistes durant les offices religieux et décongestionner la circulation sur la rue principale.

Les recettes totales de la Fabrique pour l'année 1957: \$15,500.00.

Un événement agréable à mentionner s'est passé le 16 juillet 1961. En effet, c'est à cette date que fut remise la médaille d'argent de l'Ordre du Mérite Diocésain à certaines personnes qui se sont distinguées par leur dévouement au diocèse et à la paroisse. Les récipiendaires furent Mmes William Allard et Honoré Corbeil et MM. Louis Ducharme, Charles Gauthier, J.-Oscar Lachance, Stanislas Laperle, Joseph Roy et Me J.-Edouard Jeannotte.

---

Autrefois, la Ligue du Sacré-Coeur a eu son heure de gloire, tout comme les Anciens Retraitants, la JEC et autres.



#### PÉLERINAGE

**Claudette Lafantaisie, Thérèse Roy, Mme Charles Gauthier, Mme Charles Laverdure, Mme Jean-Noël Bertrand, Mme Jean-Paul Bertrand, Lisette Bélisle, Mme Lucien Lanthier, Mme Jean-Paul Lalancette, Mme Mathilda Laurion, Mme Albert Bertrand, Laurence Bertrand, Mme Rolland Lajeunesse, Mme Honoré Corbeil, Mme Gédéas Bélisle, M. Honoré Corbeil.**



#### RETRAITE FERMÉE 1941.

**Avant: Adélard Charron, Magnus Corbeil, Albert Bertrand, Odé Pagé, Joseph Roy, Victor Gauthier**

**Debout: Oscar Paquette, William Syrratt, Gédéas Bélisle, Honoré Corbeil, Richard Beauchamp, Roger Millette, Willie Millette, François Leblanc, Emilien Racette, Rosaire Beauchamp et autres.**

En 1964, il en coûtait \$25.00 en été, et \$35.00 en hiver pour faire creuser une fosse au cimetière. Le fossoyeur était M. Willie Roy.

Le 1er janvier 1966 commençait le nouveau régime de la loi des Fabriques. On abolissait le groupe des "anciens marguilliers" et dorénavant la Fabrique était administrée par six marguilliers. Pour la première fois dans cette paroisse, on eut pas une, mais deux marguilliers féminins: ce furent Mmes Marthe Thibodeau et Denise St-Aubin. Depuis cette date, il y eut toujours des femmes parmi les membres du Conseil de la Fabrique.

La première messe accompagnée de danses liturgiques au Québec a été célébrée en 1967 dans l'église de Saint-Adolphe. C'est la troupe des Ballets poétiques Esther Lambert qui exécuta les danses sacrées. Le Père Pollux Byas, d'Haïti, célébrait la messe. M. Marcel Lambert, père d'Esther, jouait de l'orgue alors que son fils Pierre-Marie accompagnait les danses de sa soeur au violon. Ils s'exécutaient avec l'assentiment et l'encouragement du curé Marcel Lamoureux.

En général, selon les critiques du temps, ces messes "Yé-yé" furent bien acceptées. Il faut dire que le curé Lamoureux était un prêtre avant-gardiste. En effet déjà en 1958, il avait tourné l'autel vers les fidèles; donc cela, bien avant les recommandations de la nouvelle liturgie. Autre innovation du même curé: en 1967, un laïc a prononcé un sermon (sur la foi) à la messe dominicale.

Le 7 août 1966, le projet, cher au curé Lamoureux, d'ériger une statue de Saint-Joseph en bordure du lac du même nom est approuvé. Des offrandes particulières recueillies à cette fin payeront cette réalisation.

Le 3 septembre 1973, c'est l'arrivée du père René Hotte, Montfortain, notre curé actuel, aimé et apprécié de tous.

Le 24 octobre 1982, les Centres de Jeunesse de Shawbridge offrent comme don permanent à la Fabrique le retable installé à l'arrière de l'autel. Ce vitrail est une oeuvre de l'artiste bien connu Jean-Paul Mousseau. Prêté depuis 1970 à notre Fabrique, c'est grâce à M. Gyde Vanier-Sheppard que nous sommes maintenant propriétaires de cette oeuvre.

## ***Conclusion***

Évidemment, des dates, des événements, des faits divers ne sont pas toute la vie d'une paroisse. Ceux que nous avons relatés ne servent, en fait, que de points d'attache auxquels toute la trame du Centenaire s'accroche.

Il s'en est passé des choses depuis cent ans.

Ainsi une simple nomenclature suffit à nous faire revenir en arrière et nous faire rêver:

les vêpres du dimanche

les "quarante-heures"

le carême et la stricte observance du jeûne



**Procession de la fête Dieu.**

les "quatre-temps" et les rogations  
la procession de la Fête-Dieu  
le latin dans nos chants et prières liturgiques;

ainsi, qui ne se souvient du "Adeste Fideles", du "Kyrie Eleison", du "Magnificat" et peut-être et surtout du "Ite Missa Est".

Notre paroisse aurait raison de chanter les "Alleluias" et des "Te Deum" pour avoir traversé, sans fléau extraordinaire, ce siècle de vie communautaire. Il aurait pu y avoir un feu de forêt qui aurait anéanti non seulement nos conifères, mais aussi notre village et nos rangs. La tordeuse de bourgeons a fait des ravages, mais on a tous survécu. La grippe espagnole comme les gripes asiatiques, de Hong-Kong, et autres, semblent avoir passé sans laisser trop de victimes...

Depuis 1894, même si l'on a eu dix curés différents, quatre d'entre eux totalisent 68 ans de cure. Les paroissiens, en général, ont toujours témoigné une grande affection pour leur pasteur et lui ont apporté un appui soutenu et une collaboration jamais démentie.

Ces quelques pages passées à récapituler ensemble des réalisations et des souvenirs sont en quelque sorte une visite de paroisse faite par des paroissiens au lieu d'être faite par le curé. Cela nous a permis de constater le chemin parcouru et de nous situer dans le temps, peut-être bien aussi, de nous évaluer...

## **La bâtisse**

Après avoir assisté à l'évolution de la paroisse à travers de nombreuses étapes et une grande variété de faits, passons ensemble quelques minutes à regarder notre église. De dimensions modestes, elle se dresse avec une certaine élégance sur les bords du lac Saint-Joseph et identifie agréablement le village.

Bien que simples, ses lignes architecturales n'en retiennent pas moins l'attention. Son clocher, surtout, par sa finesse et sa légèreté, constitue un point d'attrait. À l'exception du solage de maçonnerie, elle est entièrement construite en bois. Ses murs ont été recouverts de bardeaux d'amiante et son toit, de tôle. Peinturée en bleu et blanc, elle a une belle apparence. L'intérieur est sobre. Le plafond, assez élevé, est soutenu par des fermes à entrants obliques. Les bancs sont peu confortables mais s'harmonisent assez bien avec l'ensemble. Quant aux fenêtres, elles sont ornées d'un médaillon-verrière d'une certaine valeur. Dans le chœur, on trouve une véritable oeuvre d'art: le retable conçu et réalisé par l'artiste montréalais Mousseau. Commissionnée à celui-ci par M. Sheppard du lac Cornu, en souvenir de son épouse, cette oeuvre rehausse, par sa grandeur, le chœur et l'autel.

Nous avons souvent regardé les verrières de nos fenêtres. Les avons-nous vraiment vues? Arrêtons-nous brièvement à chacun des vitraux.

- “Saint Pierre ouvrant le ciel aux Justes”, offert par Pietro Viotti, P. Marazza et des amis italiens.
- “Saint André, apôtre”, offert par les touristes des lacs Saint-Denis, Trois-Frères, la Cabane; L.-S. Corbeil, René Sicard et Mme Emma Massie.
- “Saint Patrice”, offert par Harry Kavanagh, Fred Robarge et les touristes du lac Cornu.
- “Nos saintes écoutant les Voix célestes”, offert par É. Bernier, ptre et les familles Auclair et Rodolphe Corbeil.
- “Saint Georges”, offert par l'Honorable Georges Dansereau, J.-A. Bonnier, député, L.-L. Legault, avocat et Georges Liboiron, sec..



**Église Saint-Adolphe-d'Howard.**



**COMMUNION SOLENNELLE**

**Suzanne Corbeil, Cécile Pagé, Mariette Corbeil, Marie-Paule Gauvreau, Claudette Corbeil, Rita Millette, Monique Bellefleur, Monique Pigeon, Claire Brisebois, Armand Bertrand, Réjean Syrratt, Michel Alarie, Ernest Bertrand, François Brisebois.**

- "Saint Joseph au travail", offert par les paroissiens-touristes de Verdun et C. de C. et des familles A. Lebeau, Deslauriers et Oscar Lachance.
- "Saint Adolphe d'Espagne", offert par A. Lebeau, Georges Héon, député et les paroissiens.
- "La Vierge aux lis", offert par M. et Mme J.-E. Jeannotte.
- "Saint Jean-Baptiste", offert par Mme René Cousineau, M. et Mme W.-A. Marceau.
- Au jubé, "ostensoir," offert par Messieurs le Maire, les Conseillers et contribuables offert au curé A. Lebeau à l'occasion de son Jubilé d'argent.

Au premier abord cette énumération peut nous laisser froid, mais si l'on songe à la ferveur des donateurs et aux fêtes que l'installation de ces personnages dans nos fenêtres ont pu causer, il faut alors admettre que ces verrières représentent un temps fort de notre paroisse et un témoignage qui peuvent nous inspirer encore aujourd'hui.



**VERS LE REPOSOIR - 1947**  
**(Procession de la Fête-Dieu)**

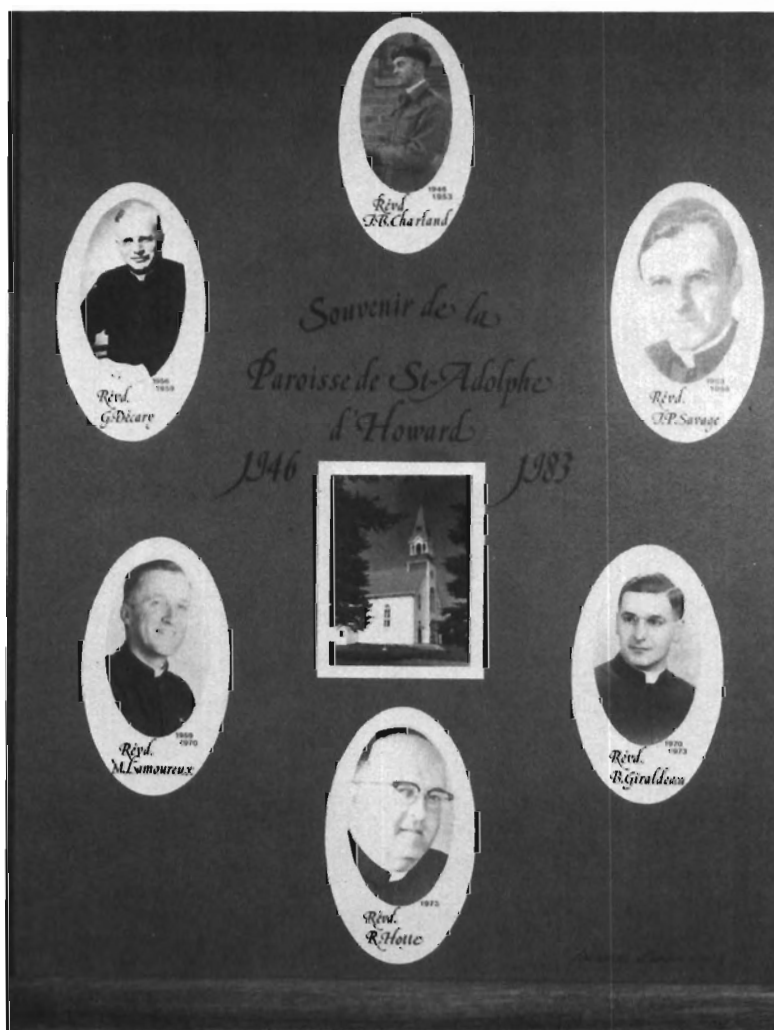
**Curé J.B. Charland, Marcel Godin, Gédéas Bélisle, Victor Gauthier, Honoré Corbeil et autres.**





## Curés

1894-1914	M. l'abbé Pierre-Damien Filion
1914-1916	M. l'abbé Omer Lavergne
1916-1919	M. l'abbé P. Dusserre-Telmon
1919-1946	M. l'abbé Alexandre Lebeau
1946-1953	M. l'abbé Jean-Baptiste Charland
1953-1956	M. l'abbé Jean-Paul Savage
1956-1959	M. l'abbé Gérard Décary
1959-1970	M. l'abbé Marcel Lamoureux
1970-1973	M. l'abbé Bernard Giraldeau
1973-198	Père René Hotte, s.m.m.



## ***Les Marguilliers de la Paroisse***

5 nov. 1911	Noël Miron, Victor Bergeron, Adrien Desjardins
31 déc. 1911	Joseph Chadès
29 déc. 1912	Amédé Brosseau
8 juin 1913	Daniel Brière
28 déc. 1913	Mathias Pagé
19 avril 1914	Antoine Forget
1 janv. 1915	Clodomir Corbeil
31 déc. 1916	Ferdinand Bertrand
30 déc. 1917	Calixte Trudeau
1918	Alexis Gohier
2 fév. 1919	Adélarde Gratton
21 déc. 1919	Auguste Lavoie
25 janv. 1920	Zénon Pigeon
28 nov. 1920	Ferdinand Roy
25 déc. 1921	Henri Lajeunesse
31 déc. 1922	Aldéric Bellefleur
30 déc. 1923	Godfroy Massie
28 déc. 1924	Albert Bertrand
27 déc. 1925	Valère Roy
26 déc. 1926	Adrien Corbeil
8 janv. 1927	Gustave Massie
30 déc. 1928	William Beauchamp
29 déc. 1929	Aldéric Brière
28 déc. 1930	Frédéric Lajeunesse
20 déc. 1931	Aldéric Pigeon
18 déc. 1932	Albert Larose
1933	Roméo Pagé
30 déc. 1934	Frédéric Bertrand
29 déc. 1935	Adélarde Charron
20 déc. 1936	Édouard Bellefleur
26 déc. 1937	Aldéric Massie
6 janv. 1938	Magnus Corbeil
31 déc. 1939	Armand Godin
22 déc. 1940	Philibert Clément
28 déc. 1941	Wilfrid Gratton
27 déc. 1942	Victor Gauthier
26 déc. 1943	Roméo Millette

17 déc. 1944	Évariste Alarie
23 déc. 1945	Rosario Pigeon
29 déc. 1946	Gédéas Bélisle
4 janv. 1948	Marcel Godin
2 janv. 1949	Honoré Corbeil
15 janv. 1950	Émile Gratton
31 déc. 1950	Rolland Lajeunesse
6 janv. 1952	Camille Sigouin
18 mai 1952	Rosaire Beauchamp
11 janv. 1953	Roger Gauthier
20 déc. 1953	Maxime Gratton
19 déc. 1954	Hector Larivière
18 déc. 1955	Jean-Paul Bertrand
23 déc. 1956	Maurice Pagé
15 déc. 1957	Adolphe Gratton
14 déc. 1958	Jean-Pierre Massie
27 déc. 1959	Clodomir Corbeil
18 déc. 1960	Willie Roy
31 déc. 1961	Wilfrid Daigneault
30 déc. 1962	Charles Gauthier
29 déc. 1963	Guy Girard
31 déc. 1965	Jean Lebeau, Mme Denise St-Aubin, Mme Marthe Thibodeau, Arthur Millette, Paul Renaud, Jean-Guy Gratton
26 déc. 1966	Jean Rinfret, Mme André Ouimet
24 déc. 1967	Mme Cécile Clément, Bernard Juteau
29 déc. 1968	Rolland Vadeboncoeur, Jean Bertrand
27 déc. 1969	Mme Suzette Aird, Lucien Bouclin
27 déc. 1970	Guy Chalifoux, Mme Marcel Laverdure
8 janv. 1971	Jules Vadeboncoeur, André Pagé
2 déc. 1972	Mme J.-W. Rosario, Ernest Bertrand
30 déc. 1973	Raymond Murray, Mme Denis Corbeil
29 déc. 1974	René Millette, Lionel Faubert, Mme Marcel Godin
28 déc. 1975	Eugène Richer, Lionel Cormier, Mme Lisette Bertrand
9 janv. 1977	Mme Monique Liboiron, Lucien Corbeil
18 déc. 1977	Marcel Cocho, Gérard Gosselin
17 déc. 1978	Mme Monique Dionne, Maurice Bertrand
23 déc. 1979	Mme Marie Vadeboncoeur, André Millette
21 déc. 1980	Jean Delorme, Paul-É. Guilbert
20 déc. 1981	Mme Monica Gratton, Yvon Hardy
19 déc. 1982	Mme Diane Corbeil, André Millette



**MEMBRES DE LA FABRIQUE (1983)**

**Première rangée: Madame Monica C. Gratton, Rév. Père René Hotte, Madame Diane C. Corbeil.**

**Deuxième rangée: Yvon Hardy, Paul. E. Guilbert, André Millette, Jean Delorme**

Fait intéressant à noter:

Notre paroisse a changé de diocèse trois fois en moins de 38 ans. En effet, jusqu'en avril 1913, elle faisait partie du diocèse d'Ottawa. Depuis cette date, jusqu'en juillet 1951, elle a appartenu à celui de Mont-Laurier et depuis, elle relève de Saint-Jérôme.

## ***En religion***

En dépit de la population restreinte de notre paroisse, il est surprenant de voir le nombre de vocations religieuses qui en sont sorties. En effet, nous avons l'insigne honneur de compter parmi nos co-paroissiennes et nos co-paroissiens, un prêtre, un religieux et neuf religieuses.

### **Brière Jean-Guy, prêtre**

Né le 10 juillet 1930 à Saint-Adolphe, fils d'Aldéric Brière et de Hélène Laferrière. Après ses études élémentaires à Saint-Adolphe et classiques au Séminaire de Mont-Laurier, il fait sa théologie au Grand séminaire de Montréal. Ordonné prêtre à Mont-Laurier le 4 juin 1955, il ira poursuivre ses études à Rome à l'Université Grégorienne, où il obtiendra sa licence en droit canon en 1959. Il cumule en plus de sa fonction de Chancelier du diocèse, des charges de curé dans diverses paroisses et aussi d'autres fonctions ecclésiastiques dont, entre autres, celle de vicaire épiscopal. Il est présentement curé à Mont-Tremblant.



### **Roy Stanislas, Frère Rédemptoriste**

Né le 22 février 1885 à Saint-Vincent-de-Paul.

Il fait profession le 15 août 1917. Il est décédé le 22 janvier 1951 après une longue maladie. Il était comptable pour la Communauté.

Son père est Narcisse Roy et sa mère porte le nom de Marcoux. Orphelin à 5 ans, il se retrouve à Montfort. Il rejoignit la communauté des Rédemptoristes à 27 ans. Il aurait passé les périodes d'été de sa jeunesse chez Agnès et Clodomir Corbeil.

### **Allard Délia, Fille de la Sagesse**

Née à Saint-Adolphe le 14 janvier 1912, fille de Délia Dupuis et de William Allard. Elle a fait ses études primaires à Saint-Adolphe, puis comme l'école a brûlé, elle continue ses classes à Sainte-Agathe-des-Monts. Le 2 février 1940, elle prononce ses vœux perpétuels à Ottawa. Puis elle part en mission à Haïti; elle y demeurera jusqu'en 1969.

Après un repos bien mérité, elle travaillera au Foyer Dorval de la communauté. Depuis 1973, elle est interprète créole-français au ministère de l'Immigration du Canada.



### **Brisebois Georgette, Congrégation des Soeurs de Sainte-Croix**

Née le 17 mai 1936 à Val-David de Léopold Brisebois et d'Anita Monette.

Études primaires à Saint-Adolphe et à Val-David et secondaires à l'École de Marie à Côte-des-neiges, Montréal.

Le 15 août 1956, elle fait profession religieuse. Elle sera éducatrice auprès des jeunes durant 13 ans, puis remplira des tâches de ménagère dans son milieu.

### **Gohier Alice, Fille de la Sagesse**

Née le 8 juin 1906, fille d'Alexis Gohier et de Maria Forget, décédée le 31 octobre 1980.

Elle a fait ses études primaires à Saint-Adolphe et secondaires à Sainte-Agathe. Elle a fait profession en janvier 1924. Soeur Alice a toujours travaillé dans les hôpitaux en Alberta, en Ontario et au Québec.

Boute-en-train de la maison, elle avait beaucoup de petites amies dans son enfance à Saint-Adolphe et beaucoup de "leadership".



### **Gohier Ida, Fille de la Sagesse**

Née le 20 octobre 1904, fille d'Alexis Gohier et de Maria Forget.

Elle a fait ses études primaires à Saint-Adolphe et secondaires à Sainte-Agathe et à Montréal, aussi des études supérieures à l'Université de Montréal.

Infirmière licenciée et diététicienne, elle servira dans divers hôpitaux. Organisatrice hors pair, elle sera à l'origine de la planification et de la mise en oeuvre de différents services dans les hôpitaux où elle se dévouera. À la retraite maintenant, elle a inventé une méthode pour enseigner la musique à partir de couleurs et elle poursuit ses recherches dans ce domaine.



### **Gratton Georgionna Soeur Grise de la Croix**

Née le 1er mai 1925, fille d'Adélarde Gratton et de Marie-Louise Filion.

Elle fera profession le 15 février 1952. Au service des orphelins, des aveugles et des épileptiques pendant 25 ans, elle continuera à prodiguer les soins aux personnes amoindries, après 1972.

### **Gratton Noëlla, Soeur Grise de la Croix**

Née le 21 décembre 1920, fille d'Adélarde Gratton et de Marie-Louise Filion.

Elle a fait sa profession perpétuelle le 15 août 1945. Au service des orphelins d'abord, puis cuisinière dans les différentes missions du Grand Nord et de l'Est canadien, elle se dévoue maintenant à l'Accueil de la Maison Mère et au Centre régional d'Edmonton.

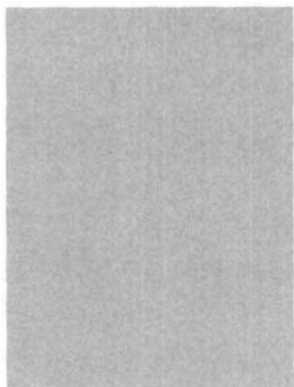




### **Trudeau Cécile, Soeur Grise de la Croix**

Née le 12 avril 1898, fille de Calixte Trudeau et d'Alexina Lecompte.

Elle fera sa profession perpétuelle le 15 août 1920 à Saint-Boniface, au Manitoba. Après une longue période comme institutrice tant dans l'Ouest canadien qu'au Québec, elle servira sa communauté et aidera à l'économat.



### **Trudeau Justine, Soeur Grise de la Croix**

Née le 11 novembre 1892, fille de Calixte Trudeau et d'Alexina Lecompte.

Des troubles de surdité retarderont sa prise de profession jusqu'au 17 août 1915. Comme infirmière, elle soignait les malades; d'ailleurs elle l'était elle-même passablement. Elle rejoindra le Seigneur le 31 juillet 1928.

### **Trudeau Marie, Soeur Grise de la Croix**

Née le 19 novembre 1896, fille de Calixte Trudeau et d'Alexina Lecompte.

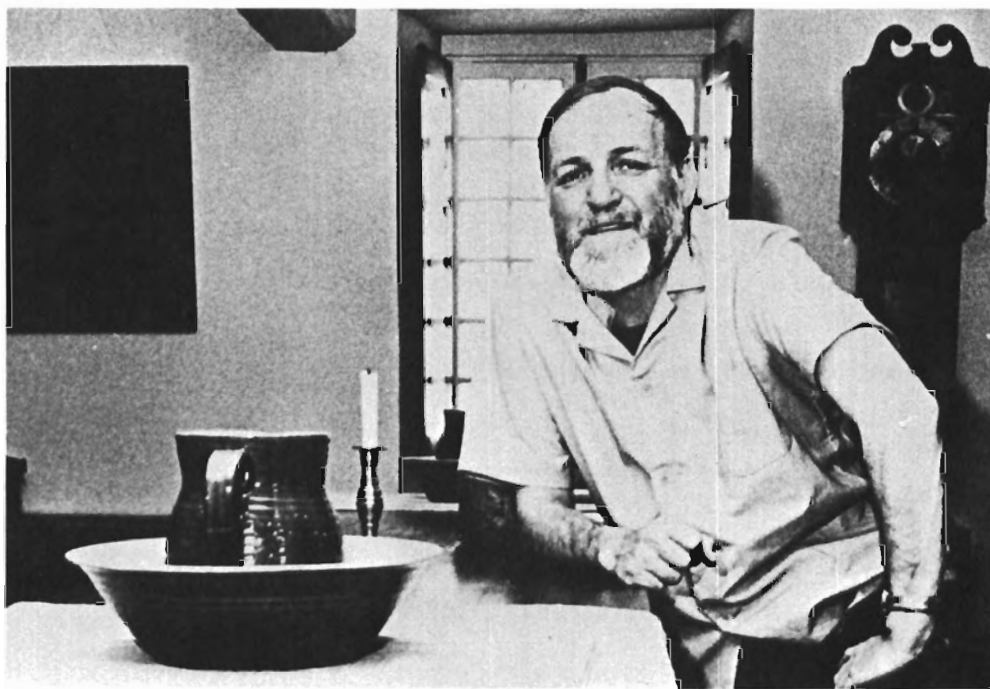
Elle fit sa profession perpétuelle le 15 août 1921. Les orphelins de la crèche d'Youville compteront durant 20 ans sur son dévouement; elle sera en charge de ses soeurs religieuses à cet endroit pendant 12 ans. Par la suite, elle diminuera ses activités suite à des recommandations médicales; mais sans jamais arrêter vraiment. Elle retrouvait son Dieu le 21 septembre 1967.



## **Anecdote**

Ranimer des souvenirs qui sentent l'encens et les grandes occasions est toujours agréable.

La paroisse Saint-Adolphe a accueilli durant l'année 1940-41 Ambroise Lafortune, à ce moment-là, séminariste, pour lui permettre de fortifier ses poumons au contact du grand air salubre du Nord afin qu'il puisse poursuivre ses études théologiques. Tous connaissent le Père Ambroise. Et lui, il a connu le curé Alexandre Lebeau. Dans son volume *"Dieu écrit droit"*, deuxième partie de ses mémoires, il raconte avec sa verve habituelle et ses images colorées quelques épisodes révélatrices de son séjour au côté de ce curé assez étonnant. En voici un extrait, cité ici, avec sa permission.



**Ambroise Lafortune**

*"Il faut dire que le curé Lebeau avait une foi d'enfant et se trouvait très à l'aise avec Jésus-Christ. Il causait avec lui comme avec un ami, un frère. Sur ce plan, il était un admirable professeur. Il avait, sans en atteindre les mêmes profondeurs, des perceptions de Jean l'Évangéliste. Il aimait Jésus et Lui parlait tout bonnement.*

*Le jour de la procession de la Fête-Dieu, qui se déroulait dans le village décoré à profusion, de fleurs, d'arches, de statues et d'images saintes, il tint un langage familier au Christ du Saint Sacrement, qu'il portait dans l'ostensoir, tenu à bout de bras.*

*Alors qu'il allait franchir la porte du chœur, ouverte dans la table de communion, pour descendre d'un degré sur le beau tapis neuf, qui se déroulait dans toute l'allée centrale de la nef, il porta Jésus à la hauteur de ses yeux, Le tourna vers lui et Lui tint ce propos, en penchant un peu l'ostensoir d'or pour qu'il puisse voir ce dont il parlait.*

*– Voyez, Jésus, c'est un tapis neuf. Il est beau, hein? C'est pour Vous qu'on l'a acheté. Vous allez l'étreñner. Chanceux, va!*

*Sitôt, il partit, tenant Jésus-Hostie dans ses mains et foulant de ses grosses godasses, le tapis neuf.*

*Rendu à la porte de l'église, à l'intérieur, il s'arrêta avant de franchir le seuil du perron et, tenant l'ostensoir bien haut, il montra au Christ le vitrail qu'il venait d'acheter et de faire poser, tout juste au-dessus de la grande porte à double vantail. C'était une magnifique tête de saint Joseph, entourée de lys.*

*– Allons, Jésus regardez. C'est votre père Joseph qui est là. Vous devez être content.*

*Oui, il se sentait très à l'aise avec le Seigneur."*

---

## ***La paroisse Saint-Adolphe-d'Howard en 1983***

Toujours sous l'animation du père René Hotte, son pasteur depuis dix ans, la paroisse vit ce centenaire avec sérénité. La fabrique n'a pas de dette et a présenté, pour cette année, un budget équilibré, bien juste peut-être mais équilibré quand même. Saint-Adolphe a la réputation d'avoir des paroissiens dont la coopération et la générosité sont acquises. Que désirer de plus? Le rêve des Prêtres et Pères fondateurs s'est réalisé: une "belle" paroisse dans une belle municipalité. Puisse ce rêve s'actualiser de plus en plus, et durer longtemps encore!...

## ***La Commission Scolaire***

De tout temps au Canada français, l'instruction a été à l'honneur. Peut-être d'une façon plus discrète mais beaucoup plus importante après 1760. En effet, le Traité de Paris (1763) et l'Acte de Québec (1774) accordaient aux "parlants français" qui continueraient de demeurer au Canada, la liberté de la langue et de la religion.

Si l'on oublie la facette politique, le rôle de sauvegarder ces deux libertés retomba presque totalement sur le clergé. Celui-ci s'acquitta fort bien de cette obligation, trop bien, diront certains. Sans entrer dans une polémique, disons simplement qu'étant donné l'instruction beaucoup plus avancée que recevait le clergé, instruction peut-être un peu janséniste mais tout à fait dans la pensée du temps, il était non seulement capable de combler ce besoin d'instruction chez les jeunes mais aussi, il se devait de le faire.

Admettons qu'avec les nombreuses familles de nos ancêtres, souvent une troisième année était déjà un diplôme très appréciable pour les jeunes. Les parents avaient besoin de tous "les bras" pour survivre. Aussitôt qu'un enfant pouvait aider, c'était adieu l'école. On avait une revanche des berceaux peut-être, mais peu de diplômés.

Tout ce long préambule pour vous dire que dès les débuts de leur mission, les desservants de Saint-Adolphe (et par la suite, les curés) se sont préoccupés de l'instruction des jeunes.

Ainsi le 27 décembre 1888, le Père Athanase Cebron, Servite de Marie desservant la communauté naissante de fidèles de Saint-Adolphe, écrit la lettre suivante:

*Monsieur l'Administrateur,*

*Cette année, j'ai pu réussir à faire construire une école dans ma mission de Saint-Adolphe-d'Howard. C'est la première école qui existe dans tout le canton Howard. Cependant on y compte une centaine de familles canadiennes.*

*Voyez le peu d'instruction que possède ces habitants et vous pourrez juger: sur soixante pères de famille, quatre savent signer leur nom.*

*Il y a à peine quatre mois que la classe est commencée et déjà on compte une vingtaine d'enfants qui commencent à lire et à écrire.*

*Comme la construction de l'école semblait devoir se terminer promptement, sur l'autorisation des Syndics, j'ai engagé une institutrice.*

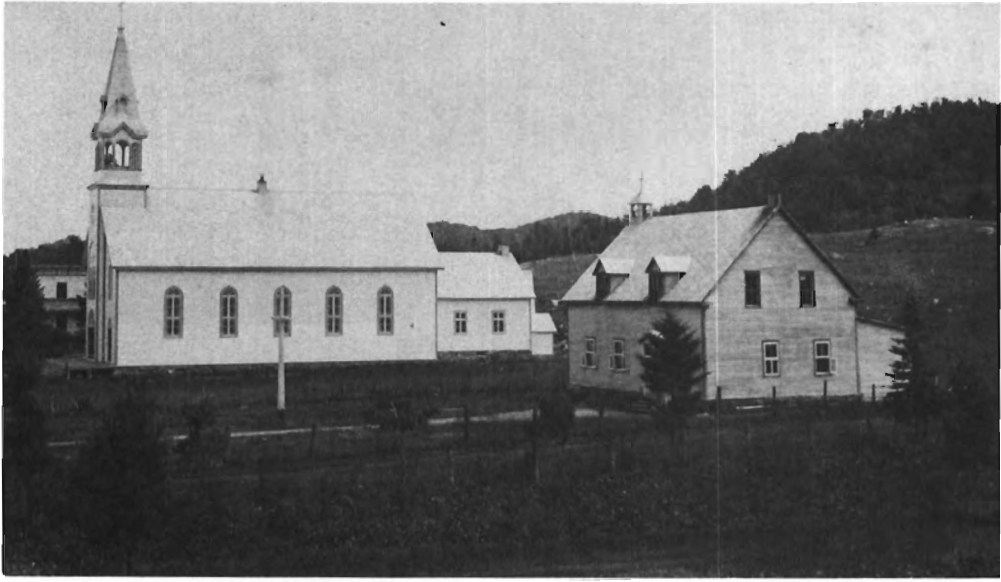
*J'ai mis le presbytère à sa disposition en attendant que l'école soit achevée. La construction est sur le point de se terminer.*

*Cette mission est divisée en deux parties bien distinctes: la partie sud et la partie nord. Il faudrait une autre école dans la partie sud, et les habitants la désirent vivement et ils veulent la faire construire au printemps prochain.*

*Signé à Montfort, ce 27 décembre 1888, Athanase Cebron, S.M.*



**Un groupe d'écoliers au début du siècle**



**Première école**

Nonobstant le réquisitoire du Père Cebron, il n'y aura, dans la paroisse Saint-Adolphe qu'une école jusqu'en 1905. Toutefois, en 1895, il se produira un changement qui fera aboutir le désir du Père Cebron. On le verra bien, plus loin, dans ces pages.

Pour les curés et desservants d'une paroisse ou d'une mission, il était requis de soumettre régulièrement aux autorités diocésaines un rapport sur les écoles dans le territoire sous leur juridiction.

Ce rapport, habituellement annuel, basé sur un questionnaire homogène, permettait, dans le temps, d'établir des données comparatives et, pour nous, aujourd'hui, apporte des informations pertinentes.

Le 2 mars 1894, le révérend Père Joseph-Marie Capihan soumet les données suivantes sur la Mission de Saint-Adolphe de Howard: il n'y a qu'une école dans la paroisse et elle est catholique. Elle est désignée sous le nom d'école Saint-Joseph et est située sur le terrain de la Fabrique. Sur une possibilité de fréquentation de soixante-trois enfants, une quarantaine y suivent des cours, mais il n'y a aucun jeune aux études supérieures. L'institutrice est mademoiselle Valentine Alarie. Son salaire annuel est de \$95.00. Elle n'a pas de diplôme. Elle enseigne le catéchisme environ une heure tous les jours.

Le Père Capihan, à l'instar de son confrère Cebron, ajoute ce post-scriptum: *“Une seconde école désignée sous le nom d'école Sainte-Marie et située dans le dixième rang d'Howard sera ouverte à la rentrée prochaine, avec quarante-cinq enfants en âge de la fréquenter.”*

Comment concilier les faits?

Le Père Capihan, venant de Montfort et desservant la mission de Saint-Adolphe, sait que les paroissiens de Saint-Adolphe veulent un curé résidant (il a d'ailleurs approuvé cette démarche auprès de l'Évêque). D'autre part, il est aussi au courant de la requête d'un groupe de paroissiens installés dans la partie Sud de la municipalité demandant d'être rattachés à Montfort dont ils sont beaucoup plus près physiquement. L'Évêque accédera aux deux demandes. La scission de la paroisse s'officialisera le 15 juin 1895, comme nous l'avons vu dans le chapitre traitant de l'origine et de l'évolution de la paroisse. Les limites de la paroisse étant aussi les limites scolaires, l'école Sainte-Marie relèvera donc de Montfort. Il est toutefois possible que cette école ait relevé de Saint-Adolphe pour quelques mois. Malheureusement, nous n'avons pas trouvé de documents qui le confirment.

Le rapport “annuel” suivant est daté du 29 avril 1897 et est signé par le curé Filion. Il mentionne qu'il y a 43 élèves dans les classes sur une possibilité de 54 enfants. Marie-Anne Desjardins, 15 ans, fréquente le pensionnat des Soeurs de la Sagesse à Sainte-Agathe-des-Monts. L'institutrice de l'école paroissiale est dame Veuve Joseph Goyer (née Virginia Bertrand); son diplôme du Bureau des Examineurs de Montréal lui vaut un salaire de \$110.00 par an.

En 1898, 39 élèves (sur 62 candidats) fréquentent l'école. Celle-ci est sous la férule de Rachel Longpré, qui a remplacé madame Goyer au même endroit et aux mêmes conditions étant donné qu'elle a les mêmes qualifications.

En 1900, 30 élèves seulement sur 60 enfants vont à l'école. On a toujours la même institutrice au même salaire. Deux jeunes filles fréquentent le pensionnat de Sainte-Agathe, il s'agit de mesdemoiselles Naud et Labelle.

En 1901, 82 enfants pourraient aller à l'école mais seulement 40 y vont. Marie-Anne Desjardins enseigne à ceux-ci; le salaire de l'institutrice a été porté à \$120.00 par année. Une jeune fille, Albina Lajeunesse, 12 ans, fréquente le couvent à Sainte-Agathe et Henri Lajeunesse, 15 ans, son frère, va chez les Frères de l'Instruction Chrétienne de Montréal. Notons que l'institutrice Marie-Anne Desjardins fréquentait le pensionnat des

Soeurs de la Sagesse, il y a quatre ans. Elle a maintenant 19 ans et elle enseigne à 40 élèves.

En 1902, 42 enfants sur 60 vont à l'école. On a toujours le même professeur et son salaire n'a pas bougé. Henri Lajeunesse est rendu chez les Jésuites à Montréal, pour y commencer son cours classique. (Il "fera" deux ans!...)

En 1904, Rosanna Thibodeau a pris la relève à l'école pour enseigner à 54 enfants, toujours aux mêmes conditions. Henri Lajeunesse a abandonné ses études mais Albina, sa soeur, est retournée au couvent de Sainte-Agathe.

Allons en 1908. Nous retrouvons deux écoles. Celle du village accueille 56 enfants. Marie-Anne Desjardins est revenue comme institutrice mais son salaire a été augmenté à \$140.00 par année. L'autre école, celle du lac Long, dite école N° 2, dans le troisième rang, est sous la direction de Marie Délia Dupuis. Elle enseigne à 26 enfants et reçoit, pour ce faire, \$135.00 par an. Il y a 82 enfants qui fréquentent les écoles sur une possibilité de 95. De plus, même si les Lajeunesse et les autres ont abandonné les études secondaires, Rose Cyr, 13 ans, prend la relève à son tour au pensionnat de Sainte-Agathe.

Et ainsi se développent nos jeunes...

Marie-Anne Desjardins enseignera jusqu'en 1918, année de son mariage. Elle aura été en charge de l'école du village durant 17 ans.

On mentionne, le 8 juin 1913, dans les registres de la Fabrique qu'il y a eu une assemblée de marguilliers dans *"l'école qui est le soubassement de la chapelle"*. Ceci nous laisse sous-entendre que depuis toujours, enfin depuis le début, l'école se faisait au rez-de-chaussée de la chapelle.

Le 14 mars 1915, la décision est prise par la Fabrique et par M. Victor Bergeron de céder chacun dix-huit pieds de terrain le long de la ligne commune pour la construction d'une rue. *"Les Commissaires d'écoles tous présents à cette assemblée, ont consenti à donner les dix-huit pieds de largeur de terrain exigés pour cette rue sur la propriété de la Commission Scolaire"*. Ont signé: Calixte Trudeau, président, Adrien Desjardins, Aldéric Foisy, Zénon Pigeon, Auguste Lavoie, commissaires.

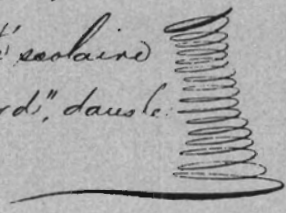
En 1919, il n'y a toujours que deux écoles dans la paroisse, puisqu'à la visite du délégué apostolique, parmi ceux qui étaient présents, *"Tous les enfants de nos deux écoles,"* sont mentionnés.



466.

15 octobre 1883

Sur l'érection d'une municipalité scolaire  
sous le nom de "St. Adolphe de Howard", dans le  
Comté d'Argenteuil.



cop. Sec. Prov.  
16 octobre 1883

Honorable Secrétaire de la Province, dans un mé-  
-moire en date du cinq Octobre courant, 1883,  
recommande, sur la demande du Lieutenant de  
l'Instruction Publique, qui s'explique au Lieutenant  
Gouverneur d'ériger le canton de Howard, dans le  
Comté d'Argenteuil, en municipalité scolaire,  
sous le nom de "St. Adolphe de Howard", et de  
nommer les commissaires d'écoles suivants pour  
la dite municipalité, savoir: - M. M. Aubert  
Paquette, Félix Lafumessé, Sidoné Massé,  
J. B. Prevost et Hérie Archaussier.  
Le Comte soussigné dans cette recommandation, a  
soumis à l'approbation du Lieutenant Gouverneur

COPIE CONFORME  
LE GREFFIER ADJOINT  
DU CONSEIL EXÉCUTIF

Jean Pierre Vézique



Tel qu'on peut le voir sur le document précédent, la Commission scolaire de Saint-Adolphe-d'Howard a été constituée par Arrêté en Conseil, le 15 octobre 1883. Cette décision venait s'ajouter à la municipalisation du canton Howard, à environ dix mois d'intervalle.

Malheureusement, dans les archives scolaires, nous n'avons trouvé aucun document antérieur à 1921. Les informations, que nous avons pu recueillir pour la période allant de 1883 à 1921, nous proviennent presque en totalité des archives de l'Évêché de Saint-Jérôme et de vieux documents appartenant à la Fabrique.

Le premier procès verbal que nous avons date du 10 janvier 1921. Voici ce qu'il nous relate. Le président de la Commission scolaire est M.E.-D. Fournel et les commissaires sont Henri Lajeunesse, Ferdinand Larose et Auguste Lavoie. Ce dernier est absent de la réunion. Ce n'est peut-être pas conséquent puisque la seule résolution que l'on passe consiste à l'acceptation des comptes et ceux-ci totalisent... \$1.80. Toutefois il est établi qu'à l'avenir toutes les dépenses devront être autorisées par les Commissaires avant d'être effectuées. (Question de contrôle?)

Le secrétaire est M. Adélarde Gratton. Son salaire annuel pour exercer sa fonction est de \$100.00. Il avait engagé, à la demande du Conseil scolaire, Mademoiselle Emmanuella Trudeau comme institutrice pour l'école numéro 2, au salaire de \$25.00 par mois pour dix mois d'enseignement. Notons que mademoiselle Trudeau n'avait pas de diplôme. Monsieur Jobin, inspecteur du département de l'Instruction publique, note sa satisfaction du travail de mademoiselle Tremblay, institutrice au village. Il recommande toutefois si possible et à "bon salaire" d'obtenir les services d'institutrices diplômées. Elle devra aussi allumer le poêle et balayer la classe. (Autre temps, autres moeurs!...)

On discute, à l'assemblée du 21 mai, du chauffage pour la saison prochaine. *"Il faut assez de petit bois pour l'allumage et assez de gros bois pour le chauffage et cela selon les besoins pour les prochains dix mois. Pour le gros bois, la moitié sera sec et le reste du bois vert, pour durer"*. M. Ferdina Roy obtient le contrat pour l'école du village au prix global de \$60.00 et Arpalice Bertrand, celui de l'école du troisième rang, pour \$47.00. Conditions: moitié payable le 1<sup>er</sup> janvier et le reste, le 1<sup>er</sup> juillet 1922. On ne paye pas d'avance...

Pour faire face aux dépenses de l'année scolaire qui s'en vient, le 28 août (toujours en 1921) les commissaires s'entendent sur le taux de la taxe foncière scolaire. Elle sera d'un demi "centin" par dollar d'évaluation à

être imposée sur les biens taxables. On dirait aujourd'hui \$0.50 par \$100.00. (Dans le temps, on n'était pas habitué à jongler avec des millions!...)

Durant l'hiver de 1924, une tragédie se produit. Le feu rase l'école du village. Heureusement personne n'est blessé; il y eut des sauvetages rapides pour éviter le pire et, sauf les effets personnels scolaires de l'institutrice et des élèves, aucune perte importante, à part l'école bien entendu. Quelques jours de vacances pour les élèves et on recommence les cours dans une maison privée.

Deux nouveaux commissaires siègent au Conseil; ce sont messieurs Arthur Labelle et Cyrille Guindon. M. Georges Liboiron est engagé comme secrétaire; c'est un nom que l'on retrouvera souvent par la suite à cette fonction, tant dans les livres de la Commission scolaire que dans ceux de la Municipalité.

Mademoiselle Trudeau, nonobstant son manque de diplôme, continue à enseigner à l'école numéro 2 et mademoiselle Reid a remplacé mademoiselle B.-A. Tremblay.

Bien entendu, il faudra reconstruire l'école du village. On en parle beaucoup dans la place. Les travaux commenceront à la fin de l'été. Le contrat de la construction du solage est confié à monsieur Godefroy Massie, au montant de \$370.00 (soit 18-1/2 toises à \$20.00 la toise). (Notons que la toise est une ancienne mesure française longue d'environ six pieds et c'est probablement dans ce sens qu'elle est utilisée dans ce texte!). La construction de l'école elle-même est confiée à M. Adélarde Gratton au prix de \$4,300.00 et l'on demande à monsieur Alexis Gohier de surveiller les travaux, à cause de sa compétence dans ce domaine.

Évidemment, il faudra payer le tout. Un octroi aide un peu et le reste revient à la charge des payeurs de taxes. Le nouveau taux voté est de \$1.00 par \$100.00 d'évaluation.

À la même période, soit le 17 août 1924, les marguilliers de la paroisse à une réunion des paroissiens dûment convoquée acceptent *“que du terrain soit donné à la Commission scolaire mais à la condition que celle-ci construise sa nouvelle école sur le terrain ayant quatre pieds plus élevés que son terrain actuel situé à 150 pieds en arrière”*. De même, on décide de faire les réparations des dommages causés à l'église par l'incendie de l'école.

Pourquoi sur un terrain situé quatre pieds plus haut? Les anciens de la place vous diront qu'ils se souviennent d'être allés à l'église en chaloupe

et d'avoir vu l'eau monter dans le village au printemps jusqu'au niveau des solages.

En 1925, M. Arthur Labelle démissionne et M. Patrick Bertrand le remplace comme commissaire. La présidence est assumée par M. Zénon Pigeon.

Est-ce pour compenser les élèves du manque d'une vraie école, on l'ignore mais les commissaires allouent \$20.00 pour des prix de fin d'année.

Enfin, le 30 août 1925 a lieu la bénédiction de la nouvelle école. Louis Arneau, Montfortain et vicaire apostolique de Shiré en Afrique, officie à cette cérémonie. Il agit comme délégué de l'évêque, Monseigneur Eugène Limoges.

Durant les quelques années qui suivent, les commissaires changent et se remplacent. Ainsi on voit les noms de messieurs Aldéric Brière, Calixte Trudeau, Albert Gervais, Joseph Roy et Albert Bertrand. De même, plusieurs institutrices se succéderont: mesdemoiselles Antonia et Anita Martin, madame Roberge et sa fille, madame Aldéric Bellefleur et tout



Deuxième école

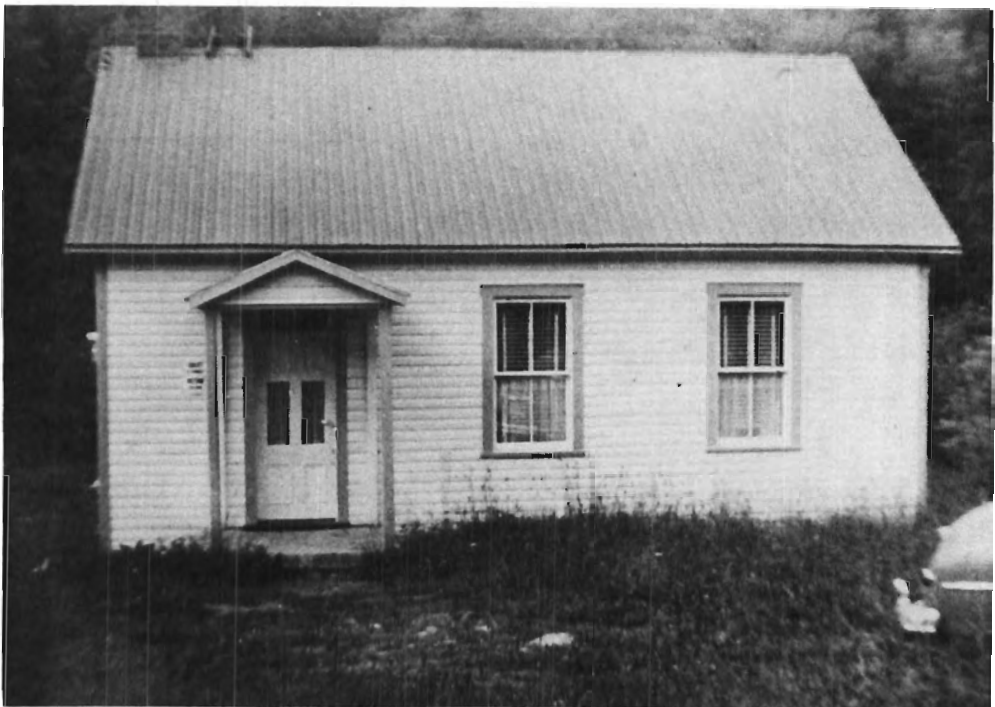
cela sans que les salaires changent tellement. Trois cents dollars par année semblent être la norme. Le taux de taxe scolaire qui a monté jusqu'à \$1.25 après la construction, diminuera graduellement jusqu'à \$0.70 par \$100.00 en 1929.

Cette année-là, l'école du rang III ferme pour une année, faute d'un nombre suffisant d'écoliers. Peut-être aussi est-ce dû au fait que les parents préfèrent le professeur de l'école du village; en effet, on engage le premier professeur laïc, il s'agit de monsieur Louis Denis.

En 1930, toutefois, l'école numéro 2, ouvre de nouveau ses portes sous la férule de mademoiselle Charlotte Bellefleur. Elle enseignera à cette école du Lac Saint-Denis jusqu'en 1933.

La crise frappe aussi le canton d'Howard. En 1931, le taux de la taxe est redescendu au niveau d'il y a dix ans, soit \$0.50 par \$100.00.

Le besoin d'une école est pressant dans le rang IV; la clientèle scolaire est suffisante et sur un emplacement de 100 × 150, une école est construite par monsieur W. Beauchamp pour le prix total de \$1200.00. Napoléon Campeau et Albert Larose seront à leur tour commissaires durant ces années. L'école portera le nom "École Lac-Beauchamp."



**École Lac-Beauchamp, rang IV**

Les besoins grandissants feront grimper le taux de la taxe scolaire jusqu'à \$1.00 en 1938; une saine gestion les fera redescendre aussi bas que \$0.60 du \$100.00 en 1944.

1935 marque l'arrivée des religieuses à Saint-Adolphe- d'Howard. Dorénavant, l'école du village et le couvent des Soeurs ne font qu'un. Au rez-de-chaussée, ce sont les classes et à l'étage, la résidence des Soeurs.



**Les Religieuses**

Le lundi 26 août 1935, Soeur Sainte-Salomé, supérieure, Soeur Sainte-Joséphine, Soeur Saint-Henri et Soeur Saint-Guy-Joseph, toutes religieuses de la Congrégation des Soeurs de Sainte-Croix, arrivent dans la paroisse; le vœu du Curé Lebeau est enfin réalisé. M. Henri Lajeunesse, à titre de président de la Commission scolaire, leur souhaite la bienvenue et fait les politesses d'usage.

Le 2 septembre, 51 enfants (28 garçons, 23 filles) répondent à l'appel, pour les cinq premières années de cours. Mesdemoiselles Rita Lacasse et Lucie Cyr viennent prêter main forte aux religieuses enseignantes. Mademoiselle Cécile Millette enseignera elle aussi à une école. Les rapports des divers inspecteurs sont toujours louangeurs en faveur de ces institutrices.

Messieurs Ed. Bellefleur, Magnus Corbeil, Adélarde Charron et Valère Roy occuperont les fonctions de commissaires à différents moments de cette période.



**Groupe d'écoliers 1941**

---

### ***Les récréations***

Lors des "récréations" à l'école, les écoliers pouvaient aller jouer dehors dans la cour d'école. Toutefois, ségrégation des sexes: les filles étaient dans leur enclos et les garçons, dans leur coin; pas question de jouer ensemble.

---

Du 6 au 13 mars 1939, M. Albert Bertrand, président de la Commission scolaire, ferme les écoles suite à une épidémie de grippe qui sévit dans la région et au petit nombre d'écoliers qui se rendent en classe.

---



Le 17 juin 1941

J'ai assisté à l'examen de la fin de l'année. J'ai été très content de la discipline des élèves et satisfait de leurs réponses en catéchisme, prières, histoire sainte, histoire du Canada, arithmétique et lecture.

J'ai aussi remarqué la propreté de presque tous les cahiers des élèves.

Sincères félicitations à Melle Milotte qui a su donner à ses élèves et surtout qui a su se donner pour les éduquer.

A. Lafortune abbé.

Le 20 juin 1941, j'ai présidé à la fermeture de l'école pour les vacances.

Sept enfants sur douze inscrits étaient présents.

Les enfants paraissent bien disposés. Melle Coïcille Milotte a bien dirigé les élèves.

A. Lebeau, P. S. Curé



Vers les années 1944 à 1947, on voit autour de la table de délibération de la Commission scolaire, messieurs Wilfrid Gratton, Louis Ducharme, Armand Godin et Marcel Godin. Dans les écoles, il y a aussi du renouvellement: mesdames Viau, Joseph Fortin, Noëlla Potvin, Trudeau, Bellerive et Marguerite Boyer. Suivant un peu le coût de la vie, les salaires augmentent légèrement pour atteindre \$550.00 en 1946. Le Gouvernement déterminera par la suite que le minimum qu'une institutrice peut recevoir pour ses services est de \$600.00. C'était après la guerre et une certaine prospérité avait envahi la province. La nécessité de l'éducation était un fait acquis et le Gouvernement du temps investissait dans la jeunesse.

À cette époque, suite aux demandes valides et valables des résidents du rang VI, on ouvrira une école dite N° 4, dans ce rang. Mesdames Chali-foux, Léona Trudeau et Marguerite Boyer seront les institutrices.

**1946** – L'ouverture des classes, cette année-là, a été retardée au 11 septembre à cause d'une épidémie de paralysie infantile, et, à ce moment, le docteur Salk n'avait pas trouvé encore le vaccin contre cette terrible maladie. Il y aura quand même à cette date, 63 élèves au village, soit 39 garçons et 24 filles, le tout réparti en trois classes. Cette troisième classe est située face au couvent à côté du bureau de poste, chez monsieur Henri Lajeunesse. Elle loge dix élèves dont trois en sixième année, cinq en septième et deux en huitième. C'est une religieuse qui y enseigne.

Que la lumière soit! Et la lumière fut. Le 1<sup>er</sup> décembre 1947 voit (c'est le cas de le dire) entrer le courant électrique dans Saint-Adolphe-d'Howard. Le 7 janvier suivant, le couvent peut remiser les lampes à l'huile, on s'éclaire enfin à l'électricité.

Mais déjà, on constate l'étroitesse des locaux. Étant donné que la clientèle scolaire augmente toujours et que les parents désirent de plus en plus que leurs enfants poursuivent leurs études, il devient urgent de penser à une nouvelle école, plus grande et plus moderne. Il est décidé de construire ce que par la suite on appellera "le couvent", édifice comprenant quatre classes en plus de la résidence des religieuses et de leur chapelle. On pourra y accueillir les enfants de l'école numéro 2, qui y seront transportés. Le coût de la bâtisse a été de \$46,000.00. Les commissaires, messieurs Gédéas Bélisle, Roméo Millette et Maurice Pagé, empruntent \$50,000.00 au taux de 3-1/2%. La dette pourra être éteinte en 15 ans, moyennant les octrois prévus et une taxe spéciale à cette fin.

Le parachèvement de l'édifice donne lieu à une fête, le 4 décembre 1949, suite à la bénédiction des locaux par le Chanoine Noiseux, représentant monseigneur Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier. Plusieurs personnalités sont présentes, entre autres, monsieur le député William Cottingham, monsieur Labarre, assistant de monsieur Jules Désaulniers, surintendant de l'Instruction publique, messieurs Joseph-L. Pagé et Fernand Rochon, inspecteurs, monsieur Wilfrid Gratton et tous les commissaires. Lise Verdier, élève de 8e année, lit l'adresse de circonstance et plusieurs discours sont prononcés. La fête se clôture par le chant de l'hymne national. Environ 120 personnes assistent à la fête.

Les religieuses continuent d'enseigner les classes élémentaires mais les cours de la sixième à la neuvième année sont donnés par un professeur laïc engagé au salaire de \$220.00 par mois. Il s'agit de monsieur Paul-Émile Larose. Chez les religieuses, Soeur Blanche du Sacré-Coeur (des Soeurs de Ste-Croix) est la directrice. Le nom officiel de l'école centrale est "École Maria-Goretti".



**École Maria Goretti (Le couvent)**

## ***Les planchers cirés***

À l'école du village, avec le chauffage central, l'hiver, il n'était pas question de se promener dans les classes les pieds couverts de neige ou de "slush". Les écoliers enlevaient leurs couvre-chaussures, bottes ou autres, et circulaient sur les planchers de bois franc cirés soit en "pied-de-bas" de laine ou avec ses "nounnes" (sorte de pantoufle en feutre). Inutile de dire que les planchers étaient toujours bien polis: exemple pour les enfants.

---

Le 20 juillet 1952, il y a rencontre entre le représentant de l'évêque et le président de la Commission scolaire pour discuter de l'opportunité d'une nouvelle école qui serait rendue nécessaire par l'afflux des enfants des gens résidant à la station militaire du Lac-Saint-Denis. Finalement, moyennant compensation monétaire, les enfants en question pourront fréquenter l'école du village. Mais le nombre croissant d'écoliers et une entente avec le ministère de la Défense nationale amènera la décision de construire une autre école dans les meilleurs délais. Entre temps, un professeur d'anglais et d'autres professeurs sont engagés pour faire face à cette clientèle, dont mademoiselle Cécile Millette.

Le Collège Saint-Adolphe que l'on appellera l'école des garçons, ouvre déjà ses portes en 1953. Monseigneur Émilien Frénette, évêque de Saint-Jérôme, en fera la bénédiction officielle en même temps que l'ouverture. Et c'est de nouveau une cérémonie mémorable, en date du 11 octobre 1953.

Parmi les instituteurs, plusieurs se souviendront sans doute de messieurs Camille Desrochers, Edouard Blondin et Georges Leclair. Les commissaires sont remplacés assez souvent. On verra à ces fauteuils, à différents moments, messieurs Georges Allard, J.-B. Bertrand, Émile Gratton, Roger Gauthier, Roland Lajeunesse et Arthur Millette. Messieurs Wilfrid Gratton et Maurice Pagé, par contre, servirent la cause scolaire durant près d'une vingtaine d'années.

En 1962, le Syndicat des Instituteurs et Institutrices de la région de Saint-Sauveur, dont font partie les enseignants de Saint-Adolphe-d'Howard, signe la première convention collective importante. Les salaires suivent le coût de la vie. Ainsi, une religieuse qui enseigne la 5e année et qui possède quinze ans d'expérience a droit à un salaire de



**Première rangée: Ferland, Jean-Claude Massie, André Dufour,  
 2ième rangée: Paul Morin, Réjean Clément, Richard Roy, Pierre Champagne,  
 3ième rangée: Ferland, François Roy, Michel Corbeil, Stanislas Pigeon, Alain  
 Bertrand,  
 Debout: Camille Desrochers (professeur), Lucien Pigeon, Lucien Corbeil, Paul-  
 Roch Racette, Armand Bertrand, Michel Vandelac, Réjean Syrratt, Hubert Pigeon,  
 Gilles-Louis Vandelac, François Brisebois, Roger Pigeon, André Millette.**

\$5,900.00 par année. Si c'est un laïc qui a les mêmes qualifications et qui enseigne le même niveau, il a droit à un supplément de \$600.00. (Cette différence est peut-être due au fait que les religieuses n'avaient pas à faire de rapport d'impôt à ce moment!.)

L'enseignement supérieur à celui qui se donne localement est disponible à Sainte-Agathe. Les étudiants qui s'en prévalent sont transportés par autobus scolaire aux frais de la Commission scolaire locale. Ainsi, il en coûtera \$4,545.00 pour l'année 1962 pour le transport des étudiants vers Sainte-Agathe.

En 1963-64, l'évaluation municipale de Saint-Adolphe-d'Howard est de \$5,345,000.00 et la taxe scolaire générale est fixée aux taux de \$0.46 du \$100.00 d'évaluation.

Le 24 janvier 1963, la Supérieure provinciale des Soeurs de Sainte-Croix, Soeur Marie de Saint-Paul-Arthur, annonce une échéance qui avait été repoussée depuis quelques années, soit la fermeture du couvent de

Saint-Adolphe. En juin, les religieuses quitteront Saint-Adolphe avec regret. La population gardera à leur égard un sentiment de reconnaissance pour leur dévouement constant et leur grande disponibilité pour les jeunes. Que passe à l'histoire, par le biais de leurs Supérieures ici nommées, le souvenir des Religieuses de Sainte-Croix qui se sont dévouées pour nos enfants.

- 1935-1941 Soeur Marie de Sainte-Salomé,
- 1941-1944 Soeur Marie de Saint-Michel-des-Saints,
- 1944-1947 Soeur Marie de Saint-Paul-Arthur,
- 1947-1952 Soeur Marie de Sainte-Blanche-du-Sacré-Coeur,
- 1952-1963 Soeur Marie de Sainte-Thérèse-de-la-Passion.

Par la suite, ce sont des institutrices laïques du Collège Saint-Adolphe qui assumeront les classes. Parmi celles-là, on peut relever les noms suivants: mesdames Catherine Gillissie, Cécile Millette, Paula Poremsky, Carole Wilde, Pauline Talbot, Annette Girard, Francine Corbeil, Nicole Lanthier et Gisèle Gagnon. La direction de l'école Maria-Goretti fut confiée d'abord à mademoiselle Andréa Pélissier puis, au cours des années, à Denise Lessard, J-Guy Dupéré, Claire Lacoste et finalement à Gaétan Lemay.

En 1967, la Commission scolaire de Saint-Adolphe-d'Howard adhère à la Commission scolaire régionale des Laurentides; cela afin de permettre un éventail de cours et d'options pour les étudiants. Les commissaires locaux sont messieurs Jean-Guy Gratton, Rolland Larose, Arthur Millette et Bernard Juteau. Ce dernier vient de remplacer Maurice Pagé qui a démissionné après vingt ans de dévouement. Le représentant de Saint-Adolphe au Conseil régional est monsieur Arthur Millette.

Les vents de changements qui ont soufflé sur la province depuis le début des années soixante ont balayé les écoles de rangs et de villages, ont effacé la disponibilité de l'institutrice de rang et ont fait disparaître le dévouement gratuit de ces personnes qui n'avaient peut-être pas toujours les diplômes exigés aujourd'hui mais qui savaient compenser par une présence efficace et souvent une érudition surprenante. Cependant nous avons maintenant plus de facilités, plus de choix, plus d'outils, suite à ces regroupements de force. Espérons que la gent étudiante saura en profiter.

### ***Transport des écoliers – individuel***

Les écoliers, l'hiver, se rendaient à la classe de toutes les façons possibles tenant compte des contraintes du climat et des disponibilités des parents. Certains élèves voyageaient en traîneau tiré par un chien, d'autres, en skis et d'autres enfin en carriole. Dans ce dernier cas, un cultivateur transportait ses enfants et ceux de ses voisins. C'était à chacun son tour d'être cocher. Une seule règle primait pour les jeunes: être à temps à l'école.

### ***Transport des écoliers – en groupe***

Le premier regroupement scolaire au niveau municipal amena la fermeture des écoles de rang et la vente de celles-ci.

Mais centralisation impliquait transport. Les écoliers des rangs étaient véhiculés à l'école du village dans des voitures genre 'maison-roulotte'. L'hiver, on mettait du foin sur le plancher pour couper le froid. Comme on le constate, le transport scolaire n'a pas commencé avec la révolution tranquille...



**Transport des écoliers en voiture, en face de la Villa Howard. Messieurs Emilien Racette et Philibert Clément fils en ont assuré le service.**

En 1969, il y eut fusion des Commissions scolaires de Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Agathe, Saint-Donat, Lanthier, Sainte-Lucie, Val-des-Lacs, Val-David et Val-Morin. Le tout devint la Municipalité Scolaire Laurentienne de Terrebonne.

Suite à l'arrêté en conseil du 30 avril 1969 décrétant la Municipalité Scolaire Laurentienne, Saint-Adolphe devient le quartier N° 6 et, à ce titre, a droit à un représentant.

En janvier 1972, un nouveau regroupement a lieu et rattache les régions de Mont-Rolland et Saint-Jovite à la Municipalité Scolaire Laurentienne. Le tout s'appellera provisoirement la Municipalité Scolaire de Laurentienne – Mont-Rolland – Saint-Jovite et, simultanément, on forme la Commission scolaire régionale des Laurentides pour régir l'instruction dans cette municipalité.

Enfin, le 23 août 1972, le Lieutenant-Gouverneur en conseil finalise un dernier changement qui nous semble plutôt administratif que territorial. En effet, les noms légaux de cette municipalité scolaire et de la commission scolaire de qui elle relève deviennent respectivement et tout simplement: Municipalité Scolaire des Laurentides et Commission Scolaire des Laurentides.

Cette modification phonétiquement agréable est encore en force en 1983. Monsieur Millette représente toujours Saint-Adolphe à titre de commissaire.

Actuellement, du village de Saint-Adolphe et de la Base du Lac Saint-Denis, 243 écoliers fréquentent les classes de cette Commission scolaire.

Pour les amateurs d'histoire, mentionnons que les changements de la Loi de l'instruction publique votés en 1964 ont modifié, pour la première fois, la loi (de l'instruction publique) qui avait été proclamée en... 1875.

## ***Au service de la population...***

### ***La médecine - hier et aujourd'hui***

L'une des préoccupations de la vie, c'est de conserver la santé et, lorsque la maladie frappe, de pouvoir accéder à des soins médicaux rapidement.

Nos ancêtres avaient certainement ces désirs, tout comme nous. Mais comment concilier la colonisation en pays peu peuplé et l'accès facile à la médecine? Réponse: impossible, sinon très difficile. Car, en plus des distances à parcourir, il y avait aussi les frais devant lesquels on hésitait souvent avant de demander la visite du médecin. Ainsi, pour un accouchement, les honoraires étaient de \$5.00 à \$10.00, somme considérable pour les colons, à l'époque.

La naissance, phénomène naturel, ne nécessitait habituellement pas la venue du médecin. (Évidemment, cette carence médicale a été la cause de nombreuses tragédies). À Saint-Adolphe comme ailleurs, depuis toujours, c'était les sages-femmes qui exerçaient la fonction d'assister les mères "en couches".

Mme F.X. Pigeon, Mme Marie-Louise Lajeunesse et plus tard, Mme Rose Laverdure auraient rendu ce service dans notre région, à partir du début du siècle et pour une bonne période de temps. Sauf pour les maladies et les accidents graves, la médecine empirique suffisait habituellement: des cataplasmes de gomme de sapin, des couennes de lard, des "clisses" pour les fractures, des tisanes d'herbe-à-dinde, etc. On vivait vieux... ou on mourait jeune.



Avant l'arrivée du docteur Ross, les soins médicaux étaient assurés par l'équipe des pionniers: de Saint-Sauveur, le docteur PontBriand et de Sainte-Agathe, les docteurs Grignon, Choquette, Dazé et Joannette, entre autres. Pour ceux-ci, autrefois, une visite à domicile pouvait quelquefois durer deux et même trois jours. Généralement, lorsqu'on désirait le médecin, on "attelait" et on allait le chercher puis, la visite terminée, on allait le reconduire. À l'occasion, quand les circonstances l'exigeaient (par exemple: une bordée de neige à fermer les chemins pour une semaine), le médecin chaussait alors ses raquettes et n'hésitait pas à aller porter secours et réconfort à un enfant souffrant des "fièvres" ou à une aïeulle dans sa "dernière maladie".

C'est vers les années 1950 que Saint-Adolphe accueille son premier médecin résidant en la personne du docteur Dudley Ross, ex-chirurgien en chef du Montreal Children's Hospital qui prend sa retraite ici à cinquante-cinq ans.

En compagnie de son épouse, infirmière connue sous le nom de "Aunt Dorothy", ils ont rendu d'immenses services médicaux (et autres) à la population locale, et cela, sans être en pratique active mais bien à titre totalement humanitaire.

Ce dévouement ne s'est jamais démenti et n'a cessé qu'à leur décès. Ces gens méritent notre admiration et nos remerciements.

Selon les périodes, quelques autres médecins villégiateurs (J.A. Prud'Homme, René Lebeau, Léo Tessier, Maurice Gagnier, Gordon Cassidy, Roland Vadeboncoeur) donnent à l'occasion et suivant la nécessité quelques soins médicaux à leurs voisins. Mais il faut aller jusqu'en 1976 avant qu'un médecin commence une pratique active à Saint-Adolphe-d'Howard.

En cette année, le docteur Roland Vadeboncoeur décide d'ouvrir avec son épouse Marie Dupras, une clinique axée sur sa formation universitaire (gynécologie, ménopause, planification familiale) et qui porte le nom "Centre Professionnel des Neiges".

Cette unité de consultation, toujours active, a augmenté les services à la population par la présence du notaire Pierre Desjardins et de Louise Fontaine, infirmière et psychothérapeute.

Le docteur Toussi, pédiatre de Montréal, pratique ici, à mi-temps, sa spécialité.

Notons aussi qu'une clinique de chiropraxie est à la disposition de la clientèle locale en fin de semaine. Le docteur Marcel Lapointe, chiropraticien, offre ce service depuis quelques années. Il est un descendant d'un des premiers touristes sur le lac Saint-Joseph.

## ***À la ligne ...***

Dans ce volume, il est question quelquefois de bornes de terrains, de titres de propriété, de concessions, de lettres-patentes, etc... C'est la fonction de l'arpenteur-géomètre d'établir ou de déterminer rigoureusement les lignes officielles des terrains et la localisation exacte des immeubles. Ce que peu de gens savent, c'est que la Corporation des Arpenteurs-Géomètres est parmi les plus vieilles, sinon la plus vieille, corporation professionnelle au Québec.

Monsieur Lucien Corbeil est membre de cette Corporation et pratique sa profession dans Saint-Adolphe-d'Howard et dans la région depuis de nombreuses années.

## ***Bureau de poste***

Les Gouvernements ont toujours considéré les communications comme étant essentielles au développement d'un pays et à la pénétration de la colonisation dans les terres nouvelles. Et cela à juste titre. Car, séparés physiquement de ses parents et amis, les colons avaient peu de moyen de communiquer. Les routes et les chemins de fer étaient utilisés bien entendu, mais il n'y avait vraiment que la poste comme moyen économique et passablement rapide d'entrer en contact non seulement avec les siens et ses fournisseurs, mais aussi avec les autorités gouvernementales et religieuses.

C'est pourquoi dès les débuts d'un patelin, le Gouvernement établissait un bureau de poste pour desservir la population. Saint-Adolphe n'a pas échappé à la règle.

Le 1<sup>er</sup> avril 1882, M. James Demers se voit confier la responsabilité du premier bureau de poste.

À cette époque, le salaire annuel du maître de poste était de \$10.00. Selon les rapports du Gouvernement, les revenus du bureau de poste local furent les suivants:

en 1883 ... \$20.04

en 1884 ... \$ 3.37

et en 1885 ... \$ 8.33

Comme on peut le voir, la charge n'était pas tellement payante mais le travail n'était pas non plus tellement considérable.

Voici la liste des maîtres de poste depuis les débuts jusqu'à ce jour.

<b>Nom du maître de poste</b>	<b>Date d'appointment</b>	<b>Date de cessation</b>	<b>Cause de cessation</b>
James Demers	1-04-1882	13-01-1883	Démission
Joseph Goyer	1-07-1883	1885	décès (fermé)
Hubert Paquet (réouvert)	1-07-1886	5-02-1891	démission
Frédéric Sénécal	1-04-1891	5-10-1894	démission
Wilfrid Lajeunesse	6-06-1895	20-04-1897	changement de site
Rév. P.-D. Filion	1-05-1897	8-02-1900	démission
William P. Bergin	1-04-1900	13-10-1904	congédiement
Victor Bergeron	1-11-1904	12-09-1918	démission
Mlle M.-A. Desjardins	19-11-1918	13-09-1922	démission
Henri Lajeunesse	26-10-1922	29-02-1932	congédiement
Mme Marie-Délia Allard	25-10-1932	12-03-1937	changement de site
Odé Pagé	21-04-1937	27-06-1939	démission
Henri Lajeunesse	8-09-1939	18-06-1953	démission
Joseph-Édouard Bellefleur	16-04-1954	22-03-1962	démission
Mme Liette Brisebois	16-06-1962		

Depuis 1962, Madame Liette Brisebois "tient" le bureau de poste. En 1964, Madame Madeleine Beauchamp est nommée adjointe permanente. Depuis, à l'occasion lorsque le besoin se fait sentir, Madame Claire Bertrand vient prêter main forte à titre d'adjointe à mi-temps. D'autres sont aussi venues dont Mesdames André Pigeon, Léopold Brisebois, Jean-Guy Ruel.

L'édifice actuel a été inauguré le 23 juin 1969. Il y avait alors 150 casiers postaux à la disposition de la clientèle; aujourd'hui 645 boîtes postales sont utilisées.

Mais, pour les moins jeunes, comme il est bon de se souvenir de l'arrivée de la "malle" autrefois... Partout dans tous les villages de la Province et à Saint-Adolphe comme ailleurs, l'arrivée du courrier était un moment agréable dans la journée, presque un événement. En effet, il se passait



**Bureau de poste. (1983)**

peu de chose dans les petites places et l'heure de la poste était toujours attendue par tous.

Il y avait d'abord le postillon qui arrivait de Sainte-Agathe avec son sac à malle et peut-être un passager ou un voyageur de commerce qui avait affaire au village. Le sac à malle était livré chez le maître de poste et là, le rituel commençait.

Tout d'abord, le sac "viré" à l'envers sur le plancher laissait sortir un paquet de lettres ficellées ensemble avec un feuillet jaune sur le dessus où était inscrit: "Saint-Adolphe-d'Howard". Aucun code postal n'existait dans le temps; si on voulait que ça se rende, on écrivait en plus du nom, le comté et la province et ça se rendait. À part le paquet de lettres, quelques journaux: La Presse, la Patrie, le Canada, et le Devoir du Curé Lebeau, dans le temps. Un autre paquet contenait les catalogues d'Eaton et de Dupuis et aussi les Annales, celles de Sainte-Anne, de Notre-Dame-du-Cap, de l'Oratoire et combien d'autres. Enfin il faut ajouter à cela cinq ou six Bulletins des Agriculteurs et autres revues spécialisées. Dans le fond du sac, il y avait aussi trois ou quatre paquets qui provenaient peut-être de la parenté mais on recevait surtout des colis de Dupuis & Frères, d'une pharmacie de Montréal ou d'une bonne librairie.

Puis c'était le moment où le vrai rôle du maître de poste était à son apogée. Il estampillait, avec vigueur, le courrier de première classe: les lettres et ensuite les paquets timbrés. Un coup sur le tampon encre et un coup sur le timbre. Tout devait être oblitéré: la loi, c'est la loi!

Et là, venait le grand moment attendu par tous avec impatience et dans certains cas, par des coups de pieds dans la porte comme pour accélérer la cadence de l'oblitération ou faire tempêter le maître de poste: la criée du courrier. "Bertrand...?" "Oui" "Gratton...?" "O.K." "Corbeil...?" "Donnez-le moi, je vais lui laisser en passant..." et ainsi de suite jusqu'à l'épuisement du tas.

Les jeunesses étaient toujours au rendez-vous. C'était une façon de se rencontrer, de prendre des nouvelles, de parler sport pour les jeunes et de température pour les moins jeunes. La gent féminine n'était pas tellement présente à ces occasions. Elle préférait se rendre cinq ou dix minutes plus tard... alors que c'était plus calme et qu'il y avait moins de bousculades.

Aujourd'hui, l'arrivée du courrier n'attire plus comme autrefois. Les nouvelles, on les a à la télé ou à la radio; les journaux, c'est le dépanneur qui en est le dépositaire et au lieu d'écrire comme autrefois, on téléphone: c'est presque le même prix!...

La "malle" arrivant à Sainte-Agathe, il fallait aller la chercher. Alors, comme ailleurs, il y eut à Saint-Adolphe des postillons qui, beau temps, mauvais temps, à la pluie comme au soleil, allaient chercher le courrier.



**Monsieur Vianney Massie dans le rôle de "postillon".**

Il y a une certaine nostalgie à se souvenir de ces scènes où, dans la tempête de neige, tiré par son cheval fatigué, le postillon, emmitoufflé dans sa robe de carriole, allait dans son "barlot" sur le chemin balisé de petits "St-Michel", quérir à la station à neuf milles de distance, le courrier de sa Majesté. Ce travail n'était pas toujours rose: chemins défoncés ou inondés au printemps, moustiques l'été, les pluies et le verglas l'automne et les tempêtes de neige l'hiver. Mais, coûte que coûte, il fallait passer. Valeureux furent ces hommes qui ne faillirent point à leur tâche. Ils furent: Rodrigue Charbonneau, Willy Brière, Magnus Corbeil, Stanley Léger, Léo Corbeil, Michel Corbeil, André Millette.

Assez curieusement, il n'y avait pas de poste rurale autrefois à Saint-Adolphe. Aujourd'hui, la ronde du postillon, faite par André Millette et par son frère René auparavant, comprend un périple qui couvre les endroits suivants: le Tour du Lac, le Lac Pierre-Aubin, les 4-Lacs, Saint-Adolphe-en Haut, le lac Louise, le domaine Bastien, le domaine Lac-Boisé, le lac Lacroix et le lac Cornu. Il y a quelques "boîtes à malle" mais on retrouve plutôt des regroupements de boîtes postales vertes centralisées ici et là. Ce n'est peut-être pas romantique mais c'est efficace. Et au jour d'aujourd'hui, c'est ça qui compte.

## ***La Caisse Populaire Comptoir Saint-Adolphe-d'Howard***

Cet instrument d'épargne, de crédit et d'opérations bancaires qu'est une Caisse Populaire locale, a commencé ses opérations ici le 1er octobre 1966. En fait, il s'agissait d'un Comptoir de service affilié à la Caisse Populaire de Sainte-Agathe des Monts.

Il y avait, à l'origine, 70 sociétaires, \$13,820.00 de prêts et \$35,526.00 de capital et d'épargne.

À la fin de 1979, on était rendu à 868 membres, \$763,000.00 en prêts divers et \$1,011,000.00 en capital et épargne.

Au mois de décembre 1982, on comptait 1137 sociétaires, jouissant de \$1,116,698.97 de prêts divers et propriétaires de \$1,640,673.97 en capital et épargne sous différentes formes.

Ceci ne donne pas nécessairement la courbe de l'évolution des affaires mais plutôt un "portrait" pris à la naissance puis à l'adolescence et enfin,



**La caisse populaire. (1983)**

actuellement. Il s'agit toujours d'un comptoir de service de la Caisse-mère de Sainte-Agathe et la caissière générale est Mme Lise St-Louis.

Il a été fortement question, il y a deux ou trois ans, d'avoir une Caisse autonome. Après des études sérieuses et devant la conjoncture économique qui s'annonçait mauvaise, les dirigeants de la Fédération de Montréal (de qui nous relevons) décidèrent qu'il n'était pas opportun pour Saint-Adolphe de procéder à une telle opération à ce moment-là. Force nous est de reconnaître, avec le recul du temps, qu'ils avaient raison. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura toujours qu'un Comptoir à Saint-Adolphe. Les circonstances, le volume d'affaires et la rentabilité seront déterminants.

Au Conseil d'administration de la Caisse, l'administrateur qui représente actuellement Saint-Adolphe et qui défend bien nos intérêts (sans jeu de mots) est Mme Monica Gratton. Bénévolement, elle occupe cette fonction depuis le 20 septembre 1971.

## ***Bibliothèque municipale de Saint-Adolphe-d'Howard***

Le tout a commencé lorsqu'un groupe de citoyennes convaincues se sont rassemblées pour demander à la Municipalité des services culturels. Le sport était bien servi, pourquoi pas la culture? Le projet, piloté par l'échevin Jean-Guy Frédette et sanctionné par le maire Marcel Godin, vit enfin le jour le 26 mai 1973.

Depuis dix ans maintenant, Saint-Adolphe a une bibliothèque municipale. Il semble naturel et normal d'avoir ce service aujourd'hui. On peut même ajouter qu'en 1983, ce service est maintenant devenu essentiel. Il l'est au moins pour les 574 abonnés que l'on compte parmi la population résidante et touristique.

La responsable de la formation du Comité de la Bibliothèque fut Monica Gratton. Dans ce projet, elle fut appuyée par Mmes Liette Brisebois, Jeannine Charbonneau, Monique Dionne, Gisèle Pigeon et Marguerite St-Jacques.



**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

**Le comité actuel: Monique Dionne, Jeannine Charbonneau, Marguerite Saint Jacques, Monica C. Gratton, Ginette Chalifoux, Nicole Blais, Lucie Lebeau, Lucille Pagé, Véronique Tremblay, Anne-Marie Couture, Josée Durocher, Diane Chalifoux, Denise Lessard, Jeanne Pagé, Françoise Vanier.**



Grâce à l'affiliation à la Bibliothèque Centrale de Prêts de l'Outaouais, on débute avec 1300 volumes. Une telle affiliation, qui continue encore aujourd'hui avec la Bibliothèque Centrale de Prêts des Laurentides, permet la "rotation" des volumes. Elle offre la possibilité de prêter des reproductions de peinture, des jouets éducatifs et des disques.

Aujourd'hui, grâce à des subventions municipales annuelles et à des dons de particuliers, la bibliothèque contient 4789 volumes français et 604 volumes anglais.

Situé au Centre récréatif, le local est ouvert à tous et est facile d'accès même pour les handicapés.

Son budget, fourni par la Municipalité, est d'environ \$3,300.00 et couvre ses besoins: achat et réparation de volumes, papeterie et surtout affiliation à la Centrale de Prêts (qui coûte à elle seule plus de \$1700.00). Le personnel est complètement bénévole. Toujours sous la responsabilité de Monica Gratton, aidée de Jeanne Pagé, son assistante et de Monique Dionne, secrétaire, le Comité compte douze autres membres. Ces bénévoles sont Nicole Blais, Diane Chalifoux, Ginette Chalifoux, Jeannine Charbonneau, Anne-Marie Couture, Josée Durocher, Lucie Lebeau, Denise Lessard, Lucille Pagé, Marguerite St-Jacques, Véronique Tremblay et Françoise Vanier. L'échevin responsable pour '83 est M. Arthur Millette.

Le Comité, en plus de s'occuper de la bibliothèque, a pris à sa charge ou a innové les activités suivantes: collecte de sang annuelle pour la Croix-Rouge, concours de dessins d'enfants, théâtre de marionnettes, projection de films pour enfants et adultes, théâtre pour adultes, etc.

Après un tel essor, il n'est pas question de s'arrêter. La Bibliothèque peut encore prendre du volume ... et des volumes.

## ***Comité des Loisirs***

Il existe depuis bon nombre d'années dans Saint-Adolphe-d'Howard un groupe de bénévoles qui se sont particulièrement dévoués à l'organisation des loisirs. Il semblerait, selon certaines sources, qu'un tel comité aurait débuté durant les années soixante.

Incorporé il y a quelques années sous le nom de "Comité Loisirs St-Adolphe Inc" il a continué le rôle exercé par son prédécesseur. L'ac-